

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

Coloured covers/
Couverture de couleur

Coloured pages/
Pages de couleur

Covers damaged/
Couverture endommagée

Pages damaged/
Pages endommagées

Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée

Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées

Cover title missing/
Le titre de couverture manque

Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées

Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur

Pages detached/
Pages détachées

Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)

Showthrough/
Transparence

Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur

Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression

Bound with other material/
Relié avec d'autres documents

Continuous pagination/
Pagination continue

Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure

Includes index(es)/
Comprend un (des) index

Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.

Title on header taken from:
Le titre de l'en-tête provient:

Title page of issue/
Page de titre de la livraison

Caption of issue/
Titre de départ de la livraison

Masthead/
Générique (périodiques) de la livraison

Additional comments: /

Commentaires supplémentaires: Les pages ondulées peuvent causer de la distorsion. Comprend des textes en anglais.

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	14X	18X	22X	26X	30X
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
12X	16X	20X	24X	28X	32X

L'Enseignement Primaire

Revue illustrée de l'École et de la Famille

C.-J. MAGNAN - - - - Propriétaire et rédacteur-en-chef



AVIS OFFICIELS

Département de l'Instruction Publique

Rectification de limites d'une municipalité scolaire

Il a plu à Son Honneur le Lieutenant-Gouverneur, par un ordre en conseil, en date du 23 novembre dernier 1899, d'annexer à la municipalité scolaire de "Sayabec," comté de Matane, tout le territoire compris dans la paroisse de Ste-Marie de Sayabec, qui ne fait pas actuellement partie de la dite municipalité scolaire. Ce changement de limites ne devra prendre effet que le 1^{er} juillet 1900.

Nomination de commissaires d'écoles

Il a plu à Son Honneur le Lieutenant-Gouverneur, par ordre en conseil en date du 9 novembre dernier (1899), de faire les nominations suivantes :

Commissaires d'écoles

Comté de Champlain, Saint-Tite Nord.—M. Napoléon Rondeau, en remplacement de lui-même, son terme d'office étant expiré.

Comté de Gaspé, St-Yvon.—M. Arthur Clavette, en remplacement de M. Alphonse Caron, le terme d'office de M. Caron étant expiré.

Il a plu à Son Honneur le Lieutenant-Gouverneur, par ordre en conseil du 23 novembre (1899), de faire les nominations suivantes, savoir :

Berthier, Saint-Norbert.—M. Pierre Boucher, en remplacement de M. Moïse Aubin, dont le terme d'office est expiré.

Huntingdon, Hinchinbrooke.—M. Henry Rennie, en remplacement de lui-même, son terme d'office étant expiré.

Rimouski, paroisse de Rimouski.—Le Rév. M. P. J. Saucier, en remplacement du Rév. M. D. Vézina, qui a quitté la municipalité.

Bonne et heureuse année !

A chacun de ses nombreux lecteurs, *L'Enseignement Primaire* souhaite une *bonne et heureuse année*. Que le règne de Dieu arrive ; que le bonheur et la prospérité entrent dans toutes les familles !

PÉDAGOGIE

ENSEIGNEMENT DE LA LECTURE (*suite*)

NOUVELLE MÉTHODE DITE PHONIQUE

D'après ce procédé, le plus rationnel, la syllabe ne se décompose qu'en deux éléments : le *son* et l'*articulation*. Exemple, *bâton* s'épelle : be - â : bâ, te, on - ton, bâton ; *pyramide* : pe - y (1) : py, re - a (2) : ra, pyra, me - i : mi, pyrami, de - e : de, pyramide ; *charité* : che - a : cha, re - i : ri, chari, te - é : té, charité ; *monde* : me - on : moi, de - e : de, monde ; etc.

Dans cette méthode (3), le mot est considéré comme un composé de syllabes et non comme un composé de lettres. Dans la syllabe on ne distingue que *deux éléments* : le SON et L'ARTICULATION qui le modifie.

On commence par l'étude des signes des sons, qu'ils soient représentés par une lettre ou par plusieurs, et l'on fait lire : *a, o, u, an, un, on, ou, oi*, etc., *sans tenir compte des lettres*. On apprend ensuite à distinguer les signes des articulations en leur donnant des noms aussi peu sonores que possible, et *b, p, m, ch, gn*, se lisent : be, pe, me, che, gne, etc., etc., — le mot champignon, cité plus haut, se lit alors : *che - am : cham, pe - i : pi, gne - on : gnon*.

« Il n'est pas douteux pour personne, dit Vincent, que ce procédé soit de beaucoup supérieur à l'ancien. Il ne satisfait pas non plus complètement la raison ni les sens ; mais il est si près de la vérité qu'il ne peut leur causer une brutale surprise. Les résultats qu'il a produits sont tels qu'on les avait attendus. Grâce à lui, l'enseignement de la lecture est moins routinier et moins fastidieux ; cette étude est considérablement abrégée pour le plus grand bonheur des enfants et pour le plus grand avantage de l'instruction générale. »

L'ancienne épellation décompose la syllabe en autant d'éléments que de lettres ; exemple : *cheval* : cé - ache - é, vé - à - elle. Le procédé phonique ne décompose le mot qu'en deux éléments : le *son* et l'*articulation* ; par exemple : *cheval* : che - e, ve - al.

Le *son* est le produit simple et élémentaire de la voix sans modification.

L'*articulation*, ou son articulé, est une modification du son, produite par certains mouvements des dents, de la langue, des lèvres, etc.

La langue française a treize sons proprement dits et dix-huit articulations, ou sons modificateurs.

Voici les treize sons : *a, e, é, è, i, o, u, eu, ou, an, (ou bien en), in, on, un.*

(1) — *i*, ne pas dire *i grec*.

(2) — *a* aigu, comme dans le mot *pape*.

(3) C'est procédé qu'il convient mieux de dire.

Voici les dix-huit articulations : *b, c, d, f, g, j, l, m, n, p, r, s, t, v, z, ch, gn, ill.*

Une *syllabe* est la réunion d'une articulation et d'un son (et quelquefois d'un son seul) qu'on prononce d'une seule émission de voix.

En passant au langage écrit, les mots ne se séparent plus en syllabes, et se composent directement de lettres. On compte vingt-cinq lettres ; mais ces lettres ne correspondent pas chacune à un son particulier ; la langue française n'a pas autant de lettres que de sons proprement dits et de sons articulés ; en outre, quelques sons peuvent se représenter par plusieurs caractères différents, qui ainsi sont équivalents dans certains cas : *en, an, em, aon*, etc.

Il y a deux sortes de lettres : les *voyelles* et les *consonnes*.

Les voyelles, dans la méthode phonique, sont les sons : *a, e, i, o, u, y*.

Et les consonnes représentant les articulations : *b, c, d, f, g, h, j, k, l, m, n, p, q, r, s, t, v, x, z*.

Le son est simple lorsqu'il s'écrit par une seule lettre : *a, e, i, ...* ; il en est de même de l'articulation : *b, c, d, ...*. On entend par son composé et articulation composée un groupe de voyelles ou de consonnes qui ne représentent qu'un seul son et qu'une seule articulation : *en - on - an, ...* (sons composés), *ch - gn - ill, ...* (1) (articulations composées).

C'est ici qu'il importe d'établir ce qui distingue la méthode phonique de l'ancienne méthode de lecture : nous voulons parler du mode de désignation, ou application des lettres. " Il importe, en effet, dit Charbonneau, de ne pas confondre le *nom* des lettres, qui est bien connu (*â, bê, cé, dé, etc.*) avec leur *valeur* ; c'est-à-dire avec la prononciation qu'elles affectent quand elles sont réunies en syllabes (on peut ainsi figurer cette valeur : *a* (2), *be, que, de, fe, gue, etc.*) (3).

Ceci posé, et dès qu'il s'agira d'*apprendre à lire* à un enfant, il sera évidemment préférable de désigner et de lui faire désigner les lettres par leur valeur et dire : *a, be, que, de, fe, etc.* Supposez, en effet, que je veuille faire lire à l'enfant la syllabe *ma*. Si, en apprenant les lettres, il les a nommées *emme, â*, il dira forcément et logiquement *emme, â* : EMMA ; il faudra le dérouter en lui apprenant que *emme* et *â* réunis se disent *ma* ; c'est une double étude et une double peine. Mais s'il a appris à désigner nos deux lettres par *me, a*, il ne s'agira plus que d'une simple élision d'*e* muet, et il lui sera bien plus facile de dire *me a* ; *mea*, et plus vite *ma*." C'est, du reste, ce dernier procédé, cette dernière appellation que suivent la plupart

(1) CH se prononce CHE, GN : GNE, ILL : ILLE en appuyant sur l'*e* muet final, comme dans le mot famille.

(2) Aigu.

(3) Plus loin nous indiquons comment prononcer les consonnes au début de la lecture.

des auteurs modernes : les enfants apprennent d'abord à désigner les lettres par leur valeur ⁽¹⁾ ; mais plus tard, quand ils savent lire, et alors qu'il n'y a plus à craindre de brouiller leur intelligence, on leur apprend le *nom* même des lettres, ce qui se fait sans aucune peine. Cette désignation des lettres, en effet, est celle dont ils se serviront presque exclusivement par la suite, soit dans les exercices orthographiques, soit dans toute autre circonstance.

Tandis que l'ancienne méthode oblige les enfants à apprendre une série de lettres majuscules et minuscules, italiques, gothiques, etc., etc., puis un nombre considérable de syllabes qui ne disent rien à leur esprit, la méthode phonique se contente d'enseigner : Quelques *sons simples*, quelques *articulations simples* ; puis elle combine ces sons et ces articulations qui donnent des syllabes avec lesquelles on forme immédiatement de petits mots et de petites phrases à la portée des enfants. Des sons simples on passe aux *sons composés*, aux *articulations doubles*, enfin aux diphtongues et aux autres difficultés de la lecture élémentaire ; mais procédant toujours graduellement, ne donnant à l'élève qu'une difficulté à la fois.

SUPÉRIORITÉ DE LA NOUVELLE MÉTHODE SUR L'ANCIENNE

Dans l'ancienne méthode, il faut nommer toutes les lettres qui entrent dans chaque syllabe du mot ; par exemple le mot *imminent* : il faut dire : *i - emme* : *ime*, *emme - i* : *mi*, *enne - é - enne - té* : *nent* : *imminent*.

Voilà le procédé encore suivi dans la plupart de nos écoles, bien que les maîtres de la pédagogie moderne soient tous d'accord à déclarer ce procédé anti-pédagogique.

La nouvelle méthode (2) consiste à décomposer les mots en syllabes et les syllabes en *deux éléments* seulement : le son et l'articulation. On fait lire les sons *sans tenir compte* des lettres et des accents. Ex : *a - e - é - è - i - o - u - y* ; *an - ou - in - an*, etc. Il faut prononcer ces sons sans avoir recours à l'épellation et leur donner leur valeur réelle. Ainsi, nous devons prononcer *a aigu*, *e muet*, (non pas *é*), *o aigu* (3), *y* se dit *i* et non pas *i grec*.

Quant aux consonnes, on met un *e muet* après chacune d'elle : *be, de, fe, le, me, ne, pe, re, se, te, ve, xe* (*quece* vivement) *ze*.

Quelques mots épelés d'après la méthode phonique en feront connaître le mécanisme et feront voir qu'elle est parfaitement compatible avec l'étude de l'orthographe, du moment que la lecture et l'écriture sont enseignées simultanément.

(1) C'est-à-dire que l'on donne aux lettres la prononciation qu'elles affectent quand elles sont réunies en syllabes. Ex : *table* : *te - a* : *ta*, *ble - e* : *ble* = *table*.

(2) A proprement parler, procédé phonique.

(3) Comme dans le mot *votre*.

Prenons le mot *moulin*. L'enfant a appris que les lettres *o, u*, réunies, ne forment qu'un seul son : *ou*, et que *i, n*, font *in*. De plus on lui a fait comprendre que l'articulation *me* (*m*) placée devant le son *ou* le modifie et fait *mou*, et que *le* (*l*) placé avant *in* fait *lin*; en voyant ce mot, il dira naturellement : *me-ou : mou, le-in : lin : moulin*, et ainsi des mots : bouton : *be-ou : bou, le-on, ton : bouton ; couteau : ke (r)-ou : cou, le-au : leau : couteau*, etc., etc.

On le voit, la nouvelle méthode fait disparaître tout ce qui rend dans nos écoles le premier apprentissage de la lecture pénible et fastidieux. Ainsi, plus de répétition sans fin de lettres et d'assemblages de syllables qui ne disent rien à l'esprit de l'élève; au lieu de ces exercices monotones d'épellation où l'enfant joue un rôle machinal et passif, le maître fait tout de suite *lire et écrire* des mots et des phrases. Chaque mot lu sur le tableau de lecture, puis écrit au tableau noir, enfin lu de nouveau dans le syllabaire et copié par l'élève sur l'ardoise ou le cahier, donne lieu d'abord à de petites leçons de choses, et plus tard, à mesure que le niveau s'élève, à des questions de langue, d'orthographe, de grammaire, quelquefois même de notions de sciences usuelles, d'histoire et de géographie.

UNE PREMIÈRE LEÇON DE LECTURE D'APRÈS LA MÉTHODE PHONIQUE

Dans les Notes pédagogiques qui accompagnent les *Règlements scolaires* du Comité catholique du Conseil de l'Instruction publique, on lit ce qui suit concernant l'enseignement de la lecture élémentaire :

“ Le moyen le plus pratique d'enseigner les lettres aux commençants, c'est de les tracer sous leurs yeux sur le tableau noir.

“ Il n'est pas nécessaire d'enseigner toutes les lettres de l'alphabet avant de commencer l'étude des mots. Mieux vaut en enseigner trois ou quatre pour commencer, et étudier tout de suite de petits mots qu'on peut former avec ces lettres. On forme des mots nouveaux à mesure qu'on amène des lettres nouvelles.

“ Les tableaux de lecture sont d'une grande utilité. Les premières leçons se donnent sur le tableau noir et sur les cartes. Le livre vient ensuite, et on s'en sert de plus en plus à mesure que les élèves avancent.

“ Le système combiné de lecture-écriture offre de grands avantages. ”

Cette direction pédagogique convient surtout à la nouvelle épellation (procédé phonique). En effet, elle conseille d'arriver le plus tôt possible à l'étude du *mot*. Or, il est admis que le procédé phonique conduit bien plus rapidement à l'étude du *mot* et de la *phrase* que l'ancien procédé.

(1) Il est bon de remarquer ici que *c* se prononce *ke* dans le procédé phonique; ce n'est que par exception que cette consonne représente *cé* ou *ce*.

Nous voilà donc fixés sur le procédé à suivre.

Passons à la leçon pratique.

Les enfants sont rangés en demi cercle devant le tableau-lecture. Le maître désigne le son *a* (aigu), puis le prononce très clairement. Les élèves répètent à leur tour. Faire remarquer à ces derniers que le son *a* (aigu) se rencontre très souvent dans le langage. Ex : Le pape sera sage. La rame de Maxime. Avoir soin de souligner, en prononçant chaque mot, les syllabes qui renferment la voyelle *a*.

Les élèves répètent ensemble d'abord, puis un par un, ce premier son.

Le maître trace ensuite la lettre *a* au tableau noir, et répète l'exercice qui vient d'avoir lieu sur le tableau-lecture. C'est alors le temps d'inviter les élèves à reproduire sur leur ardoise le signe qui représente le son *a*.

Lorsque chaque élève sait reconnaître, prononcer et écrire la lettre *a*, le maître passe aux voyelles *e, é, è, i*, suivant absolument la même méthode que pour le son *a*.

Afin de mieux frapper l'esprit de l'enfant, et pour illustrer en quelque sorte les sons *e, è, é, i*, il aura recours à de petites phrases du genre de celles-ci :

Maman me donnera une pomme.

Bébé a brisé sa poupée.

Ma mère et mon père m'aiment beaucoup.

La petite fille timide.

Avant de passer à d'autres lettres, le maître s'assure si les élèves connaissent parfaitement et savent écrire d'une manière satisfaisante celles qui ont été précédemment étudiées.

Une fois ces cinq sons : *a, e, é, è, i*, bien sus des élèves, le maître, suivant strictement la méthode ci-dessus exposée, passe aux consonnes *b, d, f, l, m, n, p, r*, qu'il prononce : *be, de, fe, le, me, ne, pe, re*.

En faisant réunir ces quatre sons et ces huit articulations, les élèves sont en mesure de lire et d'écrire quarante syllabes avec lesquelles ils forment immédiatement des mots et des phrases : *bé - bé, da - da, pa - pa, mè - re, ra - me, pa - pe*. LE RIRE DE BÉBÉ. LA MÈRE. LA PIPE DE PAPA FUME. LA RAME DE RÉMI.

En même temps qu'ils apprennent à lire ces petites phrases, les enfants apprennent à les écrire. Dès leur première semaine de classe, ils lisent couramment et écrivent, passablement, des mots et des phrases à la portée de leur intelligence.

Leçons de choses

I

PROGRAMME

L'enseignement des *Leçons de Choses* est exigé dans toutes les écoles primaires sous contrôle. Il doit être donné conformément au cours d'études officiel, et avoir son heure régulière dans le tableau de l'emploi du temps. On ne se contentera plus de quelques leçons d'occasion, données sans ordre et sans suite, surtout sans préparation.

Pour commencer, donnez par semaine deux leçons d'une demi-heure : plus tard, quand vous serez bien au courant de la matière et de la méthode, vous en donnerez trois.

Il ne faut pas croire qu'une leçon de choses consiste uniquement dans la description d'un objet matériel choisi au hasard et mis sous les yeux des élèves. Cet enseignement doit former un ensemble de connaissances pratiques, utiles à tous, mais qui n'entrent pas, du moins d'une manière directe et formelle, dans le cadre des matières classiques enseignées dans l'école primaire. Il diffère des autres spécialités du programme en ce qu'il peut varier d'école en école, les sujets traités étant empruntés le plus souvent au milieu où vit l'enfant.

Le nouveau programme des écoles élémentaires comprend sous le titre : "Leçons de choses" :

"Noms des principales parties du corps humain ; les principaux animaux du pays ; des plantes servant à l'alimentation ou les plus visibles pour l'enfant (arbres, fleurs, etc.). Noms et usage des objets qui sont sous les yeux de l'enfant (objets servant au vêtement, à l'habitation, au travail). Pierres et métaux d'usage ordinaire. Faire discerner et comparer par l'enfant des couleurs, des nuances, des formes, des longueurs, des poids, des températures, des sons, des odeurs, des saveurs."

A cela on peut ajouter les leçons préparatoires de géographie indiquées comme suit dans le nouveau programme pour les élèves de deuxième et de troisième année :

"Situation relative des différentes parties de l'école. La terre et l'eau. Le soleil (levant et couchant). Orientation. Points cardinaux. Accidents du sol connus des enfants. Géographie locale : école, village, paroisse, comté. Au moyen d'un globe : forme de la terre, les jours et les nuits, les saisons. Indiquer sur le globe où se trouve son pays.

"Etude, avec cartes tracées sur le tableau noir, d'un territoire connu des enfants : l'école et ses environs, la paroisse, les localités voisines, le comté."

Bien que l'hygiène ne figure pas au programme élémentaire comme matière à traiter scientifiquement, il est indispensable de donner aux élèves quelques notions vulgaires et quelques conseils pratiques sur l'art de conserver la santé. A cet effet, on peut se guider sur le programme suivant :

"Soins de propreté (le corps, l'habitation, les bâtiments de la ferme, les lieux d'aisances).

"Ventilation ; dangers des courants d'air ; chauffage modéré.

“ Usage raisonnable des aliments et des boissons. Importance d'une bonne eau potable.

“ Dangers des liqueurs enivrantes ; (l'alcool est un poison qui *ruine* le corps et l'âme et conduit souvent à la *ruine*, au crime et à la folie).

“ Premiers soins en cas de brûlures, de piqûres, d'hémorragie, d'asphyxie, d'indigestion.

“ Précautions à prendre contre les maladies contagieuses.”

Pas plus que l'hygiène, l'agriculture ne saurait être enseignée *scientifiquement* dans l'école primaire.

Cet enseignement doit être donné d'après le même procédé que les leçons de choses, et rouler principalement sur les points suivants :

“ Leçons spéciales sur quelques animaux domestiques : le cheval, la vache, le porc, le mouton ; organisation et manières de vivre ; soins d'entretien.

“ Les produits du poulailler et de la ruche.

“ Etude des espèces végétales les plus utiles et les mieux connues ; arbres et arbustes fruitiers, céréales, légumes, plantes racines, plantes fourragères.

“ Mauvaises herbes et insectes nuisibles, et moyens de les détruire.

“ Rôle bienfaisant des animaux insectivores, utilité des petits oiseaux, et protection qu'il faut leur accorder.”

Ce programme est très vaste ; il touche aux sujets les plus variés empruntés aux trois règnes de la nature et aux arts utiles, et son cadre élastique laisse une large part à l'initiative du professeur. Il exige des études personnelles, une préparation soignée, un grand esprit d'observation, et *surtout de la méthode*.

Le programme suivant, emprunté à Rousselot, et adapté à nos besoins, est au fond le même que notre programme officiel ; nous le donnons ici parce qu'il est présenté de manière à aider l'instituteur dans le choix des sujets et la préparation des leçons :

LA SALLE DE CLASSE.—Qu'y a-t-il dans une salle de classe ? En quoi diffère-t-elle des autres chambres d'une maison ? A quoi sert-elle ?

En quoi sont fait les bancs, les tables, les tableaux, etc., qu'on y trouve ?

LA MAISON D'HABITATION.—A quoi sert une maison ?

Quels sont les matériaux nécessaires pour la construire ? Comment appelle-t-on les différents ouvriers qui travaillent à la construction d'une maison ? Comment une maison est-elle divisée ? Que faut-il pour qu'une maison soit saine à habiter ?

L'ÉGLISE.—Parties extérieures : portail, fronton, rosaces, murs, toit, clocher, croix, clochetons, dôme. Parties intérieures : grande nef, nef latérales, transepts, chœur, jubé, sacristie. Conduite à l'église et pour quelle raison.

LA COUR, LE JARDIN, LA FERME.—Qu'y a-t-il ordinairement auprès d'une maison à la campagne ? Une cour, un jardin, toute une ferme. Bâtiments de la ferme.

LE MOULIN.—Où est situé le moulin ? A quoi sert-il ? En quoi diffère-t-il des autres maisons, moulins à vents, moulins à eau ?

LES ANIMAUX DOMESTIQUES.—Noms et utilité des animaux de la ferme. Pourquoi les appelle-t-on animaux domestiques ? Pourquoi faut-il les traiter avec douceur ? Quelle différence y a-t-il avec ceux qui vivent dans le bois ? Quels sont ceux qui vivent ainsi ?

LES OISEAUX.— Quelle différence y a-t-il entre les oiseaux et les quadrupèdes ? Quelles sont les espèces d'oiseaux connus des enfants ? Où vivent les oiseaux ? Comment font-ils leurs nids ? A quoi servent-ils ? Faut-il détruire leurs nids ?

LA VILLE ET LA CAMPAGNE.— Quelle différence y a-t-il entre la ville et la campagne ? Les rues, les tramways, les places publiques, la cathédrale, l'hôtel-de-ville, l'hôtel-Dieu, le palais de justice.

LES VOIES DE COMMUNICATIONS.— Navigation par mer, navigation intérieure, canaux ; chemin de fer. Utilité des bons chemins.

LES VÊTEMENTS.— Pourquoi porte-t-on des vêtements ? Quels sont les vêtements dont on se sert le plus habituellement ? En quoi sont-ils faits ? Comment appelle-t-on les personnes qui en fabriquent l'étoffe ou la matière, celles qui les vendent, celles qui les confectionnent ? Les vêtements doivent-ils être propres ? Pourquoi ? Qu'est-ce que la propreté ? Est-elle nécessaire à la santé ? Que faut-il faire pour être propre ?

LES ALIMENTS.— Qu'appelle-t-on aliments ? Nommer les aliments dont on fait l'usage le plus fréquent. D'où vient le pain ? Combien de personnes concourent à nous procurer le pain ? Y a-t-il plusieurs sortes de pain ?

LA VIANDE.— Quels sont les animaux dont on mange la chair ?

LES LÉGUMES.— Comment les cultive-t-on, etc ?

LES BOISSONS.— Les différentes sortes de boissons. Quels sont les usages de l'eau ? Que faut-il faire pour que l'eau soit bonne à boire ? Comment fait-on le vin, la bière, etc. ?

LES USTENSILES.— Quels sont les objets nécessaires pour faire à manger ? En quoi sont faits les assiettes, les verres, les bouteilles, les couteaux, les fourchettes, les cuillers ? A quoi sert chacun de ces objets ?

Pourquoi faut-il prendre de la nourriture ? Qu'appelle-t-on gourmandise, intempérance ? Pourquoi est-il honteux de s'enivrer ?

LES OBJETS SCOLAIRES.— A quoi servent les plumes, les crayons, les cahiers, les livres, l'encre ? Avec quoi sont-ils faits ? Avec quoi écrit-on au tableau noir ? Qu'est-ce que la craie ? Faut-il avoir soin de tous ces objets ? Pourquoi ?

LES INSTRUMENTS AGRICOLES.— Les faire nommer par les élèves qui les connaissent et peuvent expliquer eux-mêmes à quoi ils servent, avec quoi ils sont faits, en quoi ils diffèrent les uns des autres.

LES MEUBLES.— Qu'y a-t-il dans une maison ? Des chambres. Qu'y a-t-il dans chaque chambre ? Mobilier de la chambre à coucher, de la cuisine, de la grange, de l'écurie, etc. Qu'est-ce qu'une maison bien tenue ? Est-elle préférable à une maison en désordre ? Pourquoi ?

LES INDUSTRIES.— Qu'est-ce que la matière première ? Qu'est-ce que la main d'œuvre ? Quelles sont les principales industries ? de la localité et du pays.

Quels sont les avantages que l'homme retire du travail ? La loi du travail est-elle une loi providentielle ?

LES OUTILS.— Outillage du forgeron, du menuisier, du charron. Usage et mot propre (on emploie souvent les mots hybrides).

LES MACHINES AGRICOLES.— Avantages des machines perfectionnées sur les instruments d'autrefois.

LA DIVISION DU TEMPS. — Saisons, mois, jours. L'horloge ; heures, minutes, secondes. Le jour et la nuit. Le repos du dimanche.

(A suivre)

B. LIPPENS,

Inspecteur d'écoles.

Montréal, janv. 1900.

MATHEMATIQUES

ARITHMÉTIQUE

FRACTIONS DÉCIMALES (suite)

Lorsque les élèves ont une idée intuitive des décimales et de la manière de les écrire, le moment est venu de *généraliser*, de leur faire trouver que ces fractions ne sont qu'une *conséquence de notre numération*.

La **convention fondamentale** sur laquelle repose toute la numération est ; 1° qu'une unité d'un ordre quelconque vaut un dixième de l'unité de l'ordre immédiatement supérieur. 2° qu'une unité d'un ordre quelconque vaut dix unités de l'ordre immédiatement inférieur. C'est cette convention dont les élèves doivent avoir déjà une notion bien définie, acquise pendant leurs trois premières années d'école, qu'il s'agit de les amener à énoncer dans leurs propres termes.

Écrire au tableau les nombres suivants et faites constater que :	1000000
ce nombre est $\frac{1}{10}$ du nombre précédent.....	100000
“ “ “ $\frac{1}{10}$ “ “ “	10000
“ “ “ $\frac{1}{10}$ “ “ “	1000
“ “ “ $\frac{1}{10}$ “ “ “	100
“ “ “ $\frac{1}{10}$ “ “ “	10
“ “ “ $\frac{1}{10}$ “ “ “	1

Trouvant la somme on a :

IIIIIIII

Faites lire ce nombre de la manière ordinaire.

Puis faites décomposer en le faisant lire comme suit : 10 cent mille. 10 dix mille, 10 mille, 10 cent, 10 dix, 10 unités, 1.

Un instant de réflexion fera percevoir que cette décroissance des nombres en allant de gauche à droite, poussée au-delà des unités produira successivement des dixièmes, des centièmes, des millièmes, des dix millièmes comme la croissance de droite à gauche produit des dizaines, des centaines, des mille, des dizaines de mille, etc.

On aura donc :

1 dixième d'un1
1 dixième d'un dixième d'un ou un centième d'un01
1 dixième d'un dixième d'un dixième d'un ou un millième d'un001
etc., etc.	La somme de ces nombres est .III

.111 pourrait s'énoncer comme suit : 1 dixième, 1 centième, un millièmè ; mais dans la lecture de ces nombres comme dans celle des entiers on a trouvé com- mode de grouper les éléments. Dans ce groupement des éléments, la con- vention fondamentale, qu'une unité d'un ordre quelconque vaut dix unités de l'ordre immédiatement inférieur, trouve son application.

Dans .111 le premier chiffre à droite vaut 1 millièmè, le 2e chiffre d'après la convention vaut dix unités de l'ordre immédiatement inférieur, c'est-à-dire 10 fois un millièmè ou 10 millièmes, ce qui avec 1 millièmè font 11 millièmes. Les deux chiffres à droite se liront 11 millièmes. — Le 3e chiffre à partir de la droite vaut dix unités de l'ordre immédiatement inférieur c'est-à-dire 10 fois 1 centième ou 10 centièmes, — mais 1 centième valant 10 millièmes comme on vient de le constater, il s'ensuit que 10 centièmes vaudront 10 fois 10 millièmes ou 100 millièmes, ces 100 millièmes avec 11 millièmes font 111 millièmes.

COMMENT ON LIT UN NOMBRE DÉCIMAL

Règle. On lit un nombre décimal comme s'il s'agissait d'un nombre en- tier ; mais on a soin de donner au **dernier** chiffre décimal le **nom** de l'ordre qu'il représente. Ainsi en lisant .111 on ne dit pas cent onze dixièmes, ni centièmes, mais millièmes, le nom de l'ordre signifié par le dernier chiffre. Exercices à analyser et à lire les nombres : 22.222, 15.375, 18.048, etc. Ex- ercices : écrire des nombres décimaux, les dictant par éléments d'abord, puis les dictant de la manière ordinaire.

Ex.—Dites : écrivez comme un seul nombre 5 dixièmes, 2 centièmes, 8 millièmes ? R. .528. Faites lire comme un seul nombre 528 millièmes. Faites analyser : Q. Dans .5 combien de centièmes ? 50,—de millièmes ? 500.—Dans .02 combien de millièmes ? 20.— Q. .500 et .020 et .008 font combien ? R. 528 millièmes. Dites : écrivez comme un seul nombre 8 dixièmes et 2 mil- lièmes, etc., etc.

Il est de la plus haute importance que les élèves soient en état de lire, d'écrire et d'analyser les fractions décimales.

Les élèves sont capables de lire, d'écrire et d'analyser les nombres déci- maux ; il leur faut maintenant des *exercices ayant pour but de prouver et d'ex- pliquer* les principes suivants :

1° En ajoutant ou en supprimant un ou plusieurs ZÉROS à la droite d'un nombre décimal on transforme ce nombre, mais on n'en change pas la valeur.

2° En avançant le point de UN, DEUX, TROIS, . . . rangs vers la DROITE on rend un nombre décimal, DIX, CENT, MILLE fois PLUS GRAND.

3° On rend un nombre décimal DIX, CENT, MILLE, . . . fois PLUS PETIT, en reculant le point de UN, DEUX, TROIS . . . rangs vers la GAUCHE.

PREMIER PRINCIPE.—En ajoutant ou en supprimant plusieurs zéros à la droite d'un nombre décimal on transforme ce nombre, mais on n'en change pas la valeur.

PREUVE

(a) Prenons les trois nombres :—.1, .01, .001.

1 dixième d'un 1
1 dixième d'un dixième d'un ou un centième d'un .01

1 dixième d'un dixième d'un *ou* un millième d'un .001
Il est admis que :

$$\begin{array}{l} \frac{1}{10} = \frac{10}{100} = \frac{100}{1000} = \frac{1000}{10000} \text{ ou } .1 = .10 = .100 = .1000 \\ \frac{1}{100} = \frac{10}{1000} = \frac{100}{10000} \text{ ou } .01 = .010 = .0100 \\ \frac{1}{1000} = \frac{10}{10000} \text{ ou } .001 = .0010 \end{array}$$

Somme .1110

(b) Prenons .50, .020, .00360.

$$.50 = .5 \text{ car } \frac{50}{100} = \frac{5}{10}$$

$$.020 = .02 \text{ car } \frac{20}{1000} = \frac{2}{100}$$

$$.00360 = .0036 \text{ car } \frac{360}{100000} = \frac{36}{10000} \text{ Etc., etc.}$$

Ainsi, en résumé, ajouter ou supprimer des zéros à la droite d'un nombre décimal en change la *dénomination* mais n'en change pas la valeur. Exemple : Ajoutez un zéro à la droite de .2 vous aurez .20. La dénomination est changée, ce ne sont plus des dixièmes mais des centièmes, mais au lieu de 2 il y a 20, etc.

Lorsque les élèves auront constaté la vérité de ce principe, il faudra les amener à comprendre que ce n'est qu'une conséquence rigoureuse de notre numération.

Pour cela, résumez rapidement les éléments suivants :

(a) Tous les nombres sont représentés par des chiffres.

(b) 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9 sont des chiffres **significatifs** ; c'est-à-dire qui ont une valeur par eux-mêmes, tandis que le **zéro** n'en a pas.

(c) Les chiffres significatifs ont **deux valeurs** : une valeur **absolue** et une valeur **relative**.

La valeur *absolue* d'un chiffre est celle qu'il a lorsqu'il est seul : ainsi 3 vaut *trois*.

La valeur *relative* d'un chiffre est celle qu'il acquiert par le rang qu'il occupe : le chiffre 3 peut valoir, 3 unités, 3 dizaines, 3 centaines, etc., selon qu'il est placé au premier, au deuxième, au troisième rang, etc., 3,30, 300, etc.

(d) Le rang est la place que le chiffre occupe à **droite** ou à **gauche** des **unités**.

(e) Un chiffre significatif qui change de rang change de valeur.

Exemple.— 2. Mettez à la droite de ce 2 un zéro, le rang de 2 sera changé, sa valeur aussi. Vous aurez 20.

(f) Un nombre dont les chiffres changent de rang change de valeur. Exemple.— 34. Mettez à la droite de ce nombre un zéro, — les chiffres changeront de rang, la valeur du nombre aussi. Vous aurez 340, etc., etc.

Exemple.— .3 (trois dixièmes). A la droite de cette décimale, j'ajoute un zéro, j'ai .30 (trente centièmes). Q. Le chiffre significatif 3 a-t-il changé de rang? Rép. Non. Q. Comment voit-on qu'il n'a pas changé de rang? Rép. Il est à la même distance de la place des unités qu'avant l'addition du zéro. Q. A-t-il changé de valeur? Rép. N'ayant pas changé de rang, il n'a pas changé de valeur.

DEUXIÈME PRINCIPE.—En avançant le point de un, deux, trois...rangs vers la **droite**, on rend un nombre décimal **dix, cent, mille** fois plus grand.

Exemple.— Soit le nombre décimal trois cent quarante-cinq millièmes. — .345. Si j'avance le point d'un rang vers la droite, j'obtiens le nombre 3.45.

Tous les chiffres du premier nombre ont changé de rang dans le deuxième nombre,— le nombre a donc changé de valeur. Ce nombre est dix fois le premier. Chaque chiffre représente des unités 10 fois plus fortes que celles qu'il représentait auparavant: le 3 représentait des dixièmes, il représente des unités; le 4 représentait des centièmes, il représente des dixièmes; le 5 représentait des millièmes, il représente des centièmes.

Donnez des exemples pour illustrer les autres cas, faites expliquer et analyser chaque exemple par les élèves.

TROISIÈME PRINCIPE.— On rend un nombre décimal **dix, cent, mille** fois plus petit, en reculant le point de **un, deux, trois** rangs vers **a gauche**.

Ce principe est *l'inverse* du deuxième. Si les élèves ont compris le deuxième, ils devront être capables d'expliquer celui-ci, sans le secours du maître.

Résumé de ce que nous venons de dire sur les éléments des nombres décimaux.—

1. Développer intuitivement dans l'esprit de l'élève une idée claire des fractions.

2. Généraliser en démontrant que la numération de ces nombres découle de la numération ordinaire.

3. Au moyen d'exemples, de questions, de démonstration et **d'exercices répétés**, rendez les élèves **maîtres** des principes.

Si vous atteignez ce résultat, les élèves *saisiront sans efforts* tout le mécanisme de la *multiplication et de la division décimale*.

J. AHERN.

Chronique pédagogique

À TRAVERS LES REVUES FRANÇAISES

La pédagogie pratique.— Le plus grand obstacle que puisse rencontrer une maîtresse, un maître, dit le *Journal des Instituteurs*, c'est l'indolence des enfants auxquels ils s'adressent. Cette indolence, qu'ils ne faut pas confondre avec la paresse, est une apathie instinctive qui rend très pénible tout effort intellectuel comme tout effort physique. Le *Bulletin du Finistère* recherche les procédés à employer pour lutter contre ce mal et habituer les enfants à l'effort. La méthode à employer est la méthode active.

“ Au lieu de faire sa leçon comme un professeur de la Sorbonne, la maîtresse doit interroger ses élèves, les interpeller sans cesse, pour les amener à trouver ce qu'elle veut enseigner, à formuler la règle, le principe qui découlent des exemples trouvés en commun, des faits qui auront été mis sous leurs yeux, des expériences auxquelles elles auront pris une large part.

“ Peut-être, parmi les diverses matières qu'une enfant est appelée à étudier, en est-il une qui éveille en elle quelque intérêt. C'est à celle-là qu'il faudra tout d'abord l'amener à s'appliquer. On lui fera alors choisir parmi les exercices qui se rattachent à cette

branche de ses études ceux qui lui déplaisent le moins et on lui demandera de faire soigneusement tel devoir qui lui plaira, d'étudier très attentivement telle leçon qu'elle aura écoutée avec quelque plaisir."

Dès que l'on aura enseigné à l'élève à être attentif et à vouloir travailler, l'instituteur donnera à son activité et à son attention naissantes des aliments nouveaux. Rien de plus efficace aussi que l'exemple du maître ou de la maîtresse.

" Au lieu de rester immobile sur son estrade, de se contenter de rappeler à l'ordre les élèves turbulents et de distribuer ça et là une punition, il faut que l'institutrice mette elle-même en pratique ce qu'elle prêche sans cesse et qu'elle soit pour toutes ses élèves un vivant modèle d'activité et d'entrain. Il faut qu'on la voie, parcourant les rangs, donnant à chacune l'éloge ou le blâme qu'elle mérite, soutenant ou excitant l'effort, relevant les défaillances ; que, la craie ou la baguette à la main, elle aille du tableau noir à la carte expliquant, interpellant, conseillant, portant partout la bonne humeur et la vie."

Le *Bulletin de l'Ardèche* relève les observations pratiques extraites des rapports des inspecteurs ; ils montrent les bons effets de la méthode active.

" Mlle B.... exerce une bonne influence morale sur ces élèves qui l'aiment pour sa douceur non exempte d'autorité. Son carnet de morale a été préparé avec soin, avec des résumés qui sont donnés aux enfants, des exemples et des lectures à l'appui. Elle fait, au début de la classe, une lecture morale dont elle fait rendre compte par les élèves qui ne se tirent pas mal d'affaire. Il vaudrait mieux toutefois les diriger à l'aide de questions qui les obligeraient à réfléchir, leur faire trouver des exemples nouveaux."

Autres " observations " intéressantes :

" Mlle H.... dans la dictée, lit au préalable le morceau, appelle l'attention des enfants sur les principales difficultés, les fait remonter jusqu'aux règles qu'il faut appliquer, explique les fautes qui ont été faites. Sa méthode est suggestive : elle amène l'enfant à voir et à comprendre.

" Au cours de la leçon de géométrie, M. A.... emploie des procédés concrets, fait des figures en papier, les représente au tableau noir, cherche à faire comprendre aux enfants la raison des règles qu'il donne."

Du *Bulletin de l'Aveyron*, j'extrais les excellentes remarques suivantes :

" 1° Examinez les blouses de vos écoliers. Vous verrez le devant percé à jour comme un crible, le dessous de la manche droite à peu près emporté. A quoi cela tient-il ? A l'habitude qu'ils ont de se servir de leur blouse pour nettoyer l'ardoise.

" Il serait bien plus simple, plus propre et plus économique de leur faire apporter pour servir à cette usage un petit chiffon. Les mamans ne se fâcheraient pas de cette exigence du maître ; elles en comprendraient certainement l'utilité.

" 2° La classe est balayée ; il faut enlever la poussière qui s'est déposée sur les tables, les cartes, les tableaux, etc. Comment procède-t-on, règle générale ? On donne dans tous les sens de violents coups de plumeau. Travail inutile, puisque cette poussière de nouveau soulevée retombera peu après. Opération dangereuse, car elle favorise la dispersion des germes des maladies microbiennes. On a dit avec raison que le plumeau est homicide.

" Frottons, mais n'époussetons pas. Un coup de chiffon légèrement mouillé sur les meubles et sur les tableaux après chaque balayage ! "

Donc, honni soit le plumeau !

Nous appelons aussi l'attention de nos lecteurs avec le *Bulletin du Lot-et-Garonne*, sur un système très commode et peu coûteux qui permet l'aération rapide des classes. Ce système expérimenté dans plusieurs hôpitaux de Paris a donné les meilleurs résultats. Voici en quoi il consiste :

“ Placer à la partie supérieure de chaque fenêtre, au lieu d'une vitre simple, des vitres doubles formées des deux glaces parallèles et très rapprochées, mais incomplètes, de telle sorte que la glace extérieure laisse un espace libre vers le haut. Les deux vitres ainsi disposées forment un étroit couloir dans lequel l'air du dehors s'engage par la partie inférieure pour ressortir par la partie supérieure et pénétrer ainsi dans l'intérieur de la pièce au voisinage du plafond

“ Une telle disposition permet à l'air de se renouveler continuellement, sans provoquer aucun courant incommode ou dangereux. Elle supprime les mauvaises odeurs spéciales aux agglomérations humaines. Enfin le refroidissement de la température dans les salles ainsi aérées est insignifiant (à peine un demi degré de moins que dans les autres salles) ce qui permet d'employer en toute saison le système dont il s'agit.”

Que nos amis l'expérimentent : la santé des élèves et des maîtres ne pourrait qu'y gagner.

A TRAVERS LES REVUES AMÉRICAINES ET ANGLAISES

Leçon de Bienséance (du *National Educator*). — Sous ce titre, le susdit journal publie un article sur la mauvaise habitude qu'ont tant de gens de cracher sur les trottoirs. Cette funeste habitude est la source d'un nombre considérable de maladies, et il se fait en ce moment aux Etats-Unis, paraît-il, un mouvement pour la faire disparaître. C'est une question de législation, mais c'est aussi et surtout une question d'éducation. Il faut enseigner aux enfants dès l'école à cracher dans leur mouchoir. Est-il rien de plus répugnant que de voir à certains moments les trottoirs et les promenades publiques couverts d'expectorations ? Les dames balayent ces trottoirs avec le bas de leurs jupes et transportent ainsi chez elles inconsciemment les germes les plus malfaisants. Si les Américains réussissent dans leur campagne, nous ne pouvons souhaiter qu'une chose, c'est que les résultats s'en fassent sentir même de ce côté-ci de la ligne 45e, pour le plus grand bénéfice de la dignité et de la santé publique.

Les premiers journaux. — Dans un autre numéro du même journal, nous trouvons la date de la fondation du premier journal, pour les différentes parties du monde.

Voici quelques-unes de ces dates de nature à intéresser nos lecteurs :

Le premier journal anglais fut fondé en 1619 ; il s'appelait *The Weekly News*, les Nouvelles hebdomadaires.

Le premier journal allemand fut fondé en 1615 ; il s'appelait *Das Frankfurter Journal*, le Journal de Francfort.

Le premier journal français fut fondé en 1632.

Le premier journal suédois fut fondé en 1730 ; c'était l'*Argus*.

Le premier journal turc fut fondé en 1826. On ne dit pas s'il était écrit en français ; mais son titre était français : *Le Courrier de Smyrne*.

Le premier journal russe parut en 1703.

En 1851, le Shah de Perse autorisa officiellement la publication d'un journal.

La première presse que posséda le Chili fut achetée aux Etats-Unis en 1810.

Le premier journal de New-York fut fondé en 1725. C'était *The New-York Gazette*.

Complétons cette liste en ajoutant que le premier numéro de la *Gazette de Québec* parut en 1764.— Nous possédons ce premier numéro.

Quelques pensées pédagogiques. — Quand on sait une chose, maintenir qu'on la sait ; quand on ne sait pas une chose, convenir qu'on ne la sait pas : voilà la science.

L'art de la lecture

Les plaisirs de l'amour-propre et les satisfactions de l'esprit ne sont pas les seuls faits de cet art : il a aussi son rôle dans nos sentiments les plus chers. C'est ce qui fait que je lui voudrais voir pour disciples les femmes ; il leur convient encore mieux qu'aux hommes. Elles tiennent de la nature une souplesse d'organe et une facilité d'imitation qui se prêtent à merveille à tous les arts d'interprétation, et, par conséquent, au talent de la lecture. J'ajoute que ce talent qui, chez les hommes est un instrument de travail, peut se lier, pour les femmes, à leurs plus douces occupations d'intérieur, à leurs plus chers devoirs de famille. Elles sont filles, sœurs, mères, femmes. Plus d'une a vu ou verra auprès d'elle un vieux père infirme, une mère frappée d'un grand deuil, un enfant malade : le père ne peut plus lire, ses yeux le lui défendent ; la mère ne veut pas lire, son cœur s'y refuse : l'enfant voudrait bien lire, mais il ne sait pas. Quelle joie pour la jeune fille de pouvoir, à l'aide de quelques pages bien choisies et bien lues, calmer celui qui souffre, consoler celui qui pleure, distraire celui qui crie !

LEGOUVÉ.

VARIETES

La Guerre

Depuis la chute originelle, pas un âge d'homme ne s'est écoulé dans la paix ?

En un peu plus d'un demi-siècle, nous avons pu voir :

La guerre en Algérie ; les journées de juin ; la guerre en Syrie ; la guerre en Crimée ; la guerre en Chine ; la guerre en Italie ; la guerre au Mexique ; la guerre de Sécession ; la guerre entre la Prusse et l'Autriche ; la guerre au royaume de Naples : la guerre dans les anciens Etats de l'Eglise, volés au Pape ; la guerre au Danemark : la guerre entre la France et l'Allemagne ; la guerre civile en France ; la guerre entre la Russie et la Turquie ; la guerre en Tunisie ; la guerre en Egypte ; la guerre au Tonkin ; la guerre au Zoulouland, où périt le prince impérial ; la guerre presque incessante dans les Amériques du Sud, au Brésil, au Chili, à l'Equateur ; la guerre au Dahomey ; la guerre au Soudan ; la guerre entre la Chine et le Japon ; la guerre entre l'Abyssinie et l'Italie ; la guerre entre la Turquie et la Grèce ; la guerre entre les Etats-Unis et l'Espagne continuée aux Philippines.

Et voici la guerre encore allumée entre l'Angleterre et les républiques du Sud-Africain !.....

* * *

Et on prétend que la civilisation va supprimer le fléau, alors que la science est toute préoccupée d'en développer les engins.

Tous les peuples, à tous les âges du monde, ont voulu la paix et ont subi la guerre. Et jamais, à nulle autre époque plus qu'à celle où nous sommes, on n'a autant parlé de paix.

Hier, c'était le Congrès de la paix, et on a à peine achevé de copier le procès-verbal qu'on parle de conflit général autour même des pavillons de la fête de la paix préparée à Paris.

* *

Écoutez et comprenons cette page terrible du comte de Maistre :

“ La terre entière, continuellement imbibée de sang, n'est qu'un autel immense où tout ce qui vit doit être immolé sans fin, sans mesure, sans relâche, jusqu'à la consommation des choses, jusqu'à l'extinction du mal, jusqu'à la mort de la mort ; “ car, comme l'écrivait saint Paul, le dernier ennemi qui doit être détruit, c'est la mort. ”

“ L'ange exterminateur tourne comme le soleil autour de ce malheureux globe et ne laisse respirer une nation que pour en frapper une autre ! ” (J. de Maistre.)

* *

La guerre, c'est l'expiation jamais interrompue des crimes incessants de l'humanité, et le seul moyen d'échapper à cette expiation serait de supprimer le crime et d'infiltrer dans le monde la doctrine du Christ, par laquelle seule la paix naîtra ici-bas.

Il n'y a, en effet, que l'Agneau de Dieu qui donnera la paix. Cette bonne leçon semble une spécialité pour les moines et les religieuses, ce sont cependant moines et religieuses qui en ont moins besoin ; cette bonne nouvelle regarde les ministres, les députés, les gouvernants, les laïciseurs à tous degrés qui sèment la guerre avec la suppression du Christ, prince de la paix.

Si vous voulez la paix, préparez la guerre au diable.

L'ange exterminateur épargna les nouveau-nés dans les maisons dont les portes étaient marquées du sang mystérieux.

Heureuses les nations qui n'effacent pas ce signe divin, et répétons la prière qui ne nous est proposée par l'Eglise que parce qu'elle peut être exaucée :

A peste, fame et bello, libera nos Domine.

(*La Croix*).

Un monument à Mgr Bourget

Mgr Bourget, dont le souvenir est resté si vivace dans la mémoire et le cœur de ses anciens diocésains, dit la *Semaine religieuse* de Québec, aura bientôt une belle et riche statue sur le parvis de la cathédrale de Montréal. Le comité est à l'œuvre, et l'archevêque actuel de Montréal a profité du centième anniversaire de la naissance de l'illustre prélat, pour recommander le projet d'honorer ainsi celui que la Providence avait si visiblement élu pour en faire l'instrument de ses desseins sur le diocèse de Montréal.

Nous avons remarqué dans cette Lettre pastorale un alinéa qui peint Mgr Bourget tout entier, et qu'il nous est agréable de reproduire :

“ Si nous entreprenons d'évoquer ici à vos yeux la noble figure de Mgr Bourget ; si nous vous parlons des vertus et des œuvres de celui qu'un représentant du Saint-Siège appelait naguère l'Athanase du Canada, et que le peuple aimait à surnommer un second saint Vincent de Paul, un second saint Charles Borromée, ou plus simplement et plus éloquemment peut-être *le saint évêque*, ce n'est pas que nous entretenions le moindre doute sur l'empressement de votre concours. C'est plutôt dans l'intention de raffermir vos sentiments de filiale gratitude et de satisfaire, en même temps, au persistant désir que nous avons éprouvé, dès notre élévation sur le siège de Montréal, de rendre un public hommage de vénération à l'artisan principal de la magnificence de nos œuvres diocésaines. ”

Les sciences usuelles à l'école primaire

COMMENT BRÛLE UNE CHANDELLE

L'expérience que nous proposons aujourd'hui aux maîtres et maîtresses est plein d'enseignements pratiques. (1) Tout en travaillant à développer l'esprit d'observation des enfants, le maître pourra profiter du sujet qu'il traite pour leur donner quelques notions sur le phénomène curieux de la respiration de l'homme, du tirage des poêles et de l'utilité du bec de lampe etc. (2)

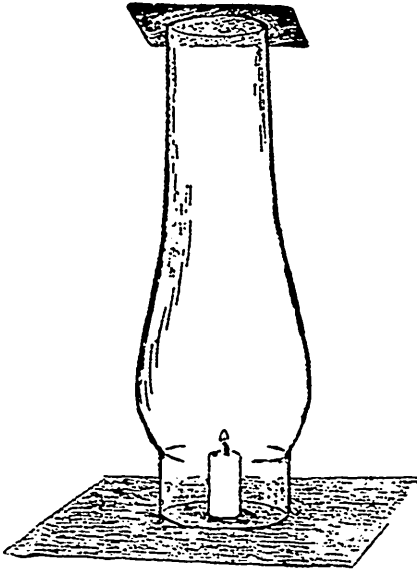
Nous conseillons aux instituteurs de faire l'expérience seul, d'abord, pour la bien comprendre et ensuite prévoir les questions des enfants pour être prêts à y répondre. (3)

OXYGÈNE

Allumez une chandelle, placez-la sur le pupitre (ou la table), de manière que les enfants la voient parfaitement.

Q.—Que voyez-vous brûler ? La réponse sera la chandelle ou la mèche.

Q.—Autre chose que la chandelle ou la mèche brûle-t-il ? Il est presque certain que les enfants répondront *non*.



Bien, voyons s'il n'y a pas autre chose qui brûle. Placer la cheminée de lampe sur la chandelle allumée et couvrez-la avec un morceau de carton ou de papier épais. Aussitôt, la flamme de la chandelle va commencer à diminuer *graduellement* et s'éteindre ensuite. (voir la figure)

Q.—Pourquoi la flamme s'éteint-elle ? Les enfants hésiteront un instant ; deux ou trois diront : la chandelle s'est éteinte parcequ'il n'y avait pas d'*air frais* dans la cheminée.

Recommencez l'expérience et dites aux élèves qu'en effet, la flamme en brûlant a détruit l'*air frais*, et que pour brûler jusqu'au bout la chandelle a besoin d'*air frais*.

Rallumez encore la chandelle, placez dessus la cheminée et couvrez-la avec le carton. Aussitôt que la flamme sera éteinte, ayez, toute prête, une allumette enflammée ; découvrant alors la cheminée, plon-

gez-y immédiatement l'allumette ; *instantanément* la flamme de l'allumette s'éteindra.

(1) Pour faire l'expérience, il faudra un bout de chandelle d'un pouce ou deux, une cheminée de lampe, (choisissez une cheminée dont le bout est uni), un morceau de papier épais, un morceau de chaux vive de la grosseur d'une noix, un verre, un bout de fil de fer et quelques allumettes.

(2) C'est un anglicisme de nommer cette partie de la lampe un *brûleur*. Encore moins doit-on dire un *burner*.

(3) La gravure que nous publions est empruntée à l'excellent article de M. G. Cavanaugh, dans *Leaflets on Nature study* publié par l'Université de Cornell. Nous avons fait, avec le plus de soin possible, l'expérience indiquée dans le No. 2 et nous ne faisons que décrire l'expérience que nous avons faite. Nous aimons à donner crédit aux travailleurs de Cornell de l'idée de ces instructives expériences.

Q. Pourquoi la chandelle s'éteint-elle *instantanément*?— On répondra de suite que c'est parcequ'il n'y a plus d'*air frais* dans la cheminée.

Q.—Qu'est donc devenu l'air frais qui s'y trouvait?—Tous les élèves vous diront qu'il a été détruit par la flamme de la chandelle.

C'est précisément cela : l'allumette enflammée s'éteint *instantanément* en pénétrant dans la cheminée parce que la flamme de la chandelle a détruit *graduellement* l'*air frais* qui s'y trouvait.

Il y a donc une différence notable entre l'*air frais* et l'air dont la fraîcheur a été détruite par la flamme. Cette qualité est dû a un gaz qui se trouve dans l'air et qu'on appelle *Oxygène*. Nous le représenterons par la lettre O parce qu'elle est la première lettre du mot *Oxygène*.

Revenez sur la deuxième partie de l'expérience et ensuite sur la troisième. Faites bien comprendre aux élèves que la chandelle s'éteint *graduellement* parce qu'il y a de l'*oxygène* dans la cheminée au moment où elle commence à brûler et que l'allumette enflammée que l'on plonge dans la cheminée au moment où la chandelle s'éteint, arrête de brûler *instantanément* parce qu'il n'y a plus d'*oxygène*.

Rallumez la chandelle une dernière fois et demandez aux enfants ce qu'ils voient brûler. Tous vous répondront : la chandelle et l'*oxygène* de l'air qui entoure la flamme brûlent en ce moment.

C'est le moment de leur parler de la respiration. L'homme a comme un feu au-dedans de lui ; il lui faut sans cesse renouveler l'air dans ses poumons. Comme le feu de la flamme, le feu des poumons a besoin d'*oxygène* pour s'entretenir ; de là, la nécessité constante de l'*aspiration* de l'air, n'entrez pas dans d'autres explications pour le moment. Notre prochain article sur le carbone, fournira l'occasion de parler de l'*expiration*. Le maître pourra ensuite parler du tirage des poêles et des lampes à pétrole.

Exigez que les élèves rédigent ce qu'ils ont compris de l'expérience. Les meilleures compositions pourraient être lues en classe ; ce serait un moyen d'émulation et de récompense.—(à suivre)

HORMISDAS MAGNAN.

A travers les écoles primaires

EXTRAITS DES RAPPORTS DES INSPECTEURS D'ÉCOLES

M. J. C. DUPUIS

Vous constaterez : 1° Que l'assistance a diminué quoique le nombre d'élèves fréquentant les écoles ait augmenté. La culture du tabac en est la cause. A partir du mois de mai, la plupart des enfants sont dans les champs ; 2° Qu'une école élémentaire est devenue modèle (Ste-Julienne), et qu'une école modèle est devenue académique (Laurentides, ville) ; 3° Que le nombre d'institutrices non brevetées diminue d'année en année. Sur les onze de cette année, deux seulement ont eu charge d'école, les neuf autres ont enseigné comme sous-maîtresses.

J'ai constaté, cette année, dans le corps enseignant de mon district un travail qui, en général, a été couronné de succès. Cette émulation est due aux primes accordées aux plus méritants et aux conférences pédagogiques. Je suis persuadé que ces conférences sont appelées à faire un grand bien. MM. les commissaires les ont suivies avec intérêt.

En général, le mobilier scolaire laisse beaucoup à désirer.

Dans un trop grand nombre d'écoles, l'hygiène est tout à fait ignorée. Salles de classe trop petites, mal éclairées et aucune ventilation.

Ces restrictions faites, je suis satisfait du résultat de cette année.

M. A. FONTAINE

Durant la dernière année scolaire, 140 écoles sous contrôle, savoir 5 écoles modèles et 135 écoles élémentaires, ont été en activité dans le comté de Joliette (80) et dans la partie du comté de Berthier que je visite (60).

Les écoles modèles ont été fréquentées par 729 élèves, avec une assistance moyenne de 545. Sur le nombre total, 70 ont suivi le cours modèle.

Les écoles élémentaires ont été fréquentées par 3,006 garçons et 3,354 filles, ou, en totalité, par 6,360 élèves, et l'assistance moyenne a été de 4,218, ou près de 67 par cent.

Comme progrès matériel, je dois mentionner la superbe maison que MM. les commissaires d'écoles ont fait construire dans la ville de Joliette pour l'usage des garçons qui y sont tous réunis sous une même direction. Cette construction est un ornement pour la ville et offre toutes les commodités désirables aux élèves qui fréquentent l'école. Sous le rapport intellectuel, cette institution a été élevée au rang d'école modèle. Ainsi, la ville de Joliette est dotée de toutes les institutions désirables pour l'éducation physique, morale et intellectuelle de la jeunesse.

Je souhaite qu'à l'instar de Joliette, d'autres municipalités instituent des écoles modèles où la jeunesse acquerrait des connaissances plus étendues en arithmétique, tenue des livres, dessin, etc., qui sont pour ainsi dire indispensables à tous.

Je rappelle aussi, avec plaisir, que la paroisse de St-Jean-de-Matha a terminé le couvent en construction depuis plusieurs années et que les autorités se sont assurés les services des Sœurs des SS. NN. de Jésus et de Marie pour l'éducation de leurs filles. Plusieurs autres municipalités, situées au nord des comtés de Joliette et de Berthier, sont appelées à profiter des avantages qu'offre cette institution.

Je suis heureux d'affirmer qu'en général il y a eu progrès sensible dans la marche des écoles que je visite.

M. J.-E. GENEST-LABARRE

Les écoles sous contrôle ont été fréquentées par 7,019 élèves, les écoles indépendantes par 764, soit un total de 7,783 élèves.

L'assistance moyenne dans les écoles sous contrôle a été de 4,562 ou 64 pour cent, et dans les écoles indépendantes de 574 ou 75 pour cent.

Le seul instituteur laïque enseignant sous contrôle dans mon district reçoit un salaire annuel de \$360.

Les institutrices laïques brevetées reçoivent un salaire annuelle maximum de \$275, un salaire minimum de \$80 et un salaire moyen de \$120 $\frac{10}{100}$.

Relativement à l'état de l'enseignement, je vous dirai d'abord, Monsieur le Surintendant, que j'ai rencontré cette année les mêmes entraves aux progrès que l'année dernière; ces entraves peuvent ainsi se résumer: manque d'assiduité dans les écoles, tendance qu'ont les parents à retirer leurs enfants trop tôt de l'école, manque d'expérience et de connaissances pédagogiques chez un grand nombre des membres du corps enseignant joint, pour quelques-uns d'entre eux, à un sentiment d'apathie pour leur profession. Les remèdes à ces divers obstacles sont multiples, je me contenterai d'en signaler trois: l'octroi de certificats d'études primaires, l'établissement de nouvelles écoles normales et la propagation des connaissances pédagogiques parmi les membres du corps enseignant par le moyen de conférences et d'un journal pédagogique.

Quoiqu'il en soit de ces diverses difficultés, les chiffres suivants, basés sur la note d'examen accordée dans mes visites, vous donneront un aperçu du travail fait et des résultats obtenus:

Ecoles ayant obtenu la note d'examen	<i>excellente</i>	13
“ “ “ “ “	<i>très bien</i>	42
“ “ “ “ “	<i>bien</i>	73
“ “ “ “ “	<i>médiocre</i>	26

Par déduction, je cote à 16 pour cent les institutrices incompétentes qui ont enseigné cette année dans mon district, étant compris, cependant, que je ne veux pas laisser entendre que toutes les autres enseigneraient suivant tous les principes de l'art.

Ce résultat, bien que laissant à désirer et surtout beaucoup à améliorer, me donne lieu d'être satisfait, d'une manière générale du moins, des membres du corps enseignant de mon district, surtout si l'on considère qu'il y a et qu'il y aura toujours des médiocrités dans toutes les professions et si l'on tient compte aussi que la tâche de nos institutrices est rendue passablement difficile par le manque d'assiduité dans les écoles.

Les commissaires de la municipalité de Brompton-Fall, secondés et dirigés par leur savant curé, le révérend M. J. Laporte, exercent une surveillance attentive et efficace sur leurs écoles. Afin de leur assurer comme une sanction plus efficace encore, ils ont voulu, cette année, ouvrir un concours en vue d'accorder des certificats d'études primaires. Appelé comme examinateur à ce concours, j'ai été heureux de constater que les élèves qui y ont pris part en sont sortis avec honneur. L'examen a porté sur toutes les matières du cours élémentaire prescrites par le programme d'études. M. le curé et MM. les commissaires de Brompton en inaugurant dans leur municipalité cette innovation, dont d'ailleurs l'idée n'est pas nouvelle, ont, je crois, touché le stimulant le plus efficace pour exciter l'émulation chez les élèves et chez les institutrices, pour engager les parents à tenir leurs enfants assidus à l'école et se sont en même temps mis en mesure de pouvoir montrer au public des preuves de la valeur réelle de leurs écoles.

J'ai appris avec satisfaction, Monsieur le Surintendant, que notre journal pédagogique, *L'Enseignement Primaire*, sera distribué gratuitement cette année à tous les membres du corps enseignant de la province. Cette excellente revue contribuera puissamment à répandre les connaissances pédagogiques parmi les instituteurs et les institutrices, et nous devons savoir gré à notre gouvernement provincial pour l'acte de libéralité qu'il vient de faire en faveur de l'éducation.

La nouvelle tâche qui nous a été imposée l'automne dernier de donner des conférences pédagogiques nous a été rendue facile, grâce aux plans détaillés que vous nous en avez fait préparer. Ces conférences ont été accueillies d'une manière favorable de la part du personnel enseignant, des membres du clergé et des commissaires d'écoles, et elles ont produit des fruits. La continuation de ces conférences rencontrera certainement les vœux, si non de tous, du moins du grand nombre de ceux qui prennent part à l'enseignement ou qui s'y intéressent.

Les primes ont causé de la joie chez certaines institutrices et d'amères déceptions chez d'autres. Le jugement de l'inspecteur n'est pas toujours non plus du goût de tout le monde, et l'on va jusqu'à dire que les primes sont accordées au favoritisme et à la protection plutôt qu'au mérite. Nous devons nous attendre à voir, M. le Surintendant, les déceptions et les mécontentements augmenter à l'avenir à mesure que les institutrices feront de plus grands efforts pour obtenir ces primes et qu'elles ne pourront toutes atteindre leur but. Finalement, il est possible que ces gratifications n'atteignent pas le but pour lequel elles ont été établies; qu'au lieu d'exciter l'émulation, elles ne produisent plutôt le mécontentement, le malaise, le découragement, l'indifférence, et qu'elles ne finissent, en outre, par rendre très impopulaire l'inspecteur à qui les mécontentes seront naturellement portées à s'en prendre. J'ajouterai que certaines circonstances particulières, pouvant favoriser plus ou moins les succès obtenus, rendent quelque fois très difficile de juger quant au plus grand mérite entre plusieurs institutrices, et ainsi, dans ces cas, l'octroi des primes devient très embarrassant pour l'inspecteur.

M. A.-L. GILMAN

J'ai été très satisfait des progrès généraux qui ont été faits pendant l'année dernière. La moyenne d'assiduité des élèves a été bonne.

Je constate, cependant, avec peine la négligence visible de certains parents au sujet de l'instruction de leurs enfants, et j'espère que le temps viendra, où le gouvernement de cette province jugera à propos de passer une loi rendant l'instruction obligatoire et constituant en délit le fait d'élever les enfants dans l'ignorance,

On a fait beaucoup de progrès pour le matériel scolaire des écoles dans les grandes municipalités, et quelques-unes des plus pauvres ont pris des mesures pour remplacer les vieux bancs par des sièges brevetés.

Les institutrices de mon district sont relativement bien payées. Leur traitement varie de \$150.00 à \$210.00 par an. Quelques-unes ont \$250.00 à \$300.00 dans les écoles élémentaires de village. Les traitements, à peu d'exceptions près, sont régulièrement payés.

Vingt-cinq pour cent des instituteurs de mon district sont sortis de l'école normale et dix pour cent ont des diplômes d'école modèle du McGill.

Je suis heureux de constater qu'aucun instituteur ne possédant pas de diplôme n'a enseigné pendant l'année dernière dans les écoles sous contrôle.

Deux instituteurs possédant des diplômes de l'école normale d'Ontario ont été employés dans des écoles situées sur les frontières de la Province.

Les commissaires de certaines municipalités ont décidé de n'employer que des instituteurs possédant des diplômes d'école modèle de l'école normale McGill.

M. L.-A. GUAY.

L'année qui vient de s'écouler a été féconde en progrès.

D'abord, les conférences pédagogiques ont produit les fruits que vous aviez le droit d'en attendre. Elles ont été suivies par toutes les institutrices (sauf trois ou quatre qui en ont été empêchées pour des raisons majeures qu'elles m'ont fait connaître), et l'attention qu'elles y ont prêtée en démontre l'opportunité. D'ailleurs, les résultats obtenus disent assez que c'est le plus grand pas vers le progrès qui ait été fait depuis longtemps. Il y a du mieux un peu partout.

Les gratifications accordées aux instituteurs et aux institutrices les plus méritants ont aussi, de leur côté, grandement stimulé le zèle du personnel enseignant.

Je déplore amèrement le rappel de la loi établissant le minimum des salaires à donner aux institutrices, car il a été la cause de bien des déceptions.

Si nous voulons compter sur un corps enseignant composé de membres actifs et dévoués, il faut être en mesure de payer des salaires convenables, et de lui fournir de meilleurs logements, des salles de classe confortables, et convenablement meublées. Quand nos lois scolaires auront atteint ce but, on pourra espérer voir l'éducation se perfectionner davantage.

Il serait urgent aussi, Monsieur le Surintendant, que nos commissions scolaires fussent réformées; car, assez souvent, elles sont composées d'hommes qui n'ont ni les connaissances, ni les aptitudes nécessaires pour remplir avantageusement les devoirs de leur charge. C'est surtout dans le choix de leurs institutrices, et dans les visites qu'ils font à leurs écoles (quand ils en font), qu'ils donnent des preuves d'incompétence en fait d'éducation.

Sous le plus futile prétexte, ils remercieront une institutrice de ses services, eût-elle opéré des prodiges de dévouement; si elle n'a pas su adroitement plaire soit à un des commissaires, soit à quelques parents des enfants, quel que soit son mérite, elle se verra supplantée par une autre qui n'offre aucune garantie, si ce n'est celle de se donner au rabais et de montrer plus de diplomatie.

Quant aux examens, pour un bon nombre de commissions, ils consistent à aller distribuer un livre, plus ou moins petit, à chaque élève indistinctement. Or, il arrive parfois que le plus fainéant, le plus grand gamin de la classe reçoit la meilleure part du lot, tandis que le vrai méritant se voit relégué au troisième plan. On conçoit facilement les conséquences d'un tel système.

En général, les secrétaires-trésoriers s'acquittent très bien de leurs fonctions. Toutefois, il y en a encore quelque-uns qui ne suivent pas la méthode officielle, et aussi quelques-autres dont le zèle et l'ordre ne sont pas exempts de tout blâme.

De tout ce qui précède, il ne faut pas conclure, Monsieur le Surintendant, que tout laisse à désirer dans les écoles de ma circonscription. Au contraire, ces observations ne s'adressent qu'à la grande exception, et je dois dire, en toute justice, que mon district d'inspection suit la voie progressive; doucement, il est vrai, mais aussi sûrement.

Avec du travail et de la persévérance, nous parviendrons à perfectionner notre système d'éducation. Et maintenant que le journal *L'Enseignement Primaire* va franchir le seuil de toutes nos maisons d'école, je suis convaincu d'avance qu'il y produira de merveilleux effets; car les institutrices, du moins celles dignes de ce nom, sauront mettre en pratique les précieux enseignements qu'elles y puiseront.

M. R.-J. HEWTON

(Traduction)

L'amélioration des maisons d'école que j'ai mentionnée dans d'autres rapports continue, et je suis heureux de dire que, pendant l'année dernière, plusieurs maisons d'école ont été entièrement renouvelées et pourvues de matériel moderne. On a beaucoup augmenté le matériel scolaire dans beaucoup de municipalités, et l'on se propose de faire tant d'autres améliorations que j'ai raison de croire que l'intérêt que l'on apporte à la question de l'instruction augmente d'une manière sérieuse. On a constaté depuis longtemps que le changement continu d'institutrices qui a lieu dans la majorité de nos écoles élémentaires, dans les districts ruraux, est préjudiciable au progrès des élèves. Ce mal continue malheureusement encore. Très peu de bureaux de commissaires font des efforts pour s'assurer les services continus même de leurs institutrices qui réussissent le mieux. Je suis d'opinion que l'une des causes de ce mauvais état des affaires peut résulter dans le fait que beaucoup de bureaux scolaires n'engagent pas les institutrices, en se réunissant au complet, et ne leur désignent pas les écoles pour lesquelles ils croient qu'elles conviendraient le mieux ; mais se contentent de déléguer l'un de leurs membres pour se procurer une maîtresse pour un district quelconque. Les résultats ne sont pas toujours ce que l'on pourrait désirer de mieux ; il arrive parfois que la personne ainsi déléguée engage la première institutrice venue ; d'autres fois, elle néglige de remplir la vacance créée, jusqu'à ce que les institutrices avec lesquelles elle aurait pu entrer en relation aient trouvé de l'emploi, et les commissaires se trouvent alors obligés de se contenter d'une institutrice quelconque, sans s'inquiéter de savoir si elle remplit les conditions requises. Dans le cas même où l'on a trouvé une bonne maîtresse, il arrive souvent qu'à l'expiration du terme de son engagement, le commissaire, syndic ou gérant d'école qui l'a engagée d'abord n'a pas le pouvoir nécessaire de l'engager de nouveau, de sorte que, quand l'ouverture de l'école a lieu, les élèves sont obligés de se mettre au courant des méthodes de nouvelles institutrices.

Les instituteurs devraient être engagés par les commissaires ou les syndics réunis en corps, et devraient être assurés que, s'ils s'acquittent de leurs devoirs d'une manière satisfaisante, leur position deviendra permanente. Si les commissions scolaires suivaient partout ce système, il y aurait moins de prise aux *critiques* de certains parents, qui souvent, avec le système actuel empêchent le rengagement d'excellents instituteurs.

Comment y remédier ? Il est toujours plus facile de découvrir un défaut que d'enseigner le moyen de le faire disparaître. Ce problème est, d'après moi, lié à un autre, et la solution de l'un amènera jusqu'à un certain point la solution de l'autre. C'est là une question d'argent, et il est temps que la population de cette province comprenne mieux qu'elle ne le fait, que la question la plus importante qui peut les intéresser le plus, c'est celle de l'éducation de ses enfants. Il faut que l'on comprenne qu'une instruction conforme aux exigences de la civilisation moderne ne peut être donnée à la jeune génération sans augmentation de dépenses.

L'autre problème est celui du traitement des instituteurs.

Les traitements payés aux instituteurs dans les districts ruraux sont si maigres qu'il y a peu d'intérêt pour les personnes qui ont l'avantage de posséder une bonne instruction et une bonne éducation à adopter ou à continuer la carrière de l'enseignement. Les membres les plus zélés de la profession reconnaissent que l'instabilité de leur emploi et la modicité de leur traitement les engagent à changer de position dans des écoles supérieures, ou à tourner leur attention vers d'autres carrières où ils peuvent trouver une récompense d'un caractère plus substantiel. Je suis heureux de constater que les nouveaux règlements concernant les diplômes auront pour résultat de nous donner des instituteurs qui ont reçu une instruction spéciale, ce qui aura pour effet d'élever le niveau de l'instruction et des traitements ; cependant il est certain que cela prendra du temps et des efforts. On pourrait en hâter le progrès en établissant des récompenses pour les bureaux de commissaires, qui payent des traitements convenables, et s'efforçant de s'assurer les services d'instituteurs expérimentés. Dans les grandes municipalités aussi, si les allocations accordées aux écoles publiques étaient faites de manière à dépendre de la manière dont les bureaux pourvoient à l'instruction, cela pourrait devenir un facteur important dans la voie de réforme scolaire nécessaire ; cela serait surtout vrai, si les allocations faites à l'instruction élémentaire étaient aussi

substantielles qu'elles devraient l'être. La seule influence dont dispose l'inspecteur sur les bureaux des écoles est simplement celle de la persuasion morale, et bien que ces bureaux désirent toujours recevoir des conseils, et même les suivre jusqu'à un certain point, la force de persuasion dont un homme est capable de disposer est si faible, quand elle est dispersée sur une superficie de 3,000 milles carrés, qu'il faut une patience infinie et des efforts répétés pour arriver à des résultats. On devrait accorder des allocations sérieuses pour aider les municipalités les plus pauvres dont beaucoup peuvent difficilement pourvoir aux besoins de l'instruction. Il est nécessaire d'avoir plus d'argent : plus d'argent du gouvernement, plus d'argent des municipalités.

Concours international de Sténographie Duployé, organisé pour 1900, à l'occasion de l'Exposition Universelle par l'Académie Sténographique des Deux-Mondes

(SECTION CANADIENNE)

Nous publions avec plaisir les documents suivants :

" Montréal, le 30 novembre 1899

M. C.-J. Magnan, rédacteur en chef de *L'Enseignement Primaire*.

Monsieur,

L'illustre auteur de la sténographie Duployé a écrit à l'un de ses bons amis du Canada, une lettre charmante de laquelle nous extrayons ce qui suit :

" Le Président du Conseil, Ministre de l'Intérieur, vient d'approuver officiellement nos deux sociétés : l'Académie sténographique et l'Institut sténographique des Deux-Mondes ; c'est encore un grand pas que nous faisons en avant ; je veux en profiter pour organiser, pour l'Exposition de 1900, un grand Concours international de sténographie ; espérons que nous aurons le bonheur de vous y revoir. "

" Quoiqu'il en soit, comme en ce moment, nous demandons, dans chaque pays, un homme sérieux et dévoué à la cause sténographique pour qu'il fasse partie du Conseil de nos deux associations que nous venons de réorganiser par suite de l'autorisation ministérielle, j'ai tout de suite pensé à vous pour notre cher Canada et je suis certain que vous ne refuserez pas de nous donner votre adhésion. Evidemment, ce n'est pas pour faire des réunions quotidiennes, ni même annuelles, mais c'est pour ne prendre des résolutions importantes qu'après entente préalable, et surtout pour que, au moment de l'Exposition, si vous y venez, vous fassiez de suite, et de droit, partie du jury qui présidera à notre grand Concours international. "

(Signé)

E. DUPLOYÉ.

Pour répondre au désir de l'honoré maître, quelques amateurs de la sténographie Duployé à Montréal ont résolu de s'adresser aux institutions qui enseignent la sténographie Duployé, pour les prier de préparer des travaux sténographiques destinés à l'Exposition Universelle de 1900.

Ces travaux, qui comprendront l'écriture et aussi l'ornementation dans tous les genres, devront commencer aussitôt après la réception de cette circulaire et être expédiés avant le 15 janvier prochain, à l'adresse de votre tout dévoué serviteur.

Le président du comité d'organisation,

G. DAUTH, ptre, chanoine,

Visiteur ecclésiastique des écoles du diocèse de Montréal.

Archevêché de Montréal. "

Voici les détails concernant le concours international de sténographie :

Pour les sections de calligraphie, cartographie, sténographie microscopique, dessins sténographiques, applications de la sténographie à l'enseignement, etc., etc., nous n'accepterons de chaque personne qu'un seul travail, dans chacune des sections.

On pourra concourir dans une ou plusieurs ou même toutes les sections, mais avec un seul travail pour chaque section.

Le texte des travaux est laissé aux choix des concurrents, aucun ne leur est imposé : mais ils ne doivent reproduire aucun texte déjà paru dans les journaux ou volumes sténographiques. Le comité d'organisation est d'avis que le texte des travaux devrait être pris dans l'histoire ou la littérature canadienne.

Absolument tous les travaux devront être faits sur bon papier non réglé, sur l'un de ces deux formats, au choix :

1. Format *foolscap*, mesurant, la feuille ouverte, 14 X 17 pouces et donnant par conséquent, 4 pages de 8½ X par 14 pouces.

2. Format papier à lettre, mesurant ouvert, 10½ X 17 pouces et donnant par conséquent, 4 pages de 8½ X 10½ pouces.

On peut faire occuper au travail la largeur du papier ouvert, non plié.

On aura soin de laisser des marges, mais chacun les proportionnera d'après son goût et son travail.

Les encadrements sténographiques ou autres sont permis.

Pour faciliter la reliure des travaux on laissera les 4 pages, qu'elles soient ou ne soient pas remplies.

Aucun nom, aucune adresse ne devront figurer sur aucun travail, mais, tout au bas de la première page, en dehors de l'encadrement, au coin droit, on inscrira un nombre composé de 6 chiffres.

Ce nombre sera reproduit sur une enveloppe fermée, dans l'intérieur de laquelle seront donnés le nom, le prénom, l'âge, la profession et l'adresse complète et très exacte de l'auteur du travail.

Chaque travail spécial devra porter un nombre différent et être accompagné d'une enveloppe fermée contenant les indications ci-dessus énoncées.

Ainsi, une personne qui enverrait des travaux pour trois sections devrait les accompagner de trois enveloppes fermées, conditionnées comme ci-dessus.

Tous les travaux seront donc jugés sans que les examinateurs puissent savoir de qui ils proviennent.

Ils doivent être adressés, avant le 15 janvier prochain, à M. le chanoine G. Dauth, à l'Archevêché de Montréal.

Tous les travaux qui ne paraîtront pas suffisamment beaux seront impitoyablement rejetés. Ceux qui seront admis pour le Concours et qui figureront à l'Exposition seront indiqués par le numéro porté sur le travail et l'enveloppe fermée qui l'accompagnera ; ce numéro sera publié dans la *Lumière sténographique* et le *Sténographe Canadien* et les personnes qui auront envoyé des travaux sauront par là s'ils ont été acceptés.

N.B.—Les professeurs qui auraient besoin de renseignements sur la sténographie proprement dite, voudront bien s'adresser à M. l'Inspecteur CUROT, 675 rue Berri, à Montréal.

COMPOSITION DU COMITÉ D'ORGANISATION

M. le chanoine G. Dauth, visiteur ecclésiastique des écoles catholiques du diocèse de Montréal, Président ; M. Lomer Guoin, avocat, membre de la Législature provinciale, membre du Conseil de l'instruction publique, etc. ; L'honorable T. Berthiaume, membre du Conseil législatif, propriétaire du journal *La Presse*, etc. ; M. L.-J. Tarte, éditeur du journal *La Patrie*, etc. ; M. U.-E. Archambault, directeur général des écoles relevant de la Commission des écoles catholiques de Montréal, etc. ; M. Joseph Curot, Inspecteur d'écoles, etc. ; M. Joseph LaRochelle, Directeur du journal *Le Sténographe Canadien*, secrétaire.

METHODOLOGIE

DESSIN

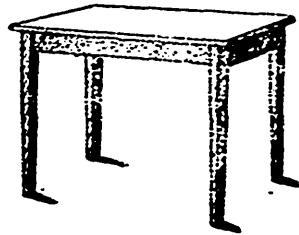
JANVIER

1^{ère} semaine



Parallépipède : Table vue de côté ;
la lumière venant de droite et d'en haut.

2^{ème} semaine



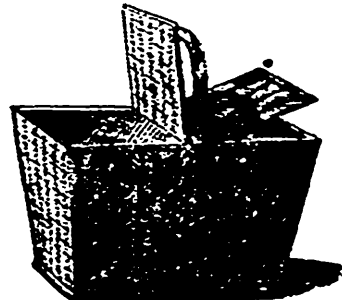
Parallépipède : Table vue de côté ;
la lumière venant de gauche et d'en haut.

3^{ème} Semaine



Tronc de pyramide : panier fermé vu de côté,
la lumière venant de droite.

4^{ème} semaine



Tronc de pyramide : panier ouvert et entr'ouvert
vu de côté, la lumière venant de gauche.

Les dessins ci-dessus ne sont pas destinés à servir directement de modèles aux élèves. Ils indiquent simplement au maître l'emploi méthodique d'objets faciles à se procurer et à mettre sous les yeux des élèves dans la position où ils sont représentés.

(Journal des Instituteurs.)

De la composition au brevet de capacité

I L'ART D'ÉCRIRE (1)

EMPLOI DES AUXILIAIRES *avoir* ET *être*

Parmi les répétitions qu'on se permet couramment et qui nuisent au style, signalons l'emploi épidémique des auxiliaires *avoir* et *être*. Tous les écrivains, et non des moindres, en fourmillent. On n'y prend pas garde, et rien n'est si pauvre, rien ne sent plus la stérilité, la diffusion, l'éparpillement. Pourquoi ! Parce que les auxiliaires doublés d'un participe sont des mots commodes tout trouvés pour remplacer les verbes propres, pour se dispenser de chercher le mot vrai, le seul qui dirait tout et qui le dirait mieux, le verbe serré et cohésif, le verbe qui *ferait balle*.

C'est ainsi que l'on écrit.

L'arbre *était* criblé de rayons.
Elle *était* saisie de crainte.

Pour : les rayons criblaient l'arbre...
Pour : elle craignait, ou : la crainte la saisissait, ou mieux encore : elle appréhendait....

Elle *était* persuadée que...
L'horizon *était* voilé de vapeurs.

Pour : elle se persuadait que....
Pour : l'horizon se voilait de vapeurs, ou mieux : des vapeurs voilaient l'horizon....

C'en *était* trop à la fin : il *était* disposé à parler.

Pour : c'en était trop : il se décidait à parler....

Puisque le hasard lui *avait* fourni cette occasion, il irait...

Pour : puisque le hasard lui offrait cette occasion, il irait....

Elle n'*avait* plus le sentiment de sa dignité.

Pour : elle perdait le sentiment de sa dignité.

Elle sentit qu'elle *était* abandonnée du ciel.

Pour : elle sentit que le ciel l'abandonnait, elle se sentit abandonnée du ciel.

Presque toujours on peut substituer à ces auxiliaires le verbe propre dont l'emploi donnerait de la force au style, et aurait son prix à la longue, comme on le voit dans cette phrase d'un auteur contemporain, qui ne veut rien dire.

Ses cheveux et ses sourcils *étaient* châtain foncé et ses moustaches d'un blond très pâle, ce qui donnait à sa figure une singulière douceur.

Alors qu'il *était* si simple de dire :

Ses cheveux et ses sourcils châtain foncé, ses moustaches d'un blond très pâle donnaient à sa physionomie une singulière douceur.

De même, dans les lignes suivantes d'un autre contemporain, nous pouvons enlever les auxiliaires inutiles, et le style (irréremédiablement banal d'ailleurs) ne s'en portera pas plus mal :

C'était un homme de quarante ans environ, grand et mince, avec des traits fatigués, mais réguliers, trop fins peut-être. Le caractère efféminé de ce beau visage *était* encore accentué par l'étrange langueur des yeux noirs très sombres ; les cheveux également noirs et soyeux devenaient rares : la barbe qu'il portait pleine, *était* légère et naturellement frisée. Toute la personne *avait* un rare cachet d'élégance avec quelque chose d'inquiétant et de trouble qui *eut* frappé les moins habiles à démêler le jeu des âmes sous les physionomies humaines.

L'auteur pouvait dire, en faisant disparaître tous les auxiliaires, sauf le premier, si on veut :

(1) Tiré du livre : *L'Art d'écrire enseigné en vingt leçons*, par ANTOINE ALBALAT. En vente chez Garneau, libraire, rue de la Fabrique, Québec.

C'était un homme de quarante ans environ, grand et mince, avec des traits fatigués, mais réguliers, trop fins peut-être. L'étrange langueur des yeux noirs très sombres accentuait encore le caractère efféminé de ce beau visage ; les cheveux également noirs et soyeux devenaient rares ; la barbe qu'il portait pleine, frisait naturellement. Toute (1) sa personne dégagéait un air d'élégance exceptionnelle, avec quelque chose d'inquiétant et de trouble, qui pouvait frapper (ou : que pouvaient remarquer) les moins habiles à dénicher, etc...

Tous les auxiliaires, on le voit, ont disparu d'un coup, mais le style reste banal. Qui ne voit l'importance, pour la concision du style, d'un pareil travail continué à toutes les pages ?

En employant à satiété les auxiliaires, on tombe dans la diffusion, dans la mauvaise qualité du style ; et on écrit des pages comme celle-ci, prise dans un auteur contemporain qui a eu une grande vogue :

Quant à Antoinette, en dépit des enseignements tumultueux de la tante Isabelle, elle *était* devenue une très simple et très moderne personne. Elle ne se montrait point du tout marquise dans ses manières, qui *étaient* douces et calmes autant que celles de son frère *étaient* vives et bruyantes. Elle *était* de haute taille et merveilleusement faite. Son visage arrondi au teint frais *était* éclairé par les yeux noirs brillants et profonds.

Presque tous les écrivains abusent des auxiliaires. Il suffit d'ouvrir un livre pour tomber sur des lignes comme celles-ci, au hasard :

J'étais fort troublé, et convaincu qu'il me *serait* impossible d'articuler un son ; car il y *avait* bien un an que je ne m'en *étais* avisé. *J'avais* alors dix-sept ans. Ma voix *était* revenue ; je ne m'en *étais* pas. (G. SAND, *La dernière Aldini*).

Cette répétition des auxiliaires dépare même le style de quelques grands écrivains du XVII^e siècle. Ils ont beau nous dire de n'y pas prendre garde, il est impossible de ne pas signaler des phrases comme celles-ci, qu'on trouve à chaque page dans Fénelon, décrivant le char d'Amphitrite :

Les tritons environnaient le char d'Amphitrite, traîné par des chevaux marins plus blancs que la neige, et qui, fendait l'onde salée, laissaient loin derrière eux un vaste sillon dans la mer ; leurs yeux *étaient* enflammés et leurs bouches *étaient* fumantes. Le char de la déesse *était* une conque d'une merveilleuse figure ; elle *était* d'une blancheur plus éclatante que l'ivoire, et les roues *étaient* d'or :

On il faut renoncer à l'art d'écrire, ou il n'est pas permis d'approuver de pareilles négligences.

II

STYLE EPISTOLAIRE

Une institutrice, sur le point de se séparer d'une de ses élèves, dans laquelle elle a remarqué un penchant à la médisance, lui fait voir les funestes effets de ce défaut et l'engage à se corriger.

Ma chère enfant.

Vous allez me quitter demain et entrer dans le monde ; j'ai voulu avant de nous séparer, avoir une dernière conversation avec vous, et vous donner mes derniers conseils. Tant que vous avez été en classe, vous avez écouté mes leçons avec docilité ; mais vous n'en avez pas toujours profité autant que vous l'auriez dû, parce que les élèves, en général, attribuent à l'habitude et à la profession même des maîtresses, plutôt qu'à leur affection et à leur expérience, les remontrances qui leur sont continuellement adressées pour les corriger de leurs défauts et de leurs travers. Aujourd'hui, je ne suis plus qu'une de vos meilleures amies, et, à ce titre, je vous dois encore des avis qui, je l'espère, feront sur votre esprit, une impression plus vive et plus durable.

Parmi les mauvais penchants d'enfance que j'ai souvent cherché à combattre en vous, il en est un qui m'inquiète, parce qu'il a pris les proportions d'un défaut et qu'il pourrait vous nuire dans l'estime de ceux que vous rencontrerez dans le monde. La nature de votre esprit vous a toujours portée à voir les personnes et les choses sous le point de vue le plus défavorable, et votre étourderie vous a toujours entraînée à exprimer tout haut l'opinion peu indulgente que vous en concevez. Cet esprit de dénigrement a grandi et pourrait devenir de la médisance ; or, ma chère enfant, gardez-vous en de ce vilain défaut, il vous rendrait bien malheureuse, vous et tous ceux qui seraient vos victimes.

(1) Pourquoi *toute* ? Sa personne suffisait.

La charité chrétienne vous fait une loi impérieuse de vous montrer indulgente et discrète ; mais si, par malheur, vous étiez déjà sourde à la voix sublime de la religion, votre propre intérêt vous défendrait encore d'être si sévère pour ceux qui vous entourent. Car enfin, vous n'avez pas la prétention d'être parfaite. Eh bien ! n'autorisez-vous pas les autres à médire de vous ; lorsque vous ne les épargnez pas vous-même ? Pensez-vous encore que vos propos et vos saillies ne feront pas le vide autour de vous, et que ceux qui paraissent un instant les entendre avec plaisir ne vous quitteront pas au plus vite, dans la crainte d'être eux-mêmes en but aux traits de votre mauvais esprit.

Réfléchissez un instant mon enfant, et mettez en balance, d'une part le petit triomphe passager que peuvent vous assurer ces propos malins que vous aimez tant à lancer, et de l'autre les remords que vous éprouvez nécessairement si vous ne les connaissez pas déjà en voyant le chagrin causé, les inimitiés soulevées par vos attaques indiscretes. Comparez l'estime et l'affection qui accueillent la jeune fille indulgente, avec la méfiance et l'aversion qui entourent celle qui aime à médire, et, j'en suis sûre, vous n'hésitez pas à faire tous vos efforts pour vous corriger de votre penchant à un défaut dont les effets sont si funestes. Plus tard vous l'essayeriez vainement. Croyez-moi, il vaut mieux céder à la voix affectueuse d'une sincère amie, que d'attendre, pour se réformer les leçons parfois si cruelles de l'expérience.

III

Composition

UNE DÉLICIEUSE ESPÉGLERIE

(Extrait du journal d'une pensionnaire)

Je sais déjà par cœur ma vie de couvent. Ici c'est un grand luxe que d'avoir une volonté ; savoir obéir sur le champ et sans murmurer est le catéchisme le plus complet d'une pensionnaire. Je n'assurerais pas que tout le monde ici possède bien à fond son catéchisme ; mais enfin c'est ainsi qu'il faudrait le savoir et surtout le pratiquer.

J'ai lu dans la Mythologie que Minerve était sortie tout armée du cerveau de Jupiter, un jour que ce maître des dieux, souffrant de la migraine, eut la fantaisie de se faire fendre la tête d'un coup de hache. (Je ne copierai point cette recette, il faut avoir la forte tête d'un dieu pour s'en servir ; mais Jupiter pouvait ne se rien refuser.) Je crois que le destin dû avoir sa migraine, qui fit sortir de sa tête le règlement de la pension. Ici, comme le destin, tout est invariable. Une pensionnaire qui a l'intelligence de son métier doit avoir sommeil de huit heures du soir à six heures du matin ; elle doit avoir faim et soif à huit heures, à midi, à six heures. L'esprit se recueille au premier, il s'égayé au rez-de-chaussée ; ici on se tait, un peu plus loin on parle.

A la maison, j'allais, je venais, j'étudiais, je m'asseyais si l'on veut, mais je ne restais guère en place. Ici, il faut demeurer assise des heures entières : c'est bien un peu long ; mais hier dans une leçon, on nous dit que Thésée était condamné à rester assis pendant toute l'éternité pour avoir légèrement maudit son fils. J'ai pensé alors qu'il fallait regarder au-dessous de soi pour être heureux.

Ce cher monsieur Thésée devait-il avoir des crampes dans ses jambes éternelles !...

Dans la famille, le mot *défense* trouve de rares applications ; ici c'est le mot d'ordre incessant ; il est défendu d'aller ici, il est défendu d'aller là, il est défendu d'aller au grand jardin, il est défendu Quelle consommation du mot défendu on fait dans une pension ! Je crois que l'Académie a dû être bien bien fière d'avoir fait ce mot, en voyant son magnifique succès dans les maisons d'éducation.

Vous me pardonnerez ce réquisitoire contre le couvent ; je n'en ai pas encore compris les douceurs : je vois tant de figures heureuses ! Mais peut-être ces douceurs sont-elles comme la lumière, qui ne resplendit que sur les surfaces blanches... Mon Dieu ! serais-je méchante ?

IV

Correction d'un devoir (1)

LES DEUX HORLOGES

NOTA. — Dans ce morceau, on trouvera accumulés, à dessein, la plupart des vices de construction qu'on retrouve dans les devoirs de nos élèves, les uns obscurcissant la pensée, les autres blessant l'oreille. On verra en même temps comment ces défauts peuvent être corrigés, soit par la substitution des mots équivalents, soit par des changements de tournure.

PHRASES DÉFECTUEUSES

Un fabuliste *qui* est peu connu, dit *qu'* autrefois, sur la place publique d'une petite ville, il y avait deux horloges *qui étaient* vieilles.

L'une d'elles, dont la grande aiguille était à demi *rompue* et le cadran depuis longtemps *vermoulu* ne marchait *plus*.

L'autre marchait encore, *mais mal*. Ses rouages *étant* tantôt ralentis par la rouille des ressorts, tantôt accélérés par *leur* faiblesse, elle n'indiquait jamais la *vraie* heure.

Cependant elle raillait *sa* voisine, oubliant ses défauts.

« Voilà bien des années, disait-elle, *qu'on* aurait dû te mettre au rancart ; *car quand* on a jeté sur ton cadre muet un *seul* regard, on passe son chemin avec *dédain*.

« Moi, au contraire, on me regarde avec attention, on me consulte : le mouvement de mon balancier et la marche de mes aiguilles dédommagent de l'absence des rayons du soleil. Je ne suis pas une machine inerte, je ne suis pas inutile à tout le monde, *comme toi*.. »

L'autre horloge répondit :

« Non, tu n'es pas un meuble inutile, *mais dangereux*. En *marquant* les heures au hasard, cela trompe les *passants sans* que tu le veuilles.

« Ce matin encore, un voyageur, *qui* s'était fié aux indications *que* tu lui avais données pour régler sa montre, est arrivé à la gare *après que* le train *qu'il* devait prendre était parti.

« De plus, il a *donné* une heure inexacte à son frère, *qui* a troublé tout l'emploi de sa journée. Va, crois-moi, si je suis inutile, tu es, toi, nuisible ; si *on* me dédaigne, on te maudit. »

PHRASES CORRIGÉES

Autrefois, dit un fabuliste peu connu, sur la place publique d'une petite ville, il y avait deux vieilles horloges.

L'une ne marchait plus : sa grande aiguille était à demi brisée et son cadran vermoulu depuis longtemps.

L'autre marchait encore, mais elle marchait mal. Tantôt ses rouages étaient ralentis par la rouille, tantôt accélérés par la faiblesse des ressorts ; aussi n'indiquait-elle jamais l'heure véritable.

Cependant, oubliant ses propres défauts, elle raillait sa voisine.

« Voilà bien des années, disait-elle, que tu aurais dû être mise au rancart ; en effet, après avoir jeté un regard sur ton cadre muet, on passe son chemin avec mépris.

« Moi, au contraire, on me regarde avec attention, on me consulte : le mouvement de mon balancier et la marche de mes aiguilles suppléent à l'absence des rayons du soleil. Je ne suis pas comme toi, une machine inerte, un meuble inutile à tout le monde. »

L'autre horloge répondit :

« Non, tu n'es pas un meuble inutile, mais tu es un meuble dangereux. En *marquant* les heures au hasard, tu trompes, malgré toi, les passants.

« Ce matin encore, un voyageur qui, pour régler sa montre, s'était fié à tes indications, est arrivé à la gare après le départ de son train.

« De plus, il a communiqué à son frère une heure inexacte, qui a troublé tout l'emploi de sa journée. Va, crois-moi, si je suis inutile, tu es nuisible ; si l'on me dédaigne tu es maudite. »

(1) Reproduit de l'Instruction primaire.

De la prononciation dans la lecture à haute voix

(Pour *L'Enseignement Primaire*)

REMARQUE I.—Comme nous l'avons dit, dans tous les cas autres que les précédents, le signe *a* veut être traduit par le son *a* ouvert, excepté quand il fait partie des combinaisons : *a*, *ai*, *ay*, *au*, *ain*, *am*, et *an*.

REMARQUE II.—Bien que *a* suivi d'une ou deux *m* ou *n* prenne ordinairement le son nasal *an*, il conserve le son *a* ouvert qui lui est propre lorsque la combinaison *an*, *am*, *ann*, *amm*, est suivie d'une voyelle, comme dans : *analyse*, *amitié*, *couramment*, *année*, etc. Il en est de même dans certains noms d'hommes et de lieux, dont la terminaison en *am* n'est pas nasale, comme : *Abraham*, *Prian*, *Rotterdam*, *Siam*, etc.

REMARQUE III.—Dans les finales en *at*, *ar*, *arre*, *ard*, *ars*, *art*, où l'*a* est ouvert, il ne faut pas exagérer l'acuité du son ; il est permis d'en tempérer, d'en étouffer un peu l'éclat, sans toutefois en faire un *â* fermé. Ce sont des nuances difficiles à noter, mais que l'oreille peut saisir.

* *

La confusion de l'*a* ouvert et de l'*â* fermé est presque générale chez nous, en ce sens qu'elle affecte la plupart des mots où se rencontrent ces voyelles.

Les autres prononciations défectueuses de l'*a* sont, au contraire, particulières à certains mots. Ce sont des altérations populaires, dont plusieurs rappellent le parler du XVI^e siècle, en France.

* *

Une faute assez commune au Canada est l'addition d'un *a* au commencement des mots. Ainsi, nous entendons souvent dire :

<i>adon</i>	pour	don
<i>acoûnaître</i>	"	connaître
<i>amunitions</i>	"	munitions
<i>assavoir</i>	"	savoir
<i>avis</i>	"	vis

C'est une faute se rattachant à celle-là que l'on commet, quand on fait entendre le son de l'*a* dans le mot *aoult*, qui doit se prononcer *ou*. Cependant, les artistes du Théâtre Français disent encore, comme on disait au XV^e siècle, *a-ou* ; ce vieil usage pourrait bien devenir général. Ajoutons tout de suite que ceux qui articulent le *t* final (*a-oute*, ou *oute*) font une faute.

Les seuls mots où *a* est muet sont les suivants : *aôût* (*ou*), *curaçao* (*kuraso*), *Saône* (*Sône*), *saoul* (*sou*), *taon* (*ton*), *toast* (*tost*.)

Dans *brouette*, *brouettée*, *brouetter*, la prononciation canadienne ajoute aussi un *a*, et dit : *barouette*, *barouettée*, *barouetter*.

* *

D'un autre côté, il nous arrive de supprimer des *a* qui doivent être prononcés. Par exemple :

Aplanir.....(<i>aplanir</i>)	pron. can. : <i>planir</i> .
Apostume.....(<i>apostume</i>).....	“ “ <i>postume</i>
Assombrir.....(<i>asombrir</i>).....	“ “ <i>sombrir</i>
Atterrir.....(<i>atèrir</i>).....	“ “ <i>tèrir</i>

*
* *

Enfin, dans quelques mots, où le signe *a* représente le son ordinaire de l'*a* ouvert ou de l'*â* fermé, nous lui prêtons la valeur d'une autre voyelle.

- 1° Nous lui donnons le son de *an*, dans :
- | | |
|--|--|
| abandonner..(<i>abandoné</i>) ⁽¹⁾ | pron. can. ⁽²⁾ : <i>anbandoné</i> |
| amouracher..(<i>amouraché</i>)..... | “ <i>ammouraché</i> |
| appauvrir...(<i>apôvrir</i>)..... | “ <i>anpôvrir</i> |
| avalé.....(<i>avalé</i>)..... | “ <i>anvalé</i> |
| gagner.....(<i>gâgné</i>)..... | “ <i>gangné</i> |
- 2° Le son de *ou*, dans :
- | | |
|---------------------------------|-------------------------|
| voilà.....(<i>voala</i>)..... | pron. can. <i>v'lon</i> |
|---------------------------------|-------------------------|
- 3° Le son de *e* (muet), dans :
- | | |
|---|---------------------------------|
| contravention. (<i>kontravansion</i>).. | pron. can. <i>kontrevansion</i> |
| cavale.....(<i>kavale</i>)..... | “ <i>kevale</i> |
- 4° Le son de *è*, dans :
- | | |
|--|--------------------------|
| clarté.....(<i>klarté</i>)..... | pron. can. <i>klèrté</i> |
| clarinette.....(<i>klarinète</i>)..... | “ <i>klèrinète</i> |
| tarir.....(<i>tarir</i>)..... | “ <i>tèrir</i> |
- 5° Le son de *é*, dans :
- | | |
|---|--------------------|
| abasourdi.....(<i>abazourdi</i>)..... | “ <i>èbazourdi</i> |
| agrandir.....(<i>agrandir</i>)..... | “ <i>ègrandir</i> |
- 6° Le son de *i*, dans :
- | | |
|--------------------------------------|---------------------------|
| érafier.....(<i>érâflé</i>)..... | pron. can. <i>érisflé</i> |
| érafure.....(<i>érâflure</i>)..... | “ <i>érisflure</i> |
- 7° Le son de *e* muet, dans :
- | | |
|-----------------------------------|--------------------------|
| patate.....(<i>patate</i>)..... | pron. can. <i>petate</i> |
|-----------------------------------|--------------------------|

EXERCICE SUR A

A fermé

Je suis las
L'âne porte son bât.
Le matin était de taille.
Hélas ! les basses passions triom-
phent ici-bas.
Ses décorations lui gagnent l'admi-
ration des uns et les railleries des autres.
Dans le château, au coin de l'âtre, à
la lueur de la flamme, le baron nous a
narré la vie de cet esclave.

A ouvert

Je suis là.
On bat le fer quand il est chaud.
Dans tout avocat il y a un candidat
à la magistrature.
Le Parnasse parla le langage des
halles.
Cà et là flottaient des étendards, et
un général chamarré faisait caracolier
son cheval devant les soldats.
Il connaîtra trop tard le résultat du
combat sur les remparts.

(1) Prononciation correcte.

(2) Prononciation canadienne défectueuse.

Le porte-drapeau

Porte-drapeau, mon camarade,
 Au combat comme à la parade,
 Ton chemin est notre chemin.
 C'est un fier poste que ton grade :
 Porte-drapeau, mon camarade,
 Tu tiens la France dans ta main.
 Nous irons où tu veux qu'on aille.
 Vois cette foule qui tressaille,
 Ils sont passés, les jours de pleurs,
 Et, viennent les jours de bataille,
 Nous irons où tu veux qu'on aille
 Faire acclamer nos trois couleurs.

(P. Déroutède).

ADJUTOR RIVARD,*Professeur agrégé d'élocution à l'Université Laval.***Lecture expressive et récitation****LA GRENOUILLE QUI VEUT SE FAIRE AUSSI GROSSE QUE LE BŒUF**

Ils sont nombreux ceux qui envient les autres et ne savent point se contenter de la position que le sort leur a faite.

Ils aspirent aux honneurs, à la gloire, à la richesse, et sans calculer leurs forces ni leurs facultés, ils croient que leurs aspirations sont légitimes, veulent faire plus qu'ils ne peuvent et, comme la grenouille du fabuliste, expirent avant d'avoir atteint leur idéal.

Cette présomption que La Fontaine fait voir dans l'animal, on la trouve également dans l'espèce humaine.

Combien sont rares les gens modestes qui se trouvent heureux de leur situation, si modeste qu'elle soit et qui ne demandent pas à la Providence plus qu'elle ne peut leur accorder.

Il faut donner à cette grenouille le ton orgueilleux et sot des envieux, à sa compagne le ton un peu gouaillieur de ceux qui se moquent des efforts vains et exagérés que les autres essayent, et dire la morale avec un ton de regret.

La vanité peut se rencontrer chez les animaux comme chez les humains. Ambitieuse et désolée de se voir petite.

Une grenouille | vit un bœuf
 Qui lui sembla de bel taille.

La masse de cet animal excita son désir, aussi

Elle, qui n'était pas grosse en tout comme un œuf,

(Appuyez bien sur chacune des expressions du vers suivant pour indiquer les efforts que fait la grenouille.)

Envieuse, s'étend, et s'enfle, et se travaille ;

Pour égalier l'animal en grosseur.

Alors, se tournant vers l'une de ses pareilles, elle réclame ses conseils, disant :

(D'un ton de sollicitation.)

Regardez bien, ma sœur

Est-ce assez, dites-moi ?

(Après un temps, voyant que sa demande reste sans réponse, elle ajoute d'un ton plus pressant :)

n'y suis-je pas encore ?

(Faites la réponse d'un ton dédaigneux.)

— Nenni.

(Faites la demande suivante avec un ton de désir et d'espoir.)

M'y voici donc ?

(D'un ton de réfutation.)

— Point du tout.

Ah ! mais cette fois

Je suis désolée de vous le dire, mais

— M'y voilà ?

— Vous n'en approchez point,

Qu'arriva-t-il ? Ce qui devait fatalement arriver.

La chétive péclore

S'enfla si bien |

(Après un petit temps, dites d'un ton de regret.)

qu'elle creva.

Que voulez-vous ? Nous voyons de telles sottises parmi les mortels, car

Le monde est plein de gens | qui ne sont pas sages :

Voulant posséder des domaines,

Tout bourgeois | veut bâtir comme les grands seigneurs,

Espérant éblouir par son faste,

Tout petit prince | a des ambassadeurs.

Et comme la vanité est de tous les états,

Tout marquis veut avoir des pages.

LA FONTAINE.

L. RICQUIER.

HISTOIRE NATURELLE

V. LES RONGEURS

C'est pour mémoire seulement que nous rappellerons le groupe des rongeurs, dont les lapins et les lièvres, ainsi que les souris et les rats font partie. Les animaux de cette classe sont faciles à reconnaître, à cause de leurs longues dents incisives qui s'avancent presque en dehors de leur bouche. Nous citerons encore dans ce groupe le gentil



Écureuil.

écureuil, qui vit dans les bois, où il se nourrit de châtaignes et de noisettes. Son poil est roux ; il a une longue queue en panache, et des oreilles terminées par un petit pinceau de poils. Il est vif et léger, et il se bâtit un nid dans les arbres, presque comme les oiseaux.

Qu'est-ce que les dents des rongeurs ont de remarquable ?

Citez des animaux du groupe des rongeurs.

Décrivez l'écureuil.

Où vit-il ?

De quoi se nourrit-il ?

Se fait-il un nid dans les arbres ?

Citez quelques-uns des groupes qui forment la classe des mammifères.

RÉSUMÉ DE LA CLASSE DES MAMMIFÈRES

Dans la grande classe des mammifères nous avons donc appris à connaître le groupe des *carnivores*, celui des *ruminants*, puis ceux des *jumentés*, des *porcins*, et des *rongeurs*. Il y a encore plusieurs autres groupes à réunir à ceux-là pour compléter la grande classe des mammifères, et parmi eux des animaux très curieux, dont nous parlerons prochainement.

Mme P. C.

PETITE HISTOIRE DES ETATS-UNIS

Depuis l'origine jusqu'en 1870

(Traduit de l'anglais pour *L'Enseignement Primaire* par H. Nansot)

(Suite)

IV.—PÉRIODE DE DÉVELOPPEMENT COLONIAL 1640-1775.

1729. Division de la Caroline.— La Caroline du Nord et la Caroline du Sud, unies jusque là, se séparèrent à la suite de querelles entre les propriétaires et le peuple, et devinrent des provinces distinctes ayant chacune leur gouverneur royal.

1732. Naissance de Georges Washington.— Georges Washington naquit le 22 février 1732, dans le comté de Westmoreland (Virginie) près de Pope's Creek. Son père était un riche propriétaire qui pouvait retracer la suite de ses ancêtres en remontant jusqu'au 12^e siècle.

1733. Georgie.— Le territoire de la Georgie faisait d'abord partie de la Caroline. En 1733, il fut accordé par Georges II à une corporation pour établir une colonie sous le nom de Georgie. Le général Oglethorpe y amena environ 120 personnes et l'année suivante Savannah était fondée. Oglethorpe établit des relations d'amitié avec les Indiens et la colonie prospéra, bien qu'elle eût par la suite des hostilités à subir de la part des Espagnols de la Floride. L'esclavage, d'abord interdit, y fut autorisé par la suite. En 1752, la colonie remit sa charte et fut érigée en province royale.

1733. La liberté de la presse fut revendiquée et établie par le fait du "New York Weekly Journal", publié par John Peter Zenger, qui osa critiquer quelques-uns des actes arbitraires du Gouverneur et de l'Assemblée dans l'imposition des taxes.

1734. Les prédications de Jonathan Edwards.— En 1734, le célèbre prédicateur Jonathan Edwards parcourut les colonies de la Nouvelle-Angleterre pour ranimer les sentiments religieux. C'est dans ses courses évangéliques qu'il prononça son fameux sermon " Les pécheurs dans les mains d'un Dieu irrité."

1741. Le New Hampshire se sépare définitivement du Massachusetts.

1744. Guerre du roi Georges.— Cette guerre entre les colonies anglaises et les colonies françaises d'Amérique éclata au Cap Breton; les Français attaquèrent la garnison anglaise qui fut faite prisonnière et emmenée dans la forteresse de Louisbourg. L'année suivante les colonies de la Nouvelle Angleterre envoyèrent plusieurs milliers d'hommes sous le commandement de William Pepperell pour délivrer les prisonniers. L'expédition réussit et Louisbourg capitula. Il fut rendu à la France par le traité d'Aix-la-Chapelle qui mit fin à la guerre en 1748.

1755-1763. La vieille guerre contre les Français et les Indiens.— La guerre éclata de nouveau entre les Français et les Anglais. Les Français possédaient la vallée de l'Ohio et s'opposaient à l'établissement des Anglais. Les hostilités commencèrent par

l'assassinat de Jumonville parlementaire français, dont la mort fut vengée par son frère Villiers. En 1755, le général Braddock prit le commandement des forces anglaises ; il fut défait au fort Duquesne (Pittsburg) et périt dans le combat. Washington lui succéda dans le commandement. De deux expéditions vers le nord, une seule réussit. La guerre fut poussée activement ; Lord Amherst s'empara de Ticonderoga et de Crown Point. Le général Wolfe marcha sur Québec, en fit le siège, et finit par remporter la victoire des plaines d'Abraham, qui coûta la vie aux deux généraux en chef Wolfe et Montcalm. Ainsi finit la guerre, et après une tentative infructueuse, malgré la victoire de Lévis sur Murray (1760) le Canada passa définitivement sous la domination anglaise en 1763.

1764. La charte de l'Université Brown est accordée sur les instances de l'Association des Eglises Baptistes de Philadelphie.

1765. Résistance à l'Impôt du Timbre (Stamp Act).—L'Impôt du Timbre était une mesure adoptée par l'Angleterre pour assurer le revenu. Il obligeait d'employer pour les actes légaux, le papier timbré vendu par le gouvernement. Les colonies prétendirent qu'il était injuste de les obliger de payer des taxes à un gouvernement dans lequel elles n'avaient aucune part. "*No taxation without representation*" (pas de taxe sans représentation) fut le mot de la résistance. La première protestation fut faite à l'Assemblée de Virginie, par un des plus jeunes membres, Patrick Henry, sous forme de résolutions qu'il adressa dans un discours resté fameux. "César a eu son Brutus, s'écria-t-il ; Charles Ier son Cromwell, et Georges III....." à ce moment il fut interrompu par le cri de "trahison", après quoi il conclut : "peut profiter de leur exemple." Le Massachusetts et d'autres colonies se joignirent à la Virginie pour résister à ce que l'on considérait comme une oppression de la mère-patrie, et le jour où la loi du Timbre (Stamp Act) devint obligatoire, les cloches de tout le pays tintèrent et les pavillons furent hissés à mi-mât en signe des "*funérailles de la liberté*". L'année suivante, la loi fut rappelée par le Parlement.

1765. Le premier Congrès Américain.—Le sentiment des colonies sur le "Stamp Act" fit concevoir au Massachusetts l'idée de convoquer une assemblée pour délibérer sur la situation. Des députés de 9 colonies sur 13 se réunirent à New-York en octobre 1765, firent une déclaration de droits, dressèrent un mémoire pour le Parlement anglais et adressèrent une pétition au roi. Ce fut le premier Congrès.

1767. La taxe du thé—Pour remplacer l'Impôt du Timbre, l'Angleterre établit une taxe sur le thé et autres produits étrangers. Cette taxe fut rejetée comme la première et Boston devint le centre de la résistance.

1769. Daniel Boone fit une expédition pour explorer le Kentucky où il alla plus tard s'établir avec sa famille. Il rendit de grands services aux colonies en combattant contre les Indiens.

1770. Le massacre de Boston.—La présence à Boston des troupes anglaises destinées à donner force à la loi détestée, ne contribua pas à apaiser les esprits. Le soir du 5 mars 1770, une bataille eut lieu dans les rues de Boston entre les soldats anglais exaspérés et les citoyens les plus ardents. Une compagnie commandée par le capitaine Pruston fit feu sur la foule ; trois personnes furent tuées et un grand nombre blessées. Le chef des révoltés, un mulâtre nommé Crispus Attucks était parmi les morts. Cette malheureuse affaire produisit une sensation profonde dans les colonies, et fut une nouvelle cause pour exciter la révolution.

1772. Destruction du "Gaspee".—Le "Gaspee" était un navire qui rendait à

l'Angleterre des services désagréables aux colons. Il avait accosté dans la baie de Narragansett, à quelques milles de Providence. Cette nouvelle se répandit rapidement, et, à la faveur de la nuit, un parti de patriotes l'abordèrent, s'emparèrent de l'équipage et brûlèrent le navire.

1773. Le thé jeté à la mer.—La taxe sur le thé maintenue, comme disait le roi, “ pour affirmer le droit de taxer ” révolta les colons qui de toutes parts firent des associations dans lesquelles on faisait serment de ne pas boire de thé jusqu'à ce que la taxe fut supprimée. Quelques-uns allèrent jusqu'à dire qu'aucun thé ne devait être débarqué dans les colonies. On apprit là-dessus que plusieurs cargaisons de thé étaient en route pour Boston. Une grande assemblée fut tenue alors, dans laquelle on résolut que les navires devaient être renvoyés. Le gouverneur Hutchison refusa de consentir à cette mesure. Quand les navires furent arrivés, des bandes d'hommes déguisés en Indiens se rendirent à bord et jetèrent tout le thé à la mer. C'était le 18 décembre 1773.

1774. Ordonnance contre Boston. (Boston Port Bill).—Pour punir les Bostonnais, le Parlement anglais passa une loi qui fermait le port de Boston au commerce et transférait le siège du gouvernement à Salem. Cette mesure coupait les communications de Boston par eau avec les autres colonies, et lui causait un grave dommage ; mais les autres colonies vinrent à l'aide des Bostonnais, de sorte que le feu de la révolte, loin de s'éteindre, s'activait davantage. La même année le général Gage fut nommé gouverneur du Massachusetts à la place de Hutchinson.

1774. Le congrès continental.—Ce corps politique, né des circonstances graves, tint sa première réunion à Philadelphie le 5 septembre 1784. Cinquante-cinq députés représentaient toutes les colonies à l'exception de la Georgie. Parmi les membres de ce congrès, on voyait Georges Washington, Patrick Henry, Samuel et John Adams et Witherpoon président de “ Princeton College ”. Le sentiment unanime du Congrès fut qu'il fallait résister énergiquement à la Grande Bretagne. Une déclaration des droits fut adoptée : on revendiquait pour les colonies le droit de faire leurs propres lois et de fixer les impôts ; on demandait aussi le retrait des troupes régulières anglaises, à moins du consentement des colonies à leur séjour prolongé. A la suite de ces mesures délibératives, on organisa activement une forte armée prête à défendre les colonies, particulièrement dans le Massachusetts. Pendant ce temps l'Angleterre rassemblait à Boston un nombre de troupes considérables.

(à suivre)

ETUDE SUR L'ADJECTIF (*fin*)

REMARQUES SUR LES ADJECTIFS INDÉFINIS.—AUCUN, NUL. — Les adjectifs *aucun* et *nul* ne s'emploient au pluriel que devant les noms qui n'ont pas de singulier ou ne peuvent s'y mettre dans l'occasion.

Aucunes funérailles ne lui furent faites

nuls honneurs ne lui furent rendus

Nul est adjectif qualificatif lorsqu'il est placé après le nom :

vos efforts sont *nuls*.

AUTRE. UN.—L'*un* et l'*autre* veulent le *nom* qui suit au *singulier* et le *verbe* au *pluriel* :

L'*une* et l'*autre* ville furent détruites.

CERTAIN.—*Adj. qual.*, il suit le nom ; *adj. indéf.*, il le précède :

Une défaite *certaine* (qualif.)

Certain renard gascon (indéf.)

MÊME.— *Même* est adjectif ou adverbe. Quand il est adjectif il marque l'identité :

Les *mêmes* causes produisent les *mêmes* effets.

Quand il est adverbe il marque l'extension (il est alors invariable).

Les hommes, les femmes, les enfants *même* furent massacrés.

QUELQUE.— *Quelque* est adjectif ou adverbe. Quand il est adjectif, il est suivi d'un nom (il a alors le sens de *plusieurs* ou *un peu*) :

J'ai *quelques* économies.

J'ai ramassé *quelque* argent.

Quand il est adverbe il est suivi d'un adjectif (il a alors le sens de l'adverbe de quantité *si*) :

Quelque désagréables qu'ils soient, endurez-les.

Lorsque *quelque* est suivi d'un adjectif et d'un nom, il est adjectif s'il se rapporte au nom :

Quelques bons ouvriers suffiraient pour faire cet ouvrage.

Il est adverbe si le nom et l'adjectif forment ensemble une sorte d'adjectif composé :

Quelque bons ouvriers qu'ils soient, il ne peuvent terminer aujourd'hui.

Il ne faut pas confondre l'adjectif *quelque* avec l'adjectif *quel* suivi de *que*. Cette dernière locution est toujours suivie du verbe *être* (ou d'un équivalent *sembler, paraître*) :

Quels que soient ses talents, il ne réussira pas.

Quelle que soit sa fortune, il se croit pauvre.

Tout.— *Tout* est adjectif ou adverbe. Quand il est adjectif, il précède un nom :

Toute puissance humaine est subordonnée.

Quand il est adverbe il précède un adjectif :

Cette femme est *tout* inquiète.

On fait varier *tout* adverbe (par euphonie) lorsqu'il précède un adjectif féminin commençant par une *consonne* ou une *h* aspirée :

Vos bottines sont *toutes* malpropres.

Vos sœurs sont *toutes* honteuses.

Quand *tout* est suivi de *autre* et d'un nom, il ne varie pas s'il est précédé de *un* ou de *une* singulier ou de *de* positif pluriel :

Ayez *une tout autre* attitude (attitude *tout autre*).

Ayez *de tout autres* manières (des manières *tout autres*).

Ailleurs il est variable :

J'accepterai *toute autre* récompense (*toute* récompense *autre*).

Lorsque *tout* est suivi d'un nom employé comme qualificatif, il est adverbe et invariable.

Une étoffe *tout* laine.

Nous étions *tout* yeux, *tout* oreilles.

ÉTUDE SUR LE PRONOM

PRONOMS.— Les pronoms sont des mots qu'on met à la place des noms pour en éviter la répétition. Le mot *pronom* signifie cela : pro (pour) nom.

André joue, *il* court.

Les pronoms remplacent non seulement les noms, mais encore les compléments qui les accompagnent :

Donnez-moi le couvercle de la boîte.— *Le* voici.

Le pronom *le* remplace *couvercle de la boîte*.

On distingue les pronoms *personnels*, les pronoms *démonstratifs*, les pronoms *possessifs*, les pronoms *indéfinis* et les pronoms *relatifs*.

On pourrait ajouter les *pronoms numériques* qui sont des adjectifs numériques employés comme noms,

Le Conseil des *dix*. Le Conseil des *Cinq Cents*.

PRONOMS PERSONNELS.— Les pronoms *personnels* sont ceux dont on se sert dans le discours, écrit ou parlé, pour représenter : la personne *qui parle* (1^e personne), la personne à qui l'on parle (2^e personne), la personne ou l'objet dont on parle (3^e personne).

Voici la liste des pronoms *personnels* :

Singulier	{ 1 ^e pers. je, me, moi. 2 ^e " tu, te, toi. 3 ^e " il, elle, se, soi, lui.	Pluriel	{ 1 ^e pers. nous, nous, nous. 2 ^e " vous, vous, vous. 3 ^e " ils, elles, se, eux, leur.
-----------	--	---------	---

REMARQUES. I.—Le pronom *il* est *personnel* lorsqu'il remplace le nom d'un être ou d'une chose :

Mon père est sorti, mais *il* va bientôt revenir.

Prenez mon canif, *il* coupe très bien.

Il est *impersonnel* lorsqu'il ne remplace rien :

Il pleut, *il* neige, *il* vente, *il* grêle.

Il faut partir. *Il* arrive qu'on se trompe.

II.—Le mot *leur* est *pronom personnel* ou *adjectif possessif*.

Lorsqu'il est *pronom*, il *accompagne un verbe* et ne s'écrit jamais *leurs* ; il est lui-même le pluriel de *lui* ou *elle* :

Je *leur* ai parlé.

Lorsqu'il est *adjectif*, il *accompagne un nom* et s'accorde avec lui :

Pourquoi blâmez-vous *leurs* actes.

(A suivre)

H. NANSOT.

LOIS DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE DE 1899

Dispositions nouvelles et amendements

AUX COMMISSAIRES ET AUX SYNDICS D'ÉCOLES (suite)

154. A l'assemblée plus haut mentionnée, les contribuables habiles à voter en vertu de l'article 148 de cette loi doivent élire cinq commissaires ou trois syndics d'écoles, selon le cas, sachant lire et écrire, ou le nombre de commissaires ou de syndics nécessaires pour remplir les vacances causées par la retraite des commissaires ou des syndics qui doivent sortir ou sont sortis de charges.

157. La première assemblée pour l'élection des commissaires ou des syndics d'écoles est présidée par un contribuable de la municipalité, sachant lire et écrire, choisi par ceux qui composent l'assemblée.

165. Quiconque se présente pour voter doit, s'il en est requis par le président ou par un électeur, un candidat ou le représentant d'un candidat, faire la déclaration qui suit devant le président :

« Je jure (ou j'affirme) que je suis habile à voter à cette élection, que je suis âgé d'au moins vingt et un ans, que j'ai payé toutes les taxes scolaires dues par moi, et que je n'ai pas déjà voté à cette élection. Ainsi, que Dieu me soit en aide. »

Si l'électeur refuse de prêter ce serment, son vote doit être refusé et alors il n'a plus le droit de se présenter une seconde fois pour voter à cette élection.

176. Les commissaires ou les syndics d'écoles faisant partie de la première commission élue, ou nommée par le lieutenant-gouverneur en conseil, après l'érection d'une municipalité scolaire, sont remplacés de la manière suivante : deux d'entre eux pour les commissaires, et un d'entre eux pour les syndics, désignés par le sort, à la fin de la première année, et parmi ceux qui n'ont pas été remplacés, deux d'entre eux pour les commissaires et un d'entre eux pour les syndics, désignés de la même manière, à l'expiration de la seconde année, et celui qui reste, à la fin de la troisième année.

Le président, comme les autres commissaires ou syndics, sort de charge s'il est désigné par le sort.

Le tirage au sort doit se faire par le secrétaire-trésorier, en séance régulière des commissaires ou des syndics au moins huit jours avant la publication de l'avis qui doit être donné pour convoquer l'assemblée de l'élection.

198. Les commissaires et les syndics d'écoles dont le siège est devenu vacant pour cause de décès, de changement de domicile, de défaut des qualités requises, de refus d'accepter la charge quand la loi autorise tel refus, de démission légalement donnée, ou en cas d'empêchement d'agir pendant trois mois consécutifs pour cause d'absence ou de maladie, sont remplacés par les commissaires ou les syndics restant en charge, dans les trente jours qui suivent la date à laquelle la vacance s'est produite.

Le secrétaire de la commission scolaire où cette nomination a eu lieu doit en informer le surintendant de l'instruction publique dans les quinze jours qui suivent celui où elle a été faite.

200. Les fonctions de tout commissaire ou syndic d'écoles, nommé par la commission scolaire en vertu de l'article 198 de cette loi, ou par le lieutenant-gouverneur en conseil, pour remplir une charge devenue vacante, cessent à l'époque où le mandat de celui qu'il remplace devrait expirer.

201. Si la nomination du président n'a pas eu lieu à la première session de la commission scolaire ou dans les quinze qui ont suivi cette session, elle peut être faite, par le lieutenant-gouverneur, sur la recommandation du surintendant de l'instruction publique.

207. Le défaut des formalités requises pour la convocation d'une session des commissaires ou des syndics d'écoles ne peut être invoqué quand tous les membres présents dans la municipalité y ont assisté. *Nouveau.*

209. Les sessions des commissaires et des syndics d'écoles sont publiques; mais ceux-ci peuvent référer les plaintes faites contre les instituteurs ou les élèves, ou les demandes d'emploi faites par les instituteurs ou tout autre sujet d'un caractère personnel, à un comité dont les réunions doivent être privées. *Nouveau.*

215. Il est du devoir des commissaires et des syndics d'écoles : 1° D'exiger que, dans les écoles sous leur contrôle, on ne se serve que de livres autorisés qui doivent être les mêmes pour toutes les écoles de la municipalité; toutefois, le curé ou le prêtre, desservant de l'église catholique romaine, a le droit de faire le choix des livres ayant rapport à la religion et à la morale, pour l'usage des élèves de leur croyance religieuse, et le comité protestant a les mêmes pouvoirs en ce qui concerne les élèves protestants;

2. De faire faire, chaque année, avant le quinze juillet, un rapport au surintendant de l'instruction publique, d'après la formule qui leur est fournie par celui-ci;

3. De payer leurs instituteurs à l'expiration de chaque mois d'enseignement.

232. Aucune corporation scolaire ne peut hypothéquer, vendre, aliéner ou échanger ses biens ou emprunter sur iceux, sans en avoir obtenu l'autorisation du lieutenant-gouverneur en conseil, sur la recommandation du surintendant de l'instruction publique.

Toute vente de propriété scolaire autorisée en vertu de cet article doit être faite à l'enchère par le secrétaire-trésorier après avis public. (*A suivre*).

ENSEIGNEMENT PRATIQUE

INSTRUCTION RELIGIEUSE

CATECHISME

CHAPITRE SIXIÈME.— *Fin*

Du péché et des différentes espèces de péchés

67. Q. Qu'est-ce que la colère?

R. La colère est un *mouvement déréglé* de notre âme, qui nous porte à nous venger, ou à repousser avec violence ce qui nous déplaît.

— Le mouvement qui nous porte à repousser ce qui nous déplaît est naturel en nous, il ne devient péché que lorsqu'il est trop violent et que l'on s'y abandonne sans chercher à le modérer.

Ce n'est pas un péché que de repousser même avec une certaine violence ce qui est mal, ce qui peut nuire soit à notre âme soit à notre corps ; mais il faut toujours rester maître de soi, si l'on dépasse cette juste mesure le mouvement est déréglé et il y a péché.

La colère porte aux querelles, aux blasphèmes, aux haines, aux vengeances, aux injures et même aux meurtres.

68. Q. Qu'est-ce que la paresse ?

R. La paresse est un *amour déréglé* du repos qui fait qu'on néglige ses devoirs d'état et de religion, plutôt que de *se faire violence*.

— Ce n'est pas un péché que d'aimer se reposer lorsque l'on a bien travaillé et que l'on est fatigué, car alors cet amour du repos est réglé. Au contraire, il est déréglé lorsqu'on se repose sans besoin, sans avoir mérité ce repos par le travail. Se faire violence, c'est se donner de la peine, c'est faire ce qui nous coûte, ce qui nous fatigue. Le paresseux aime mieux manquer à ses devoirs que de se donner un peu de peine.

Il est presque impossible de dire tous les péchés que fait commettre la paresse, car la paresse est la mère de tous les vices.

69. Q. Quels préservatifs doit-on employer contre les tentations ?

R. Les *préservatifs* à employer contre les tentations sont : 1. la prière et les sacrements ; 2. la *vigilance* et la *fuite des occasions* surtout des *mauvaises compagnies*.

— Les tentations sont des mouvements intérieurs qui nous portent à faire le mal. Les tentations ne sont pas des péchés, mais on commet le péché si l'on obéit à ces mouvements qui nous portent à faire le mal.

Par préservatifs il faut entendre les moyens de ne pas obéir aux tentations, c'est-à-dire aux mouvements de notre mauvaise nature ou aux mauvais conseils du démon.

La vigilance, c'est le soin que l'on prend d'éviter ce qui est mal, la surveillance que l'on exerce sur soi-même pour repousser tout ce qui est péché.

Fuir les occasions c'est s'éloigner des personnes ou des lieux qui nous portent à offenser Dieu, c'est aussi ne pas faire ou ne pas dire ce qui, sans être péché, pourrait épendant nous entraîner au péché.

On appelle mauvaises compagnies, la fréquentation des méchants.

ED. LASFARGUES.

Prêtre de la Cong. des FF. de St-Vincent de Paul. (1)

LANGUE FRANÇAISE

- COURS ÉLÉMENTAIRE

LEÇONS PRATIQUES DE GRAMMAIRE

VI. Nature de l'adjectif. — (Suite). — Dans les phrases suivantes, les mêmes mots employés *substantivement*, c'est-à-dire comme noms ; et ensuite *adjectivement*, c'est-à-dire comme adjectifs :

Un *menteur* n'est pas cru, même quand il dit la vérité.

— On m'a fait un récit *menteur*.

Ce *chanteur* a une belle voix.

— Le rossignol est un oiseau *chanteur*.

Et il en est de même pour beaucoup d'autres adjectifs.

Dans vos analyses, pour marquer les adjectifs du signe +, comme dans les phrases suivantes :

La nuit est *sombre* et *fraîche*.

Nous suivrons les sentiers *tortueux*, à l'ombre des *grands* arbres.

Les instituteurs et les institutrices peuvent se procurer au Patronage, 62 côte d'Abraham, les *explications littérales et sommaires* du Catéchisme. Prix : 25 cts. Ce petit livre est indispensible à ceux qui enseignent le catéchisme.

Quand vous rencontrerez des adjectifs employés substantivement, ou des noms employés adjectivement, vous aurez soin d'indiquer au-dessous d'abord la nature du mot, puis son emploi accidentel, comme ici :

Notre conscience nous fait discerner le juste de l'injuste.

Ce pauvre conduit par son chien est un aveugle.

Et vous direz, suivant le cas : adjectif employé substantivement, ou : nom employé adjectivement.

QUESTIONNAIRE

Qu'est-ce qu'un *adjectif* ?

Pouvez-vous reconnaître certains adjectifs dérivés des verbes ?

Comment l'adjectif dérivé du verbe indique-t-il la manière d'être de la chose ?

Y a-t-il une ressemblance entre le nom et l'adjectif ?

Quelle différence y a-t-il entre un nom et un adjectif ?

Certains adjectifs sont-ils employés comme noms ?

Certains noms sont-ils employés comme adjectifs ?

EXERCICE

Dire de quels verbes sont dérivés les adjectifs suivants et en expliquer la signification :

Rôdeur—rongeur—ravageur — fâcheux—boîteux — plaintif—fuyard—babillard—questionneur—raisonneur — grimpeur—productif — pensif—joueur—rêveur—sauteur—facassier—oublieux—aimable—faisable—navigable—blâmable — estimable—directeur.

Serviable—admirable—déplorable—risible — nuisible — lisible — punissable—épouvantable—regrettable—conteur—réparable—vénéral — haïssable—supportable—querelleur—glaneur—méprisable—habitable—respectable—sensible.

Construire oralement des phrases contenant ces adjectifs.

Faire avec chacun des mots suivants, deux phrases : l'une contenant le mot employé comme nom ; l'autre, comme adjectif.

Pêcheur—voleur—trompeur—chasseur—moqueur — voyageur—meurtrier—sujet—vrai—gourmand—journalier—général—sauveur—protecteur — inspecteur — peureux—aventurier.

Brodeur—fraudeur—gardien — démolisseur — mouleur—railleur—fileur—constructeur—musicien—penseur—navigateur—hospitalier — rond — aveugle — sourd—muet—paresseux—bienfaiteur—paysan—pauvre—carré—voleur — solide—liquide—imprimeur—petit.

Ecrire les phrases suivantes, en indiquant la nature des mots écrits en italiques et leur emploi spécial :

Ce chat prend un air doux et *flatteur*.—Nous avons été égarés par notre *conducteur*.—Il est contre la nature de l'oiseau de vivre *captif*.—Un vrai *savant* n'a pas de vanité.—Les Hébreux étaient des peuples *pasteurs*.—L'eau coulait en cascade du réservoir *supérieur* dans l'étang *inférieur*.—L'*hypocrite* est la pire espèce de *traître*.—Celui qui croit une chose sans réflexion s'expose à croire l'*absurde*, et à rejeter le *vrai*.—Un *sage* est à la fois un *sarant* et un *juste*.

Exercices d'invention et de composition

CLASSE ENFANTINE

EXERCICES DIVERS

I

L'élève choisira, parmi les objets dont les noms suivent : 1° ceux qu'on voit dans la cuisine ; 2° ceux qui se trouvent ordinairement dans une chambre.

Une armoire, — un baquet, — un berceau, — une casserole, — un chiffonnier, — une commode, — une crémaillère, — un fauteuil, — un fourneau, — une glace, — un gobelet, — un gril, — un lit, — une marmite, — une pendule, — un poëlon, — un seau, — une table de nuit, — un tapis.

1° Dans la cuisine

Un baquet

2° Dans une chambre

Une armoire

COURS ÉLÉMENTAIRE ET MOYEN

I.—EXERCICES DIVERS

1.—Remplacer les points par l'adjectif convenable.

Une journée pendant laquelle il pleut beaucoup est une journée... (*pluvieuse*).—Une maladie qui se communique facilement est une maladie... (*contagieuse*).—Un cheval qui a peur de tout, même de son ombre, est un cheval... (*ombrageux*).—Une ville qui renferme une grande population est une ville... (*populeuse*).—Une fleur qui répand une bonne odeur est une fleur... (*odorante*).—Une petite fille qui a beaucoup de soin est une enfant... (*soigneuse*).—Le pain de chaque jour s'appelle aussi le pain... (*quotidien*).—Un mal qu'on ne peut jamais guérir est un mal... (*incurable*).

2.—L'élève remplacera les points par le mot que réclame le sens.

ON DIT : L'aire de la... (*grange*).—l'ancre d'un... (*navire*).—le cadre d'un... (*tableau*).—la cheville du... (*piéd*).—le dossier d'une... (*chaise*).—l'enseigne d'une... (*boutique*).—les gondés d'une... (*porte*).—les marches d'un... (*escalier*).—la margelle d'un... (*puits*).—le mors d'un... (*cheval*).—le moyeu d'une... (*roue*).—la nef d'une... (*église*).—le parapet d'un... (*pont*).—le pêne d'une... (*serrure*).—la semelle d'un... (*soulier*).—le soc d'une... (*charrue*).—les solives du... (*plafond*).—le soupirail d'une... (*cave*).—le toit d'une... (*maison*).—le tronc d'un... (*arbre*).

3.—Construction de phrases. Les adjectifs : *fertile, agréable, dangereux, rapide*, étant donnés, ajouter à chacun d'eux un adverbe qui en étend le sens, et construire des propositions simples.

La Beauce est très fertile.—*Nous avons eu une journée très agréable.*—*Vous vous livrez à un jeu très dangereux.*—*Cette pente est très rapide.*

Ajouter à chacune de ces phrases une proposition principale qui en montrera l'exactitude.

La Beauce est très fertile : cette région produit beaucoup de foin.—*Nous avons eu une journée très agréable* : c'était une magnifique journée d'hiver.—*Vous vous livrez à un jeu très dangereux* : en jouant de cette façon, votre camarade Louis s'est foulé le poignet.—*Cette pente est très rapide* : les voitures ne la descendent jamais sans frein.

II

ÉLOCUTION ET COMPOSITION

MA TÊTE

Questions préparatoires. — De quoi est faite votre tête ? Que renferme-t-elle ? De quoi est-elle couverte dessus et derrière ? Que voit-on sur les côtés ? Comment s'appelle le devant de la tête ? Que voit-on sur la face ?

CANEVAS.—1. *Ma tête (un peu grosse).*—2. *Boîte osseuse renfermant le cerveau.*—3. *Couverte par les cheveux dessus et derrière.*—4. *Les oreilles.*—5. *La face (figure, visage).*—6. *Front, nez, yeux, bouche et menton.*

DÉVELOPPEMENT

1.—Ma tête n'a rien de particulier, sauf qu'elle est un peu grosse pour mon corps.

2. C'est, comme toutes les têtes, une grande boîte osseuse et presque ronde, qui renferme mon cerveau.

3. Dessus et derrière, elle est couverte par mes cheveux.

4. Sur les côtés se détachent mes oreilles, qui sont un peu grandes et un peu écartées.

5. Le devant de ma tête est occupé par la face, qu'on appelle encore la figure ou le visage.

6. Mon visage n'a rien de remarquable ; comme dans tous les visages, on y voit en haut le front et les yeux, au milieu le nez et en bas la bouche et le menton.

HISTOIRE D'UNE POULE

SUJET.— Une vieille poule raconte sa vie à de jeunes poulettes groupées autour d'elle.

CANEVAS.— *La vieille poule et ses auditeurs.— Le temps de sa jeunesse : temps agréable.— Arrivée à l'âge de poulette.— La poule.— Bonne nourriture et bonne installation.— La vieille : les chagrins : perte des parents.— L'œuf bien rempli : prête à mourir.*

DÉVELOPPEMENT

Juchée sur le mancheron d'une brouette, une vieille poule racontait sa vie à une troupe de jeunes poulettes réfugiées sous le hangar de la ferme.

— Comme vous, disait-elle, je sortis par un beau jour de printemps d'un gros œuf que ma mère avait convé pendant vingt et un jours. Le temps de ma jeunesse fut pour moi un temps heureux. Ma bonne mère veillait avec grand soin sur mes frères et sur moi, et elle nous conduisait toujours dans les endroits où l'on trouvait de bonnes graines et d'excellents vermisseaux.

A l'automne, j'étais devenue l'une des plus belles poulettes de la basse-cour, et à la fin de l'hiver je commençais à pondre. De deux à cinq ans, j'ai produit chaque année près de deux cents œufs, car je ne me reposais de mon travail que pendant les mois les plus froids de l'hiver. J'étais d'ailleurs bien soignée : le grain et la pâtée ne nous manquaient pas, et notre poulailler était installé dans d'excellentes conditions.

Puis, avec la vieillesse, les chagrins sont venus. J'ai d'abord perdu ma mère, mise au pot un dimanche ; mes frères, mes sœurs, mes enfants ont été presque tous enlevés de la basse-cour et conduits au marché. C'est sans doute aussi le sort qui m'attend. Au reste, ma vie a été bien remplie et je suis prête à faire le grand voyage.

ORTHOGRAPHE, IDÉES ET GRAMMAIRE

DICTÉES EXPLIQUÉES

COURS ÉLÉMENTAIRE

UNE TEMPÊTE

La mer mugit, les vents sifflent, le tonnerre gronde. Les vagues furieuses balayent le pont du navire, les mats craquent à chaque rafale. Les matelots, ruisselants d'eau, se cramponnent aux cordages, attentifs aux commandements que leur crie le capitaine.

QUESTIONS ET EXPLICATIONS.— Quelques mots sur la vie du marin, ses dangers (nauffrage, collision, etc.) ; — grand nombre de victimes englouties tous les ans par la mer ; — les veuves et les orphelins.— *Mugit, sifflent, grondent, craquent.* N'y a-t-il pas dans le son de ces mots une imitation des bruits qu'ils représentent ? (onomatopées). Quel est l'animal qui *mugit* ? le *bœuf* ; citez-en un autre qui *siffle* ? le *serpent* ; certains oiseaux, le *merle*, etc. ; qui *gronde* ? le *chien* qui ronger un os. Citez d'autres mots qui imitent aussi des cris d'animaux : *bêler, caqueter, coasser, croasser, fredonner, glousser, japper, mugler, miauler, piauler* ; le *coucou*, le *cri-cri*. Quels sont les animaux qui *bêlent* ? qui *caquètent* ? etc. *Pont*, le plancher du vaisseau ; autre sens du mot ; — *Rafale*, coup de vent violent. — *Ruisselants*, citez un nom de la même famille ? *ruisseau* ; employez le verbe *ruisseler* dans une petite phrase : *La sueur ruisselle sur son visage.*

REMARQUES ET EXERCICES. — Trouver oralement le sujet de chacun des verbes de la dictée en faisant la question : *Qui est-ce qui..... ?* Ecrivez le résultat de cet exercice et ajoutez la personne et le nombre de chaque sujet. Exemple : *Mugit*, sujet : *la mer*, 3^e personne du singulier. — Faire remarquer que l'on n'a pas à s'occuper du *genre* du sujet pour faire accorder le verbe. Ainsi, on écrit : *le bœuf mugit, la vache mugit.*

Remarque sur la place du sujet de *crie* (après le verbe). — Faire expliquer pourquoi ce verbe prend *un c.*

COURS MOYEN

LE RENARD

Le renard est encore assez commun dans nos bois. C'est un bel animal : sa tête ronde, au museau pointu, son corps svelte, élégant, quoique bas sur pattes, sa longue

queue sont couverts d'un poil touffu, soyeux, aux tons fauves. On le chasse moins à cause des ravages qu'il exerce dans nos basses-cours, que pour sa belle fourrure. Il est fort carnassier ; il se nourrit surtout de petit gibier ; néanmoins il n'aime guère les forêts profondes, et c'est volontiers à la lisière des bois, à proximité des fermes qu'il creuse son terrier. Son audace est extrême : il ravit les volailles, en plein jour, autour de nos habitations. Sa ruse proverbiale et sa grande agilité lui permettent d'échapper aisément à la poursuite des chiens.

EXERCICES

IDÉES.—Faites le portrait du renard. Décrivez ses mœurs.

VOCABULAIRE.—*Commun* : que l'on rencontre souvent. Contraire : *rare*. Qu'est-ce qu'un bien commun à deux personnes ? Qu'est-ce qu'un langage commun, des manières communes ?—*Svelte* : élancé, bien pris.—*Poil soyeux* : luisant et doux au toucher, comme la soie.—*Aux tons fauves* : aux nuances tirant sur le roux. Qu'est-ce qu'une bête fauve ? Citez des fauves, ... *Carnassier* : qui se nourrit de chair ; synonyme *carnivore*. Qu'est-ce qu'un animal herbivore, granivore, frugivore, omnivore ?—*Terrier*. D'où vient ce mot ? Mots de la même famille : terre, terrasser, terrine, souterrain.—*Ruse proverbiale* : si grande, si connue, qu'elle est passée en proverbe ; on dit ; rusé comme un renard.

GRAMMAIRE.—Devoir : mettez la dictée au pluriel.—Attirer l'attention des élèves sur les deux passages suivants : sa tête..., son corps..., sa longue queue *sont* couverts... ; sa ruse proverbiale et sa grande agilité lui *permettent*... L'orthographe de ces verbes est-elle conforme à la règle générale ? Énoncez l'exception qui trouve ici son application.—Citez d'autres exemples où les sujets seront de personnes différentes : c'est *Paul* et *moi* qui *sommes* les premiers ; c'est *vous* et *lui* qui *conduirez* le rang, etc.

UNE LAITERIE MODÈLE

Cette laiterie n'était point, comme cela se fait ailleurs, en communication directe avec l'étable ; les émanations fâcheuses et les mouches n'y pouvaient pénétrer. Le lait arrivait par un entonnoir muni d'un grand filtre, qui traversait la cloison. De petites fenêtres, garnies d'épais rideaux, donnaient juste assez de jour pour qu'on pût écrémer. Le sol carrelé, le plafond, les murs étaient luisants de propreté. Les terrines, qui s'allignaient sur de longues tablettes, étaient nettoyées en été avec des orties et du sable, en hiver avec du sable et du foin. Les planches, la table où l'on déposait la crèmière et les cuillers étaient souvent lavées avec de l'eau de lessive et frottées avec une brosse de chien dent. Tous les produits de l'égouttage, dont l'odeur est âcre, s'en allaient dans une citerne s'ouvrant sur la cour.

EXERCICES

IDÉES.—Quelles précautions, quels soins particuliers faisaient de cette laiterie un modèle du genre ?

VOCABULAIRE.—*Les émanations fâcheuses* : le gaz, les odeurs désagréables s'exhalant de l'étable. Sens du préfixe *é, ex* dans *émanation, exhaler, écrémer*.—*Filtre*. Qu'est-ce qu'un filtre ?—*Cloison*. Mots de la même famille : clore, clos, enclos, clôture, éclore.—*Terrine*.—*Tablette*. Citez d'autres diminutifs en *et* et en *ette*.—*Chiendent*. Mauvaise herbe de la famille des graminées. Ainsi nommée parce que les chiens en mangent, pour se purger, dit-on. Il y en a de deux espèces. Avec les racines fibreuses de l'une on fait des brosses et des balais. Les racines en chapelets de l'autre donnent, en décoction, une tisane rafaichissante.—*Citerne* : réservoir creusé dans le sol et cimenté pour recueillir les eaux pluviales.

GRAMMAIRE.—Relever les verbes.—La dictée ; en justifier l'orthographe.—Souligner ceux qui ont un sujet multiple.—Les produits s'en *allaient*... Conjuguez le futur, le conditionnel et le subjonctif présent de ce verbe. Est-il régulier ? Non, pourquoi ?—Citez un autre verbe de la première conjugaison dont le futur et le conditionnel ne sont pas formés de l'infinitif : *envoyer*.

Analyse logique : soulignez les complétives de noms d'un double trait, si elles sont déterminatives, et d'un trait simple si elles sont explicatives.

Choix de dictées

I

BEAUTÉ DE LA NATURE

Heureux, mes enfants, ceux qui vivent aux champs ! Dieu a disposé pour leur joie une fête plus belle que toutes les peintures. Apprenez à la regarder avec amour et reconnaissance. Apprenez à aimer la beauté sévère et triste de l'hiver, la joyeuse jeunesse du printemps, l'éclat de l'été, la mélancolie souriante de l'automne, la mystérieuse et religieuse paix d'une nuit sereine, l'adorable pureté de l'aurore, la splendeur royale du soleil couchant.

Apprenez à voir avec des yeux d'artiste, ces mille tableaux que la nature vous offre tous les jours : une barque qui glisse au fil de l'eau, une clairière où la lumière dort sur la mousse, au pied des chênes, une humble chaumière dont le filet de fumée monte droit dans l'air immobile du soir. Ne passez pas comme des aveugles à travers un monde qui est inépuisablement riche de grâce et de grandeur.

II

UNE CURIOSITÉ SATISFAITE

Vous désirez peut-être savoir comment une araignée peut tendre sa toile sur les deux côtés d'un ruisseau sans passer à travers l'eau. Voici comment elle fait ; elle attend que le vent souffle, puis elle forme un fil assez long, qu'elle laisse flotter au vent, jusqu'à ce qu'il aille s'accrocher sur l'autre bord. Dès qu'elle voit son fil assujetti, elle s'en sert comme ferait un danseur de sa corde, elle traverse et va consolider l'attache. Ce pont, une fois fait, elle forme une toile complète au-dessus de l'eau, heureuse si quelque oiseau ne vient pas la lui briser.

III

LE MALIN SANSONNET

Un sansonnet, tourmenté par la soif, voulait boire à une bouteille ; mais son bec était trop court, et il ne pouvait atteindre l'eau. Il se mit à donner des coups de bec au verre, mais celui-ci était trop épais pour qu'il pût se casser. Alors, il essaya de s'appuyer de toute sa force contre la bouteille, afin de la renverser, mais ce fut en vain, il n'était pas assez fort. A la fin, l'oiseau malin ayant mûrement réfléchi, l'idée lui vint de ramasser de petites pierres et de les laisser tomber dans la bouteille. Par ce moyen, l'eau monta jusqu'à la portée du bec de l'oiseau, et le sansonnet put apaiser sa soif ardente.

Ne vous découragez point dans vos études, si difficiles qu'elles puissent être. Par une application persévérante, on arrive au but.

IV

LE CALENDRIER

Les calendriers sont d'ingénieux tableaux, où sont inscrits, avec mille détails, tous les jours d'une même année, chacun dans son ordre. Les savants qui les ont tracés se sont proposé de les faire servir à la distribution du temps, de sorte que l'on pût compter, sans erreur ni difficulté, les âges qui se sont écoulées et placer, chacun à son époque, tous les événements qui se sont succédés les uns aux autres. Les Juifs ont commencé les jours par le soir, il les ont finis le lendemain à la même heure. Leurs descendants ont conservé cette coutume, qui s'est généralement répandue en Italie, l'Eglise même l'a adoptée en commençant, la veille, aux premières vêpres, la célébration de toute fête, quelle qu'elle soit ; mais dans la vie civile, le jour commence et finit à minuit.

V

LE VÉSUVE

Au pied du Vésuve, la campagne est la plus fertile et la mieux cultivée que l'on puisse trouver dans le royaume de Naples, c'est-à-dire dans la contrée de l'Europe la plus favorisée du ciel. La vigne célèbre, dont le vin est appelé *Lacryma-Christi*, se trouve dans cet endroit, et tout à côté des terres dévastées par la lave. On dirait que la nature a fait un dernier effort en ce lieu voisin du volcan, et s'est parée de ses plus beaux dons avant de périr. A mesure que l'on s'élève, on découvre, en se retournant, Naples et l'admirable pays qui l'entourne. Les rayons du soleil font scintiller la mer comme des pierres précieuses ; mais toute la splendeur de la création s'éteint par degrés jusqu'à la terre de cendre et de fumée qui annonce l'approche du volcan. Les laves ferrugineuses des années précédentes tracent sur le sol leur large et noir sillon, et tout est aride autour d'elles. A une certaine hauteur, les oiseaux ne volent plus ; à telle autre, les plantes deviennent très rares ; puis les insectes mêmes ne trouvent plus rien pour subsister dans cette nature consumée. Enfin, tout ce qui a vie disparaît : vous entrez dans l'empire de la mort, et la cendre de cette terre pulvérisée roule seule sous vos pieds mal affermis.

Un ermite habite là, sur les confins de la vie et de la mort. Un arbre, le dernier adieu de la végétation, est devant sa porte; et c'est à l'ombre de son pâle feuillage que les voyageurs ont coutume d'attendre que la nuit vienne pour continuer leur route, car, pendant le jour, les feux du Vésuve ne s'aperçoivent que comme un nuage de fumée, et la lave, si ardente de nuit, paraît sombre à la clarté du soleil. Cette métamorphose elle-même est un beau spectacle, qui renouvelle chaque soir l'étonnement par la continuité du même aspect affaibli.

ANALYSE GRAMMATICALE

I

N'a-t-on pas vu un flatteur de la cour de Marie-Tudor soutenir avec effronterie que des cheveux blond ardent étaient châtain foncé.

<i>Ne pas</i>	adv. de nég. mod. a vu.
<i>A vu</i>	v. act. (voir) 3ème conj., mod. ind., au pass. ind. 3ème pers. s.: voir, voyant, vu, je vois, je vis. (irrég.)
<i>T</i>	lettre euphonique.
<i>On</i>	pron. ind., m. s., suj. de a vu.
<i>Un</i>	adj. num. card., m. s., dét. flatteur.
<i>Flatteur</i>	n. comm., m. s., comp. dir. de a vu.
<i>De</i>	prép. unit flatteur et cour.
<i>La</i>	art. simpl., f. s., dét. cour.
<i>Cour</i>	n. comm., f. s., compl. dét. de flatteur.
<i>De</i>	prép., unit cour et Marie-Tudor.
<i>Marie-Tudor</i>	n. prop. comp., f. s., compl. dét. de cour.
<i>Soutenir</i>	v. act. (soutenir) 2ème conj., mod. inf., au prés. soutenir, soutenant, soutenu, je soutiens, je soutins, (irrég.) att. de flatteur.
<i>Avec</i>	prép. unit soutenir et effronterie.
<i>Effronterie</i>	n. comm., f. s., comp. circs. de manière de soutenir.
<i>Que</i>	conj., lie soutenir avec effronterie à ce qui suit.
<i>Des</i>	art. contracté, m. pl., dét. cheveux.
<i>Cheveux</i>	n. comm., m. pl., suj. de étaient.
<i>Blond ardent</i>	adj. qual. comp., m. s., qual. ton (sous ent.)
<i>Étaient</i>	v. subs. (être) 4ème conj., mod. ind., à l'imp. 3ème pers. pl. être, étant, été, je suis, je fus. (irrég.)
<i>Châtain foncé</i>	adj. qual. comp., m. s., qual. ton (sous ent.)

II

Le caprice des enfants n'est jamais l'ouvrage de la nature, mais d'une mauvaise discipline.

<i>Le</i>	art. s., m. s. dét. caprice
<i>Caprice</i>	n. c., m. s., suj. de est
<i>des</i>	art. cont., m. pl., dét. enfants
<i>enfants</i>	n. c., m. pl., comp. dét. de caprices
<i>ne</i>	adv. nég., mod. jamais
<i>est</i>	v. subs. être, 4ème conj., mod. ind., au prés., 3ème pers. s., être, étant, été, je suis, je fus, irr.
<i>jamais</i>	adv. de temps, mod. est
<i>l'</i>	pour le, art. s., m. s., dét. ouvrage
<i>ouvrage</i>	n. c., m. s., att. de caprice
<i>de</i>	prép., unit ouvrage et nature
<i>la</i>	art. s., f. s., dét. nature
<i>nature</i>	n. c., f. s., comp. dét. de ouvrage

<i>mais</i>	conj. unit ce qui précède à ce qui suit
<i>de</i>	prép. unit ouvrage sous entendu et discipline
<i>une</i>	adj. ind., f. s., dét. discipline
<i>mauvaise</i>	adj. qual., f. s., qual. discipline
<i>discipline</i>	n. c., f. s., comp. dét. de ouvrage sous entendu.

ANALYSE LOGIQUE

I

Le navigateur préfère la tempête qui le pousse, au calme qui l'enchaîne.

1^{ère} PROPOSITION : Le navigateur préfère la tempête au calme.— (*Princ.*)

1. *Le navigateur* sujet simpl. et incomplexé.
2. *Est* verbe.
3. *Préférant* att. simpl. compl. son compl. dir. : *la tempête* et son compl. ind. : *au calme.*

2^{ème} PROPOSITION : Qui le pousse.— (*Compl. détermin. de tempête.*)

1. *Qui* sujet simpl. et incomplexé.
2. *Est* verbe.
3. *Poussant* att. simpl., compl., son compl. dir. : *le.*

3^{ème} PROPOSITION : Qui l'enchaîne.— (*Compl. dét. de calme.*)

1. *Qui* sujet simpl. et incomplexé.
2. *Est* verbe.
3. *Enchaînant* att. simpl., compl., son compl. dir. *le.*

II

L'amour du travail, le goût de l'étude sont les vrais biens, les richesses inaltérables de l'homme.

(Dans cette phrase il n'y a qu'une seule proposition).

- L'amour du travail,*
le goût de l'étude. sujets composés, complex, comp. dét : *du travail de l'étude.*
sont verbe
Ses vrais biens, les
richesses inaltérables
de l'homme. att. composés, complex : comp. qual. *vrais, inaltérables* ; comp. dét. : *de l'homme.*

MATHÉMATIQUES

ARITHMÉTIQUE

Questionnez les élèves à tour de rôle ; ne permettez pas aux élèves de répéter une question avant d'y répondre ; donnez à chaque élève un temps raisonnable pour trouver la réponse ; énoncez vos questions brièvement, clairement et rapidement.

Dites : 4 et 14 ? 14 et 14 ? 4 et 24 ? 14 et 24 ? 4 et 34 ? 14 et 34 ? etc
 — 4 et 15 ? 14 et 15 ? 4 et 24 ? 14 et 24 ? 4 et 34 ? 14 et 34.— 4 et 16 ? 14
 et 16 ? 4 et 26 ? 14 et 26 ? 4 et 36 ? 14 et 36 ? etc.— 4 et 17 ? 14 et 17 ? 4
 et 27 ? 14 et 27 ? 4 et 37 ? 14 et 37 ? etc.— 4 et 18 ? 14 et 18 ? 4 et 28 ? 14
 et 28 ? 4 et 38 ? 14 et 38 ? etc.— 4 et 19 ? 14 et 19 ? 4 et 29 ? 14 et 29 ? 4
 et 39 ? 14 et 39 ? etc.— 4 et 20 ? 14 et 20 ? 4 et 30 ? 14 et 30 ? 4 et 40 ? 14
 et 40 ? etc.— 4 et 21 ? 14 et 21 ? 4 et 31 ? 14 et 31 ? 4 et 41 ? 14 et 41 ? 4 et
 22 ? 14 et 22 ? 4 et 32 ? 14 et 32 ? 4 et 42 ? 14 et 42 ? etc.

PROBLÈMES D'ADDITION, DE SOUSTRACTION, DE MULTIPLICATION
ET DE DIVISION

18. Un ouvrier dépense \$11.10 par mois pour sa nourriture, \$3.20 par mois pour son entretien et \$12.45 pour divers frais. Il place \$19.80 par semestre à la Caisse d'épargne. Combien gagne-t-il par an ? Rép. \$223.65.

19. On veut couper un fil de fer de 42 verges en deux parties de manière que l'une ait 8 verges de plus que l'autre. Quelle sera la longueur de chaque partie ? Rép. 25,17.

20. Sur une somme de \$11,361, 12 personnes prélèvent chacune 290.05 ; le reste est partagé également entre 15 autres personnes ; quelle est la part de chacune de ces 15 personnes ? Rép. \$525.36.

21. Un marchand drapier devait \$18,300. Il a déjà payé en argent \$12,022.50 et pour s'acquitter du reste il livre du drap valant \$3.10 la verge ; combien doit-il donner de verges ? Rép. 2.025 verges.

22. Un ouvrier gagne 55 centins par jour. Il a travaillé seulement pendant 290 jours dans l'année et a économisé \$28.10 pendant le même temps. Combien a-t-il dépensé par jour. Rép. 36 centins.

NOMBRES PREMIERS.— NOMBRES DIVISIBLES.

La connaissance des nombres premiers et des nombres divisibles, outre sa grande utilité dans les opérations avec les fractions, et pour abrégier les calculs dans un grand nombre d'autres cas, contribue puissamment à donner aux élèves une idée exacte de la formation des nombres en général, et à fixer les tables dans leur mémoire.

A quelle classe de nombres appartient 37 ? A la classe des nombres premiers.—38 ? Nombre divisible ; facteurs 2, 19.—39 ? Nombre divisible ; facteur : 3, 13.—40 ? Nombre divisible ; facteurs premiers : 2, 2, 2, 5 ; autres facteurs : 4, 8, 10, 20.—41 ? Nombre premier.—42 ? Nombre divisible ; facteurs premiers : 2, 3, 7 ; autres facteurs : 6, 14, 21.—43 ? Nombre premier.—44 ? Nombre divisible ; facteurs premiers : 2, 2, 11 ; autres facteurs : 4, 22.—45 ? Nombre premier ; facteurs premiers : 3, 3, 5 ; autres facteurs : 9, 15.—46 ? Nombre divisible ; facteurs : 2, 23.—47 ? Nombre premier.—48 ? Nombre divisible ; facteurs premiers : 2, 2, 2, 2, 3 ; autres facteurs : 4, 6, 8, 12, 16, 24.

FRACTIONS

PROBLÈMES DE RÉCAPITULATION SUR LES FRACTIONS ORDINAIRES

11. A, peut faire un ouvrage en 12 jours ; B peut faire le même ouvrage en 10 jours. Combien de jours prendraient-ils s'ils travaillaient ensemble ?

12. A et B travaillant ensemble peuvent faire un ouvrage en 8 jours ; A travaillant seul pourrait le faire en 12 jours. En combien de jours, B travaillant seul pourrait-il le faire ?

13. A et B travaillant ensemble peuvent faucher un champ en dix jours. Si A travaillant seul, fait dans une journée une somme de travail qui équivaut aux $\frac{2}{3}$ de ce que ferait B dans le même temps, combien de jours prendrait-il chacun à faire tout l'ouvrage ?

Solution :

11. Dans 1 jour A fait $\frac{1}{12}$ et B $\frac{1}{10}$.

A et B ensemble font dans 1 jour $\frac{1}{12} + \frac{1}{10} = \frac{11}{60}$ de l'ouvrage.

$\frac{11}{60}$ prennent 1 jour

$\frac{1}{60}$ prendra $\frac{1}{11}$ de jour

$\frac{60}{60}$ prendront $\frac{1}{11} \times 60 = \frac{60}{11} = 5\frac{5}{11}$ jours. Rép.

12. A et B ensemble font dans 1 jour $\frac{1}{8}$.

La part que fait A dans 1 jour est $\frac{1}{12}$.

Donc la part que fait B dans 1 jour = $\frac{1}{8} - \frac{1}{12} = \frac{1}{24}$.

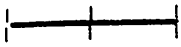
B fait $\frac{1}{24}$ dans 1 jour

B fera $\frac{24}{24}$ dans 1 jour $\times 24 = 24$ jrs. Rép.

13. A et B ensemble font $\frac{1}{10}$ dans 1 jour.



Cette ligne divisée en 3 parties égales représente l'ouvrage de B dans 1 jour.



Cette ligne qui équivaut aux $\frac{3}{5}$ de la 1re représente l'ouvrage de A dans 1 jour.

B = $\frac{3}{5}$

A = $\frac{2}{5}$



Cette ligne, divisée en 5 parties égales représente l'ouvrage de B et A dans

1 jour. Mais B et A ont fait $\frac{1}{10}$ de l'ouvrage dans 1 jour; donc cette ligne représente $\frac{1}{10}$ de tout l'ouvrage.

Les $\frac{3}{5}$ de cette ligne représentent l'ouvrage de B dans 1 jour.

Ainsi B a fait les $\frac{3}{5}$ de $\frac{1}{10}$, ou les $\frac{3}{50}$ de l'ouvrage dans 1 jour.

$\frac{3}{50}$ dans 1 jour

$\frac{1}{50}$ " $\frac{1}{3}$ jour

$\frac{50}{50}$ " $\frac{1}{3} \times 50 = \frac{50}{3} = 16\frac{2}{3}$ jrs. Rép.

A a fait les $\frac{2}{5}$ de $\frac{1}{10}$, ou $\frac{2}{50}$ de l'ouvrage dans 1 jour.

$\frac{2}{50}$ dans 1 jour

$\frac{25}{25}$ " 1 jour $\times 25 = 25$ jours. Rép.

Autre solution

Représentons la part d'ouvrage faite dans les 10 jours par B, par 3

Alors la part de A sera de 2

La somme des parts ou tout l'ouvrage = $3 + 2 = 5$

Sur 5 parts, B a fait 3, donc il a fait les $\frac{3}{5}$ de l'ouvrage.

Comme il a travaillé 10 jours, il se trouve avoir fait les $\frac{3}{5}$ en 10 jours.

$\frac{1}{5} = \frac{10}{50}$

$\frac{3}{5} = \frac{10}{3} \times 5 = \frac{50}{3} = 16\frac{2}{3}$ jrs. Rép.

Sur 5 parts, A a fait $\frac{2}{5}$, donc il a fait $\frac{2}{5}$ de l'ouvrage.

Comme il a travaillé 10 jours, il se trouve avoir fait les $\frac{2}{5}$ en 10 jours.

$\frac{1}{5} = \frac{10}{50}$

$\frac{2}{5} = \frac{10}{2} \times 5 = 25$ jrs. Rép.

PERCENTAGE

Certains auteurs consacrent tout un chapitre au pourcentage abstrait. Ils formulent une série de règles que l'élève apprendra par cœur. Chaque règle est une clef dont il se servira, selon la serrure qu'on lui demandera d'ouvrir. Il est parfois embarrassant pour l'élève de décider quelle clef il prendra dans un cas imprévu. Cet embarras est dû à ce qu'on a oublié de lui enseigner à faire usage de la clef maîtresse qui a nom la *raison*.

Le pourcentage n'est pas une nouvelle division de l'arithmétique; ce n'est qu'une application particulière des fractions; si l'élève a une bonne connaissance de celles-ci, il ne lui reste qu'à apprendre la signification de l'expression **pour cent**, (%).

4% signifie $\frac{4}{100}$ ou .04, deux fractions que l'élève connaît déjà.

Donnez des exercices dans le genre des suivants :

Exprimez 3%, 5%, $7\frac{1}{2}\%$, etc., en vous servant de fractions ordinaires, — de fractions décimales.

Exprimez avec le signe (%) les fractions suivantes : $\frac{2}{100}$, $\frac{25}{100}$, .375, $\frac{3}{4}$, $\frac{7}{8}$, etc. Rép. 2%, 25%, $37\frac{1}{2}\%$, 75%, $87\frac{1}{2}\%$, etc.

GAINS ET PERTES

CHERCHER LE GAIN. — CHERCHER LE PRIX DE VENTE

1. — *Un homme achète une maison pour \$1825. Il la vend à 5% de profit. Combien a-t-il gagné, et combien a-t-il vendu la maison ?* Q. Qu'entend-on par a 5% de profit? R. Par 5% de profit, on entend que le vendeur fera un profit de \$5 pour chaque 100 piastres que la maison lui a coûté, — ou \$.05 pour chaque piastre que la maison lui a coûté ; en termes plus généraux, il fera un profit égal aux $\frac{5}{100}$ de ce que la maison lui a coûté. 5% s'appelle le taux.

Q. Qu'est-ce que le taux? R. Le taux est une fraction, un certain nombre de centièmes.

SOLUTION :

Le profit sur \$1 est \$.05

“ “ “ \$ 1825 sera 1825 fois le profit

sur \$1 ou $1825 \times .05 = \$91.25$

Le coût de la maison \$1825 + le profit \$91.25 = le prix de vente \$1916.25.

NOTE.—S'il avait vendu la maison à 5% de perte; la perte aurait été de \$91.25. Le prix de vente aurait été de $1825 - 91.25 = \$1733.75$.

Chercher le taux. — 2. Une maison qui a coûté \$1825 est vendue pour \$1916.25. Quel est le gain pour cent ?

SOLUTION

$1916.25 - 1825 = 91.25$ le gain.

\$1825 rapportent 91.25

\$1 rapportera $\frac{1}{1825}$ de cette somme,

ou $\frac{91.25}{1825} = .05$ ou 5%

En vendant une maison \$1916, j'ai gagné \$91.25. Quel est le gain pour cent ?

SOLUTION

$1916.25 - 91.25 = 1825$ le coût de la maison.

La suite comme dans le problème précédent.

Chercher le prix coûtant. — *En vendant une maison à 5% de profit, j'ai gagné \$91.25. Combien la maison avait-elle coûté et combien l'ai-je vendue ?*

Raisonnement. — Un profit de 5% est un profit de \$.05 pour chaque piastre que la maison m'avait coûté. Ainsi chaque \$.05 gagné représente \$1 payée pour la maison. Il faut donc trouver combien j'ai gagné de \$.05.

$91.25 \div .05 = 1825$, — le nombre de fois que j'ai gagné \$.05 et aussi le nombre de fois \$1 que j'ai payé. R. \$1825.

$\$1825 + \$91.25 = \$1916.25$ Prix de vente.

4.—*En vendant une maison \$1916.25, j'ai fait un gain de 5%. Combien la maison avait-elle coûté ?*

Raisonnement.—Chaque \$1 dépensée pour l'achat de la maison est devenue \$1.05 lors de la vente.

Donc autant de fois 1916.25 contiendront \$1.05, autant de fois la maison m'avait coûté \$1.

$$1916.25 \div 1.05 = 1825 \text{ fois.}$$

La maison avait coûté 1825 fois \$1 ou \$1825.

5.—*En vendant une maison \$1733.75 j'ai perdu 5%. Combien avait-elle coûté ?*

Raisonnement.—Une perte de 5% est une perte .05 pour chaque piastre que la maison m'avait coûté. Ainsi chaque \$1 dépensée pour l'achat de la maison est devenue \$.95 lors de la vente.

Donc autant de fois \$1733.75 contiendront \$.95 autant de fois la maison m'avait coûté 1 piastre.

$$1733.75 \div .95 = 1825.$$

La maison avait coûté 1825 fois \$1 ou \$1825.

ALGÈBRE

INTRODUCTION

Ces exercices sont gradués de manière à servir de trait d'union entre l'arithmétique et l'algèbre.

Equations du 1er degré à une inconnue et à deux inconnues :

15. Un marchand a du vin de deux qualités ; la première qualité vaut 40 cts la pinte ; la deuxième 24 cts ; combien de pintes de chaque espèce devra-t-il prendre pour faire un mélange d'un gallon qu'il pourra vendre \$1.12

Solution ;

Dans 1 gallon il y a 4 pintes.

Soit x le nombre de pintes à 40 cts.

Alors $40x$ cts le prix d' x pintes.

Soit y le nombre de pintes à 24 cts.

Alors $24y$ cts le prix d' y pintes.

$$(1) \quad x + y = 4$$

$$(2) \quad 40x + 24y = 112$$

Multipliant (1) par 40 et (2) par 1, on a :

$$(3) \quad 40x + 40y = 160$$

$$(4) \quad 40x + 24y = 112$$

Retraçant (4) de (3) on a :

$$16y = 48$$

$$y = 3 \text{ pintes à 24 cts Rép.}$$

Substituant 3 la valeur d' y à y dans (1) on a :

$$x + 3 = 4$$

$$x = 4 - 3 = 1 \text{ pinte à 40 cts Rép.}$$

Premiers éléments de Géométrie pratique

DES TRIANGLES

NOTIONS PRÉLIMINAIRES

NOTE.—En enseignant la géométrie ou le mesurage, à chaque leçon, faites la figure sur le tableau, ou faites-la faire par un élève.

36. La base d'un terrain de forme triangulaire est de 64 perches et la hauteur de 54 perches ; quelle en est la surface en acres. (Dans 1 acre il y a 160 perches.)

SOLUTION

RÈGLE.—Pour trouver la surface d'un triangle multipliez sa base par sa hauteur et divisez le produit par 2.

$$(64 \times 54) \div 2 = 1728 \text{ perches de superficie}$$

$$1728 \div 160 = 10\frac{3}{4} \text{ acres. Rép.}$$

37. La superficie d'un triangle est de 10535 pieds; si la hauteur est de 86 pieds, quelle en est la base ?

Solution :

Un triangle quelconque est la moitié d'un parallélogramme ayant même base et même hauteur.

10535 pieds la surface du triangle donné est donc la moitié de la surface d'un parallélogramme ayant même base et même hauteur. Ainsi la surface de ce parallélogramme sera 2 fois 10535 = 21070.

On a maintenant 21070 la surface d'un parallélogramme et 86 la hauteur du même parallélogramme; il s'agit d'en trouver la hauteur.

La surface d'un parallélogramme se trouve en multipliant sa base par sa hauteur; il est évident que sa base se trouvera en divisant sa surface par sa hauteur.

$$21070 \div 86 = 245 \text{ Rép.}$$

Règle.—Pour trouver la base d'un triangle lorsque sa surface et sa hauteur sont données, multipliez la surface par 2 et divisez le produit par la hauteur.

J. AHERN.

TENUE DES LIVRES

*(Droits réservés.)*Effets à payer (*Billets payables*)

Exercices sur le compte d'effets à payer.—18 Ex.—1. Acheté de Jos. Gravel, contre mon billet, à son ordre, mdises, \$79.50.—2. Donné à Ph. Edouard, mon billet, pour 1 mois de loyer du magasin, \$25.—3. Donné à Jos. Pigeon, pour solde de compte, mon billet, \$45.75.—4. Acheté d'Alex. Thomas, contre mon billet, mdises, \$128.50.—5. Payé mon billet, à l'ordre de Jos. Pigeon, \$45.75.—6. Acheté de L. Joseph, contre mon billet, mdises, \$147.80.—7. Vendu à Maurice Pagé, mdises, \$100; reçu en paiement: argent \$20.50; mon billet à l'ordre de Jos. Gravel pour balance, \$79.50.—8. Acheté de Ed. Georges, contre mon billet, mdises, \$94.75.—9. Payé mon billet à l'ordre d'Alex. Thomas, \$128.50.

1. Quel est le montant total des effets à payer faits par nous? Rép. \$521.30. 2. Quel est le montant total des effets à payer rachetés ou acquittés par nous? Rép. \$253.75. 3. Quel est le montant des effets à payer dus par nous? Rép. \$267.55.

J. AHERN.

LANGUE ANGLAISE

LESSON THIRTY-FIRST

The order followed in these lessons has been: the sentence; the complete subject; the complete predicate; the bare subject; a name word, noun, or pronoun; the bare predicate, a verb.—The compound sentence: the independent clause; the joining word, a conjunction.—The complex sentences: the independent clause,—the dependent or subordinate clause; the joining word, a conjunctive pronoun.—Words that go with name-words, adjectives; predicate adjectives. The verbs after which predicate adjectives are used. Dictate the following sentence: 1. Montcalm was brave. 2. Montcalm was a general.

Q. What word in the first sentence is used to describe the subject? Brave. Q. What is *brave*? Brave is an adjective. Q. What kind of adjective is *brave*? It is a predicate adjective. Q. What word in the second sentence is used to describe the subject? General. Q. What is general? General is a name-word or noun. Q. What kind of noun is *general*? It is a necessary part of the predicate; it is used to describe the subject and is called a predicate noun.

Predicate name-words or nouns.—A name-word or noun that forms a *necessary* part of the *predicate* and which is used to *describe* the subject is called a *predicate noun*.

9. In the sentence, *Montcalm was brave*, what does the verb *was* do? The verb *was* asserts that the subject, Montcalm, was possessed of the quality expressed by the adjective *brave*; in other words it connects or *couples* with the subject, Montcalm, the quality expressed by the adjective *brave*. Q. In the sentence, *Montcalm was a general*, what does the verb *was* do? The verb *was* asserts that the subject, Montcalm, had a right to the title of *general*; in other words it connects or *couples* with the subject, Montcalm, the title *general*.

The **COPULA**.—A copula (*coupler*) is a verb that makes an assertion about its subject by coupling with it, or joining to it, and adjective or a noun.

The principal verbs used as **COPULAS** are: *am, is, are, was, were, become, call, seem, look, appear*, etc. The number of such verbs is not large.

Exercise.—*Underline all predicate name-words and predicate adjectives to be found in the following sentences*: 1. He was a soldier. 2. I am ill. 3. Tom will be angry. 4. Victoria is our sovereign. 5. The inhabitants of the Transvaal are Boers. 6. With advancing years, he grew wise. 7. The lobster turned red. 8. Mary remained silent. 9. The rose smells sweet. 10. They are savages. 11. Canada is a British colony. 12. Quebec is the oldest Province of Canada. 13. The first Canadian settlers were French. 14. O'Connell became a great leader. 15. She was a widow. 16. Moore who wrote the *Irish Melodies* was a poet.

DICTATION

SIR W. NAPIER AND THE CHILD. (*Continued.*)

That evening Sir William received an invitation to dine at Bath *next* day with some friends *whom* he *particularly* wished to see. Should he *disappoint* the little girl and see his friends? Or, should he *keep* his promise to the little girl and disappoint his friends?

He sat down and wrote *an answer* to the invitation, *declining* it. "I cannot disappoint her," he *said* to himself, "for she trusted to me."

Que les élèves trouvent des expressions équivalentes aux mots en italiques. Par expressions équivalentes, nous entendons des expressions qui pourraient être mises à la place des mots en italiques, sans que le sens des phrases en fut alléré.

Next, the following.—*Whom*, that.—*Particularly*, specially.—*Wished*, desired.—*See*, meet.—*Disappoint*, fail in his promise to.—*Keep*, be faithful to.—*An answer*, a reply.—*Declining*, refusing.—*Said*, remarked.

RECITATION

THE DEATH OF THE OLD YEAR

FULL knee-deep lies the winter snow,
And the winter winds are wearily sighing:
Toll ye the church-bell sad and slow,
And tread softly and speak low,

5 For the old year lies a-dying.

Old year, you must not die;
You came to us so readily,
You lived with us so steadily,
Old year, you shall not die.

10 He lieth still: he doth not move:

He will not see the dawn of day,
He hath no other life above,
He gave me a friend, and a true true-love,
And the New-year will take'em away.

15 Old year, you must not go ;
So long as you have been with us,
Such joy as you have seen with us,
Old year, you shall not go.

He froth'd his bumpers to the brim ;
20 A jollier year we shall not see.
But tho' his eyes are waxing dim,
And tho' his foes speak ill of him,
He was a friend to me.

Old year, you shall not die ;
25 We did so laugh and cry with you,
I've half a mind to die with you,
Old year, if you must die.

He was full of joke and jest,
But all his merry quips are o'er.
30 To see him die, across the waste
His son and heir doth ride post-haste,
But he'll be dead before.
Every one for his own.
The night is starry and cold, my friend,
35 And the New-year blithe and bold my friend,
Comes up to take his own.

How hard he breathes ! over the snow
I heard just now the crowing cock.
The shadows flicker to and fro :
40 The cricket chirps : the light burns low :
'Tis nearly twelve o'clock.
Shake hands, before you die.
Old year, we'll dearly rue for you :
What is it we can do for you ?
45 Speak out before you die.

His face is growing sharp and thin.
Alack ! our friend is gone.
Close up his eyes : tie up his chin :
Step from the corpse, and let him in
50 That standeth there alone,
And waiteth at the door.
There's a new foot on the floor, my friend,
And a new face at the door, my friend,
A new face at the door.

TENNYSON.

NOTES

3. *Toll ye the church-bell* The church bell is tolled when a death takes place.
11 *Dawn of day* Coming of daylight.
19 *Froth'd his bumpers to the brim* Filled the drinking-cups full.
21 *Waxing dim* Growing dull.
22 *Foes* Enemies.
23 *Joke and jest* Funny merry sayings.
29 *Quips* Jokes.
30 *The waste* The time yet unknown : the future.
31 *Son and heir* The New Year, who will possess all that the Old Year leaves behind.
Post-haste As fast as possible. Before there were any railways, people used to travel in carriages drawn by two or four horses. This was called *posting*.
35 *Blithe* Full of life and joy.

- 39 *Flicker to and fro* . . . Flutter backwards and forwards.
 40 *Crickel* A small insect like a grasshopper; but brown instead of green.
Chirps Makes a noise; but with its wings, not with its mouth.
 43 *Dearily rue* Mourn greatly.
 46 *Groaning sharp and thin* As happens when people die.
 47 *Alack* Alas.
 48 *Close up his eyes; tie up his chin* This is done to dead people.
 49 *Corpse* Dead body.

Une appréciation

Parmi les nombreux témoignages de sympathie qui nous arrive chaque mois, la lettre que M. l'abbé Roch Magnan, cet apôtre bien connu de l'idée canadienne-française aux Etats-Unis, vient de nous adresser, nous a été particulièrement sensible. Nous la donnons en entier : C'est une haute leçon d'éducation chrétienne.

.. Muskegon, Michigan, 7 décembre 1899.

.. M. C.-J. Magnan,
 Québec, Canada.

.. Mon cher ami,

.. En lisant la dernière livraison de *L'Enseignement Primaire*, je me suis souvenu que je n'avais pas soldé mon abonnement pour l'année courante et je m'empresse de corriger ma négligence. Devrais-je payer cinq dollars par an, je me ferais un devoir de maintenir mon nom sur la liste de vos abonnés. C'est-à-dire que j'apprécie à sa valeur le mérite de votre gigantesque travail.

Sans vouloir vous complimenter, j'éprouve le besoin de vous faire part de ma profonde admiration pour l'œuvre éminemment chrétienne et sociale qu'accomplit votre revue mensuelle. Vous méritez beaucoup de l'Eglise, de la famille et de la société.

En ces temps agités par la fièvre délirante du progrès, il est réconfortant de trouver des principes fondamentaux de la vraie éducation exposés dans un organe pédagogique subventionné par le gouvernement d'une province canadienne. En général on semble, ailleurs, croire que tout est fini lorsque l'élève sait lire, écrire, compter, nommer les principaux fleuves et les grandes villes du monde. Erreur. L'instruction seule ne développe qu'une partie de l'être humain. Avec un bagage plus ou moins lourd de connaissances, le jeune homme sort boitant d'un High School, entre dans la vie réelle sans boussole ni gouvernail et vogue à toutes voiles vers l'éternité sur une mer tourmentée par les vents contraires des opinions humaines.

Pour vos lecteurs, grâce à Dieu ! l'enfant n'est pas seulement un être qu'il faille instruire, c'est surtout un élève qu'il faut former. Parfait ! L'instruction et l'éducation sont deux secours qui tiennent l'enfant par la main et le soulèvent dans les sphères supérieures. L'instruction développe et élargit les facultés de l'intelligence ; l'éducation travaille le cœur et trempe la volonté.

Continuez, cher ami, à élucider dans votre excellente Revue, ces notions élémentaires d'une saine éducation. Il est bon que le père de l'enfant n'oublie jamais qu'en lui réside la première de toutes les autorités. A lui le devoir naturel de nourrir, de vêtir, d'instruire et de former son enfant. Mais comme il arrive souvent que le père n'a ni le loisir ni même les facultés requises pour transmettre les connaissances, il faut recourir à l'instituteur. Dès lors, le maître, à l'école, devient le représentant naturel du père. Il doit parler comme parlerait le père à son enfant. L'école, dirigée par un tel maître, devient le prolongement de la famille, et l'enfant qui en sort possède au moins les éléments de la science qui fait le chrétien, le bon fils et le parfait citoyen.

Votre dévoué ami,

J.-ROCH MAGNAN, ptre. "

La Fin du Siècle

LE DÉCRET DE LÉON XIII

Voici la traduction du décret de Sa Sainteté Léon XIII au sujet de l'année sainte et des messes de minuit du 31 décembre 1899 et du 31 décembre 1900 :

“ A la veille du jour où ils célébreront le début de l'année sainte heureusement proclamée par Notre Très Saint-Père et maître Léon XIII, il convient que les fidèles se lèvent de nuit avec un grand zèle pour se rendre auprès de l'auteur du siècle, et se prosterner au pied de ses autels. Il convient que l'on offre au Seigneur la victime qui lui est la plus agréable, à savoir le divin Agneau, et que les chrétiens prennent part au festin sacré, afin qu'en ce temps opportun entre tous ils puissent trouver secours, grâce et miséricorde. “Maintenant, en effet, le salut est proche. Voici maintenant un temps favorable ; voici maintenant un jour de salut.”

“ Que si le royaume des cieux, c'est-à-dire l'Eglise du temps présent, est comparé à dix vierges allant de nuit au-devant de l'époux, c'est surtout dans cette fête solennelle que chacun peut méditer avec soin ces paroles sacrées : “Préparez vos lampes. Voici que l'époux vient ; sortez audevant de lui.”

“ En outre, comme à minuit, le dernier jour du mois de décembre de l'année prochaine, le siècle présent sera terminé, et un nouveau commencera, il est très convenable, que pieusement, les fidèles dans une cérémonie solennelle, rendent grâce à Dieu des bienfaits reçus au cours de ce siècle, et qu'ils en obtiennent de plus précieux encore, étant donné surtout les nécessités de l'époque, pour le nouveau siècle, inauguré ainsi sous d'heureux auspices.

C'est pourquoi, afin que l'année 1900, à laquelle nous touchons, s'ouvre sous les auspices de la grâce de Dieu que nous implorons et sous celle de son Fils unique, Notre Sauveur, afin qu'elle obtienne un terme également heureux, et qu'elle inaugure, comme il est permis de l'espérer, une ère plus prospère que celle qui finit, N. T. S. P. le Pape Léon XIII agrée que, le 31 décembre, tant de l'année qui se termine que de celle qui commence, dans les églises et chapelles où l'on conserve régulièrement la sainte Eucharistie, il soit permis, avec la prudente approbation de l'Ordinaire, d'exposer au milieu de la nuit, pour le faire adorer, le très auguste Sacrement.

Il sera permis, à la même heure, de dire ou de chanter devant le Saint-Sacrement une messe unique de la Circoncision et de l'octave de la Nativité de Notre Seigneur. Les fidèles pourront, par une grâce spéciale, recevoir la communion pendant le cours ou en dehors du saint sacrifice, toutes les règles nécessaires étant d'ailleurs observées.

Nonobstant toutes choses contraires. Le 13 novembre 1899.

Cardinal MAZZELLA,

Evêque de Preneste, préfet de la Sacré Congrégation des Rites.

D. PANICI,
Secrétaire.

“L'œuvre patriotique”

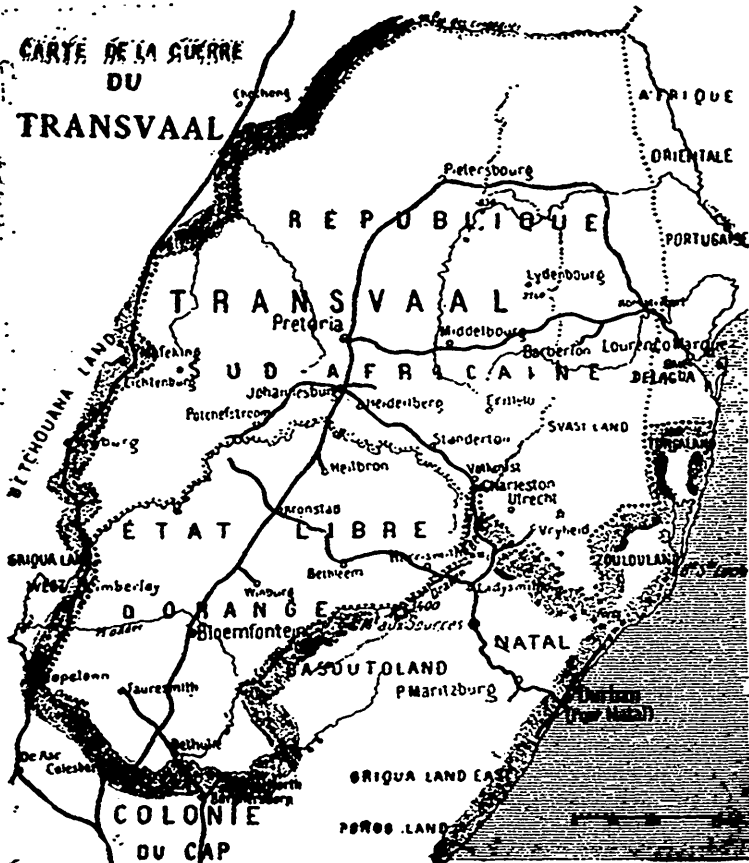
Le 15 du mois dernier, la Société Saint-Jean-Baptiste de Saint-Sauveur de Québec conviait dans ses salles plus de deux cents représentants des différentes sociétés de secours mutuelles de Québec et de ses environs. M. J.-A. Chycoine, député de Wolfe et directeur du *Pionnier* de Sherbrooke, et M. C.-J. Magnan, professeur à l'Ecole normale Laval et directeur de *L'Enseignement Primaire*, expliquèrent le but de l'Œuvre patriotique qui est de réunir tous les mutualistes en une gigantesque association libre, afin de venir en aide à la colonisation en bâtissant des écoles dans les cantons nouveaux et dans les paroisses pauvres, et en pourvoyant les familles des colons de métiers perfectionnés. Instruire les enfants des colons, remettre l'industrie domestique en honneur dans nos familles rurales, voilà le but de l'Œuvre patriotique.

Il y a plus de 60,000 mutualistes canadiens-français et catholiques dans la province de Québec. Chacun d'eux sera appelé à donner un centin par mois en faveur de l'Œuvre. Chaque mois, six cents piastres seront donc perçus de ce chef; et au bout de l'année les directeurs de l'Œuvre auront \$7,200 à leur disposition. Avec cette somme, qui sera renouvelée chaque année, que de bien à opérer dans les paroisses nouvelles. Les évêques seront consultés sur les besoins de leur diocèse respectif.

Déjà plus de vingt sociétés de Québec, de Montréal, de Trois-Rivières, et de Sherbrooke ont adhéré spontanément à l'Œuvre. Ces adhésions représentent plus de 40,000 agrégés. Voilà des débuts qui promettent. Nous souhaitons plein succès à l'Œuvre patriotique qui mérite d'être conduite à bonne fin.

La guerre au Transvaal

Nous reproduisons de notre confrère l'*Instruction Primaire* de Paris, deux jolies cartes du Transvaal contenant des détails intéressants sur les républiques du sud de l'Afrique.



Les Anglais subissent des pertes énormes et ne gagnent presque pas de terrain. Les Boers résistent avec un courage qui étonnent le monde entier. Mafeking et Kimberley, à l'ouest du Transvaal, Ladysmith, dans le Natal, trois villes occupées par les Anglais, sont toujours en état de siège. A la date où notre revue parviendra à ses lecteurs, il est bien probable que ces postes seront aux mains des Boers.

Les revers successifs du général Methuen à Belmont, Gras Pan, River Modder et sa terrible défaite à Magersfontein (Orange); la déroute du général Buller à la rivière Tugela (Natal); l'écrasement du général Gatacre à Stormberg (Cap); la reculade du général French à Arundel, toutes ces victoires des Boers indiquent à quel prix ce petit peuple prétend vendre sa liberté.

Un deuxième contingent canadien partira bientôt pour l'Afrique.

L'Angleterre enverra probablement deux cents mille hommes pour combattre les républiques d'Orange et du Transvaal.

Cette guerre d'Afrique menace de bouleverser l'Europe.

Les catholiques dans le Sud-Africain



Les Boers sont d'origine hollandaise et même un peu d'origine française. On sait qu'après l'édit de Nantes, bon nombre de protestants français se retirèrent dans les Pays-Bas. Puis il se produisit en Hollande vers l'Afrique Australe un courant d'immigration très prononcé, si bien que les nouveaux finirent par se rendre maître du Cap de Bonne-Espérance et de tout le Sud-Africain. Calvinistes fanatiques, ils chassèrent du pays les catholiques portugais qui en avaient pris possession avec Vasco de Gama, lorsqu'en 1437 le célèbre navigateur aborda sur la côte Sud-Est du continent.

Sous la domination hollandaise la religion catholique fut proscrite et même, jusque vers 1810, l'Afrique méridionale fut à peu près fermée à nos prêtres. Les Anglais qui s'y étaient établis au commencement du siècle avaient en effet laissé subsister des restes de lois de persécution édictées par leurs devanciers.

Il y avait alors dans la colonie du Cap quelques catholiques français, belges, allemands et irlandais, mais ils étaient presque totalement privés de secours religieux : de loin en loin, un prêtre passait ou résidait pendant un certain temps au milieu d'eux, puis se voyait dans la nécessité de partir sous peine d'être expulsé par le gouvernement.

Les catholiques du Cap de Bonne-Espérance furent d'abord rattachés au vicariat apostolique de l'île Maurice ; puis en 1837, ils formèrent une mission distincte.

En 1850, nous trouvons dans le Sud africain trois vicariats : Cap oriental, Cap occidental et Natal.

Ce dernier fut, dès sa création, confié aux Oblats de Marie-Immaculée. Au commencement il embrassait une étendue de territoire immense dont les limites à l'intérieur des terres n'étaient pas bien définies. Il comprenait, outre le Natal, la Cafrerie, le Zoulouland, le Basutoland, le Transvaal et l'Etat libre d'Orange.

En 1886, l'Etat libre d'Orange fut érigé en vicariat et le Transvaal en préfecture apostolique. Un peu plus tard, en 1894, le Basutoland, qui faisait partie du vicariat d'Orange, devint à son tour préfecture apostolique.

Bibliothèques Scolaires et Paroissiales

INDICATIONS BIBLIOGRAPHIQUES

Sous cette rubrique je signalerai désormais, tous les mois, à l'attention des lecteurs de *l'Enseignement Primaire* un certain nombre de livres parmi lesquels les directeurs des bibliothèques scolaires et paroissiales pourront faire un choix.

Jusqu'ici cette œuvre de bibliothèques populaires n'a pas reçu, dans notre Province, toute l'attention qu'elle mérite.

Il faut reconnaître que, sur ce terrain, d'utiles initiatives sont encore à prendre.

Quelques centaines et même quelques douzaines de bons livres, opportunément distribués dans une paroisse, peuvent déterminer d'heureuses évolutions, faire beaucoup de bien.

Il y a là un moyen efficace de développement intellectuel et un précieux élément d'éducation morale. Il importerait donc d'utiliser ces ressources d'une manière plus méthodique qu'on ne l'a fait jusqu'à présent.

C'est pour contribuer à obtenir ce résultat que *l'Enseignement Primaire* commence aujourd'hui une série de chroniques bibliographiques dans lesquelles seront signalés des ouvrages qui peuvent entrer dans le cadre d'une bibliothèque scolaire, ou dans celui d'une bibliothèque paroissiale.

Ceci dit, je me mets à l'œuvre.

Au nombre des livres qui, dans le monde pédagogique, ont avantageusement subi l'épreuve du temps, se trouvent les *Leçons de Littérature* spécialement rédigées pour les pensionnats de demoiselles, par l'*Auteur des Paillettes d'Or*, c'est-à-dire M. l'abbé Sylvain.

En voici la nomenclature, — avec indication des dernières éditions.

Traité du style épistolaire. — Seizième édition revue et complétée. Un volume in-18. prix : broché, 1 fr. 30 ; cartonné : 1 fr. 45.

De la composition littéraire. — Onzième édition revue et complétée. Un volume in-18 de 411 pages. Prix, broché : 1 fr. 40 ; cartonné : 1 fr. 60.

Différents genres de composition. — Conseils et sujets. Neuvième édition, revue et augmentée de 80 pages. Un volume in-18 de 456 pages. Prix, broché, 1 fr. 50 ; cartonné : 1 fr. 60.

Les conseils donnés dans ce volume ne sont pas présentés sous une forme absolument *didactique*. Les modèles sont variés, intéressants. Les sujets à traiter sont assez faciles pour ne pas décourager les élèves peu exercés, et en même temps assez élevés pour permettre à une intelligence plus forte de donner la mesure de sa vigueur, et à une imagination plus brillante de se montrer dans tout son éclat.

Editeurs : Aubanel frères, à Avignon.

Guide pratique pour le thème anglais, par l'abbé Kieken. 50 centimes.

Grammaire anglaise, par l'abbé Saillard. 2 fr. 50. Du même auteur; *Premier cours d'anglais théorique et pratique*, 1 fr. 75.—*Corrigés*, 1 fr. 25.

Ces quatre volumes, adoptés par l'Alliance des maisons d'éducation chrétienne, ont été publiés chez Poussielgue, à Paris.

La *Catholic Truth Society*, de Londres, vient de publier un joli opuscule qui permet d'embrasser, dans un coup d'œil d'ensemble, toute l'histoire de l'Eglise. C'est intitulé : **A Bird's-eye View of Church History.**

Le prix de cette brochure n'est que de 6d.

The best foot forward, tel est le titre de la dernière nouvelle due à la plume féconde du R. P. Finn, S. J. Aux Etats-Unis le P. Finn est devenu un des auteurs favoris de la jeunesse catholique. "He is a perfect genius for the production of boys'tales", disait tout récemment le *Catholic Standard and Times*.

Depuis plusieurs années, l'aimable jésuite a utilisé, dans la composition d'œuvres littéraires destinées à la gentille école, toutes les ressources d'un beau talent d'écrivain et toutes les industries d'un zèle apostolique.

Je donnerai prochainement la liste complète de ses ouvrages, avec prix et noms d'éditeurs. En attendant, on fera bien de se procurer celui qui vient de paraître chez Benziger, à New-York. Prix (reliure toile) : 85 cts.

Conseils de direction aux personnes vivant dans le monde et en particulier aux institutrices chrétiennes.—Extraits des écrits de M. l'abbé Legrand, en son vivant curé de Saint-Aubin du Perron, diocèse de Coutances, en France.

Ce recueil de sages avis est édité par le R. P. Coquoin, directeur de l'école apostolique de Riville, par Beaumont-Hague (Manche). Prix : 60 centimes.

Parthénon, Pyramides et Saint-Sépulchre, par J. de Beauregard. Un volume in-8, de la *Collection des Livres de Prix*, chez Vitte, à Lyon. Prix : 3 fr. Très joli volume, enrichi de cent seize illustrations en simili-gravure.

Vers l'Eternité, par M. l'abbé Poulin. Un volume in-12 de 430 pages. Prix : 3 fr. 50, chez Rondelet & Cie, à Paris.

L'auteur, dans la préface, s'exprime ainsi : "Ce livre n'est pas écrit directement pour les indifférents ni pour les impies. Il s'adresse aux âmes fatiguées, lasses du monde, affaiblies par mille luttes. On n'y retrouvera pas une marche didactique, un exposé catéchistique, une série de démonstrations rigoureuses ; non, ce sont des cris entendus, des échos de souffrances innommées, des réponses brèves aux questions muettes, des souvenirs, des espérances, et cà et là, peut-être, une page vécue. Cette œuvre n'ose se réclamer que d'un seul mérite : être sincère. Par elle on a espéré faire un peu de bien."

Ce livre fera, je crois, plus "qu'un peu de bien". Ces belles et fortes pages, écrites avec une émotion communicative, ne sauraient être comparées aux vagues études d'âmes faites de nos jours par de mélancoliques psychologues. Dans les réflexions de M. l'abbé Poulin, on trouvera, au contraire, une sûre orientation de la vie vers son but,—vers l'Eternité.

Un détail qui n'est pas sans intérêt : M. l'abbé Poulin est un des vaillants rédacteurs de la *La Croix*, de Paris. C'est lui qui, dans cet excellent journal, écrit sous le pseudonyme de *Le Parisien*.

Les Lectures des Femmes.—Conférence prononcée au monastère de Saint-Joseph de Rouen, le 15 février 1899, par M. l'abbé Vacandard, aumônier du lycée Corneille. Brochure in-8. Prix : 1 fr., chez Lecoffre, à Paris.

Quels sont les ouvrages qui doivent figurer dans la bibliothèque d'une femme du monde? En d'autres termes, quels sont les livres que les femmes *devraient lire*? On aimera sans doute à connaître *toute* la réponse que M. l'abbé Vacandard vient de donner à cette délicate question. Sa conférence est donc une brochure à acheter.

Pour entrer dans la vie, par Henri Joly. Brochure in-18. Prix : 75 centimes, chez Lecoffre, à Paris.

M. Joly a écrit ce petit ouvrage pour éclairer les premiers pas de l'adolescent au sortir de l'école primaire, et il a dédié aux jeunes gens des sociétés de patronage ces pages qui ne sont pas sans mérite littéraire, mais qui ont surtout de la valeur morale.

UN PROJET :

Afin de faciliter l'acquisition, dans des conditions avantageuses, des livres que les lecteurs de l'*Enseignement Primaire* désiraient se procurer, je me chargerai volontiers de transmettre leurs commandes aux éditeurs et de passer en douane les envois de ces derniers, de sorte que le destinataire pourra s'épargner des frais de correspondance avec le bureau des douanes et des frais de remise d'argent à l'étranger.

On sait ce qui arrive ordinairement : Si vous voulez avoir deux ou trois brochures publiées chez autant d'éditeurs différents en France ou en Angleterre, il vous faut d'abord adresser à chaque éditeur un mandat-poste (dont le coût d'émission est de 10 centins au minimum) pour un montant qui couvrira le prix du volume et les frais de port ; mais comme les frais de port varient constamment avec le poids du livre, il arrive souvent que l'on ne sait pas exactement combien il faudrait envoyer. C'est là le premier inconvénient. Le second se produit lorsque le volume arrive au Canada. L'administration des douanes vous adresse alors une notification, et si vous demeurez loin d'un bureau de douane, il faudra encore faire de la correspondance, et un nouvel envoi d'argent sera nécessaire pour acquitter les droits.

Ces multiples remises de fonds à chaque éditeur étranger et à la douane canadienne constituent une dépense accessoire qui pourrait être évitée en adoptant le procédé que je suggère.

Et afin que tout le monde puisse bénéficier de la réduction de prix résultant du groupement des commandes, on devra m'adresser, du premier au dix de chaque mois, la liste des ouvrages que l'on désire avoir. Du dix au douze je ferai une répartition, j'informerai chaque correspondant du montant qu'il aura à verser, et alors, ceux qui le jugeront à propos, m'enverront leur commande définitive, avec le montant requis pour la solder. Ce montant couvrira tout : prix du livre, frais de port et droits de douane. Je transmettrai sans retard ces commandes aux différents éditeurs, et lorsque les volumes seront arrivés au Canada, je les passerai en douane et les ferai parvenir à chaque destinataire.

Les timbres-poste étant d'un écoulement difficile, je ne pourrai pas les accepter en paiement d'aucune brochure.

Si l'on ne veut pas prendre un mandat ou bon de poste pour une fraction de dollar, que l'on m'envoie un dollar, et la différence sera portée au crédit de chaque correspondant et toujours à sa disposition.

La présente initiative est prise dans le but de vulgariser la connaissance des bons livres et d'en faciliter l'acquisition, et tout sera fait sous l'empire de cette idée.

En somme, c'est une œuvre et non pas une affaire.

J. F. DUMONTIER,
Boîte-Poste 63, Québec.

BIBLIOGRAPHIE

Vient de paraître : NOELS ANCIENS de la Nouvelle-France. Etude historique.— Par Ernest Myrand.— En vente chez tous les libraires au prix de : 50 cts.

Magnifique volume illustré avec goût et imprimé avec un luxe qui honore la maison Dussault & Proulx.

LA COLONISATION dans les comtés de Témiscouata, Rimouski, Matane, Bonaventure, Gaspé.— Par Eugène Rouillard.— Publié sous la direction de l'honorable A. Turgeon, commissaire de la Colonisation et des Mines.

Cette brochure illustrée contient l'histoire sommaire des anciennes seigneurie et comprend une description des principaux centres de la population et des cantons, avec renseignements sur la condition actuelle de ces cantons, leurs ressources, leur avenir, les rivières et les routes qui les traversent, etc., etc.

Nous offrons nos sincères félicitations à M. Rouillard qui vient de publier une brochure extrêmement utile et intéressante.

LA PAGE DE LA JEUNE FILLE

Un peu d'art au foyer

Il dépendra de vous, fillettes et garçons des champs, de faire de votre chaumière un logis plaisant à voir du dehors et plaisant à habiter. De la propreté et du bon ordre je ne vous dis rien. Mais ce n'est pas tout d'être propres et rangés. Il faut aussi disposer toutes choses avec un peu d'habileté et d'élégance. Quelques belles fleurs au jardin ne sauraient nuire aux choux ni aux carottes. Un rosier, une vigne vierge, une glycine qui grimpe au mur et le tapisse, donne à la plus modeste demeure un air riant. Dans l'intérieur, de vieux meubles soigneusement entretenus et cirés, quelques belles vieilles assiettes sur les galeries du dressoir; au mur, deux ou trois gravures de bon goût encadrées de simple bois de chêne; dans un coin, sur une étagère, un vase où trempent quelques fleurs; sous la vaste cheminée, d'anciens chenets de fer d'une forme élégante, c'est assez pour que l'art s'établisse à votre foyer.

E. PÉCAUT.

Références utiles

Compagnie Chinic, Québec.—Ancienne maison Méthot, fondée en 1808. Marchand-quincailliers en gros et en détail. Fournisseurs ordinaires du clergé, des fabriques, des institutions religieuses et des maisons d'éducation. Stock universel et complet. Marchandises de qualité supérieure. Bon marché exceptionnel. Un seul prix. Invitation de correspondre.

Librairie Sainte-Anne.—J.-A. Langlais & Fils, Libraires-Editeurs, 177, rue St-Joseph, St-Roch et 35, rue St-Pierre, Basse-Ville, Québec.

Pour les écoles.—Nous avons en magasin, tous les livres en usage dans les écoles catholiques de la province, comprenant les livres des Frères des Ecoles Chrétiennes, Clercs St-Viateur, Frères Maristes, et les cours de Lacasse, Lagacé et Cloutier.

Nous avons aussi toutes les autres fournitures d'écoles comprenant, papeterie, cahiers, plumes, crayons, ardoises, encre, poudre à encre, craie. Aussi le plus grand choix de cartes géographiques, comprenant les séries de Meissas, Dufour, Johnson, Raud, McNally, et la collection des cartes du Département de l'Instruction Publique, que nous vendons à très bas prix.

Nous avons ajouté à notre grande série de cahiers de la célèbre calligraphie canadienne diplômée à l'exposition de Chicago, une petite série en cinq cahiers gradués, pour les commençants, cette série se vend 45 cts la douzaine et est employée par plusieurs maisons d'éducation.

Nous gardons toujours en magasin un assortiment complet de globes terrestres, depuis 25 cts chaque jusqu'à \$20.00.

Nos prix et conditions de vente sont à la portée de tout le monde.

Correspondance sollicitée.

Nous donnons une attention spéciale aux commandes envoyées par la malle.

La Revue Canadienne.—La plus belle publication du Canada et la seule Revue littéraire française de l'Amérique. 35 années de publication. Elle forme à la fin de l'année deux beaux volumes de près de 500 pages magnifiquement illustrées. L'abonnement n'est que \$2 par an. S'adresser au directeur-gérant de *La Revue Canadienne*, No 290, rue de l'Université Montréal. Ne pas oublier que les instituteurs et les institutrices de la campagne peuvent avoir un abonnement à moitié prix, un fond étant à la disposition du Directeur de la Revue pour payer l'autre moitié.

Victor Lafrance, relieur, 4, rue Buade, Québec.—Livres de comptes; Reliures de luxe; Reliures en percaline gaufrée. Reliures de bibliothèques. Spécialités artistiques. Estimé pour éditions.

Arthur Lavigne & Cie.—Nous recommandons particulièrement la maison Arthur Lavigne & Cie, éditeurs de musique et importateurs de pianos, orgues, violons, No 68, rue St-Jean, Québec. M. Lavigne est un artiste dont le bon goût et l'honnêteté sont connus. Si quelqu'un de nos lecteurs désire se procurer quelques articles relevant du commerce de la musique, qu'il s'adresse à la maison Lavigne, et il sera servi avec soin et diligence.

Ed. Marcotte, relieur et régleur, 28, Côte de la Montagne, Québec.— Reliure spéciale pour *L'Enseignement Primaire*, propriété de chaque école. 1919 — 70

G. A. Lafrance, relieur, 109, Côte de la Montagne, Québec. Cette maison, fondée en 1865, exécute toutes sortes d'ouvrages concernant la reliure, le réglage et la fabrication des livres blancs et cartes montées sur toile et vernies. Spécialités : reliure à tranche dorée et à tranche rouge sous or, ainsi que livres destinés aux bibliothèques paroissiales. Conditions faciles.

L'Union Franco-Canadienne, approuvée et fortement recommandée par tous NN. SS. les Archevêques et Evêques du Canada français et par un grand nombre de laïques éminents. Secours aux maladies : en temps de maladie, \$3.00 par semaine, les deux premières semaines. \$5.00 par semaine pendant dix autres semaines, et, de plus, \$3.00 par semaine pendant douze autres semaines, lorsque la réserve du Fonds de Secours aura atteint \$25,000. et tant qu'elle se maintiendra à ce chiffre. Caisse de dotation de \$250, \$500, \$1,000, \$2000 ou \$3,000. Bureau principal : 73, rue St-Jacques, Montréal.

Oct. Plante & Fils.—Les commissions scolaires et les communautés qui se proposent de construire quelque édifice scolaire peuvent s'adresser à la maison Oct. Plante & Fils, électriciens et plombiers. No 160, rue St-Jean, Québec. M. Plante s'occupe depuis de nombreuses années d'installation de lumière électrique et d'appareils de chauffage, etc.

J.-E. Livernois.—Importateur de produits pharmaceutiques et le seul fournisseur de l'Université Laval.—Entrepôts : Nos 43, 45, 47 et 49, rue Couillard.—Bureau : coin des rues St-Jean et Couillard, Haute-Ville, Québec. La maison Livernois a une réputation des plus enviables. Elle a remporté à la Chambre et tout récemment devant les tribunaux, des succès bien propres à établir la popularité, l'honnêteté et la puissance de cette maison. Nous recommandons fortement la maison Livernois à nos lecteurs et les priions de consulter la liste des prix que cet établissement publie chaque mois sur la couverture de *L'Enseignement Primaire*.

Delage & Gauvreau.—Voilà un magasin parfaitement organisé.—Spécialités : Confection de costumes de Dames et habits pour Messieurs. — Fournitures scolaires de premiers choix.—Importations de Marchandises de 1ère classe. — Les familles de la ville trouveront chez M. Delage & Gauvreau un accueil bienveillant.

A.-J. Caron.—Les élèves de nos collèges et de nos couvents trouveront chez M. Caron, un choix complet de chaussures, claques, pardessus en feutre et en drap claqués etc. La bonne qualité et le bon marché se trouvent chez M. A.-J. Caron, marchand de chaussures 58, rue St-Jean, Québec.—Téléphone 752.

Ameublement scolaire

Rien ne doit être laissé au hasard dans l'ameublement d'une école. C'est pourquoi nous recommandons spécialement *The Canadian office and school furniture Co., Lt.* Pendant cinq années consécutives, cette maison a fourni les écoles publiques de Toronto. Elle vient de s'acquitter envers cette ville d'un contrat de \$5,500.00 pour pupitres fournis à ses écoles.

La commission scolaire de Moncton, N. B., lui a récemment donné un ordre pour 1100 pupitres. Les directeurs d'écoles et les professeurs de Montréal sont unanimes à dire que les fournitures d'école et de bureau de la Compagnie Canadienne de Preston sont les meilleures et les mieux faites.

Les prix de cette maison défient toute concurrence. Elle donne satisfaction à tout le monde.

Le pupitre **Ball-Bearing** que cette maison offre est solidement fait. Le banc qui y est adapté se baisse et se monte sans bruit.

Demandez le catalogue et adressez vos commandes à :

The Canadian Office and School Furniture Co., Ltd. Preston, Ont.

